



RAPPORT D'ÉTUDE

Opportunités dans l'économie verte : comment améliorer la résilience des migrants de retour et des communautés de départ

Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants est financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site : www.migrationjointinitiative.org/fr.

Les exemples présentés dans cette publication ont été fournis par le bureau pays de l'OIM au Mali, à Bamako. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'OIM. Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Editeur : Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Mali

Quartier Badalabougou

Rue Gamal A Nasser, Porte 756

B.P.288 Bamako, Mali

T. : +223 20 22 76 97 - +223 20 22 76 98

Email : iombamako@iom.int

Web : mali.iom.in

© 2022 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit ou transmis par quelque moyen que ce soit électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres - sans l'autorisation écrite et préalable de l'éditeur.



Remerciements:

Le présent document a pu être publié grâce au soutien financier de l'Union européenne.

Le document a été élaboré par le consultant Mr REROLLE Antoine.

Les éditeurs remercient Mme MOKRI Sarah (Gestionnaire de programmes) et Mme AMADORI Maria Elena (Chargée de Programmes – Sécurité & Migration) de la Délégation de l'Union Européenne au Mali pour leur contribution technique ainsi que tous les partenaires institutionnels, techniques et financiers. Cette étude n'aurait pas pu voir le jour sans les contributions des partenaires institutionnels et techniques : entre autres le Ministère des Maliens Etablis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEEIA), l'Agence National pour l'Emploi (ANPE), l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD), l'Agence des Energies Renouvelable du Mali (AER-MALI); les partenaires techniques et financiers: GIZ, Enabel, UNCDF ; Les ONG : Caritas Suisse, GERES Mali, Suisse Contact, SNV, AMSD ; et le secteur privé. Une liste exhaustive des structures rencontrées est présentée en annexe.

Les éditeurs souhaitent également remercier en particulier: Mr GROSJEAN Olivier, le Chef du Département de la Protection et de l'Aide aux Migrants (OIM Mali), Mr HALIMI Valon, Officier de liaison principal de réintégration (OIM Mali), Mme BALFROID Camille, Officier Résilience (OIM Mali), Mr DIALLO Ousmane, Officier de réintégration (OIM Sénégal), Mme GROCCIA Corantine, chargé de programme pour la réintégration (OIM bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre), Mr VAN DER VYVER Nicholas, Officier de réintégration (OIM Mali), Mr KOULIBALY Papa Souleymane, Assistant MECC (OIM bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre), Mme Aissaoui BENNANI Hind, Responsable thématique Migration Environnement & Changement Climatique (OIM bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre) et Mme ELMEHDI Kaffina, Assistante du Département de la Protection et de l'aide aux migrants (OIM Mali).

TABLE DES MATIÈRES

Figures	6
Tableaux	6
Encadrés	7
Annexes	7
Acronymes	8
Glossaire	9
I. Introduction	10
Objectifs de l'étude	11
Méthodologie	12
II. Enjeux pour un réel virage vers l'économie verte au Mali	14
1. Enjeux démographiques	14
2. Enjeux environnementaux	15
3. Enjeux socio-économiques	16
4. Enjeux financiers liés à l'économie verte	17
5. Dynamiques migratoires	18
6. Comment vivre la réintégration économique dans ce contexte ?	18
III. État des lieux des initiatives menées dans le secteur de l'économie verte	23
A. Cadre stratégique malien favorable à l'économie verte	23
1. Les plans de développement au service de l'environnement	24
2. Le rôle des associations de la société civile et de la diaspora	26
B. Accompagnement des innovations dans l'économie verte	27
1. L'Agence des Énergies Renouvelables	27
2. Le rôle des incubateurs et accélérateurs	27
C. Accès à la formation	28
D. Initiatives dans le secteur de l'économie verte	32
1. Fermes agricoles intégrées	32
2. Aménagements durables	33
3. Projets soutenus par les PTF faisant le lien avec l'économie verte et les régions ciblées	34
E. Orientation des migrants de retour vers des projets existants	37
IV. Économie verte et opportunités pour les communautés de départ	39
A. Agriculture	39
1. Agroécologie	39
2. Agroforesterie	43
3. L'élevage	45
4. Pisciculture	45

B. Économie circulaire	46
C. Énergie	49
1. Biodigesteurs	50
2. Foyers améliorés et biocombustibles (briquettes, pellets)	51
3. Énergie solaire	51
D. Constructions écologiques	53
V. Répondre aux besoins de l'économie verte au Mali : des profils des migrants de retour adaptés ?	54
A. Profils des migrants de retour ayant bénéficiés de la réintégration de la part de l'OIM	54
B. Un retour dans les communautés globalement souhaité	56
C. « Profils verts » des migrants de retour	57
1. Perception du retour avec l'OIM et secteurs verts	57
2. Formations dans les secteurs verts	59
3. Secteurs d'intérêts dans les filières vertes et perspectives d'avenir	60
VI. Démarrer une réintégration par les emplois verts, quelles modalités ?	62
A. Enjeux spécifiques liés à la réintégration économique	62
B. Favoriser la cohésion sociale et améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux	63
1. Utilisation des médias pour sensibiliser à une économie verte	63
2. Valoriser la protection des ressources naturelles au profit d'une activité économique	64
C. Approche individualisée liant les migrants de retour à des emplois verts	65
1. Créer des opportunités en développant des partenariats avec le secteur privé	65
2. Formations professionnelles de qualité et mécanismes de suivi renforcés	67
D. Utilisation des mécanismes existants	67
E. Approche communautaire	68
1. Des opportunités identifiées à l'échelle locale	68
2. L'identification d'activités collectives au profit de la communauté et facilitant les retours	69
3. Projets communautaires soutenus par les jeunes et les migrants de retour	70
VII. Conclusion	72
Bibliographie	74

FIGURES

Figure 1 : Méthodologie et outils de collecte	13
Figure 2 : Cadre stratégique et opérationnel de la réintégration au Mali	21
Figure 3 : Cadre stratégique portant sur l'environnement et la migration de retour	24
Figure 4: Importance de l'aide à la réintégration fournie par l'OIM dans l'occupation de l'emploi ou l'activité des migrants de retour interrogés	57
Figure 5 : Part des migrants de retour interrogés disant avoir reçu au moins une formation sur le développement durable et/ou l'économie verte	59

TABLEAUX

Tableau 1 : Filières et sous-filières étudiées	11
Tableau 2 : Tableau de la répartition démographique par région d'étude	14
Tableau 3 : Vulnérabilités par secteurs et impacts du changement climatique	15
Tableau 4 : Présentation générale des incubateurs au Mali	27
Tableau 5 : Structures du secteur privé assurant des formations sur l'économie verte	31
Tableau 6 : description des cultures pratiquées et des acteurs d'intérêt par région	39
Tableau 7 : Chaînes de valeurs innovantes	41
Tableau 8 : Chaînes de valeur porteuses pour la protection des forêts et la préservation de l'environnement	43
Tableau 9 : Opportunités et débouchés selon certains types de déchets	46
Tableau 10 : Entreprises du secteur énergie-pour aller plus loin lien	52
Tableau 11 : Situation du retour dans la communauté et perception de la situation économique des migrants de retour interrogés	56
Tableau 12 : Part d'occupation des migrants de retour dans les quatre filières de l'économie verte (agriculture durable, énergies renouvelables, économie circulaire, construction écologique)	59
Tableau 13 : Agences de référence pour disposer des listes d'entreprises formelles dans l'économie verte	66

ENCADRÉS

Encadré 1 : Les constats actuels de la réintégration au Mali	22
Encadré 2 : Exemple du PDSEC de la commune de Koniakary (région de Kayes)	23
Encadré 3 : Des fermes intégrées pour les migrants de retour	32
Encadré 4 : Retour d'expérience du projet EJOM (Emploi des Jeunes crée des Opportunités Ici, au Mali)	38
Encadré 5 : Exemple d'une entreprise travaillant dans la gestion des déchets soutenue par la diaspora (SANUVA)	47
Encadré 6 : Exemple de réintégration économique dans l'économie verte	50
Encadré 8 : Profil des migrantes de retour accompagnées par l'OIM	54
Encadré 9 : Profil des migrants de retour interrogés ayant bénéficiés de la réintégration de l'OIM	55
Encadré 10 : Exemples de projets communautaires et collectifs dans le secteur de la gestion des déchets	69
Encadré 11 : exemples d'opportunités économiques vertes	70

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des politiques et stratégies liées à la lutte contre les changements climatiques	77
Annexe 2 : Cartographie des acteurs professionnels évoluant dans le secteur des énergies, réalisé par l'AER en janvier 2020	78
Annexe 3: Exemple de projets de réintégration, intégrant la dimension environnementale	79
Annexe 4 : Cartographie de centres de formation portant sur l'agriculture (https://www.reseau-far.com/mali/)	80
Annexe 5 : Cartographie des fermes adoptant une approche intégrée (non exhaustive)	82
Annexe 6 : Profils des migrants et des migrantes de retour venant du Niger	84
Annexe 7 : Profils des migrants de retour interrogés selon leur région d'origine	85

ACRONYMES

AEDD	Agence pour l'Environnement et le Développement Durable
AER Mali	Agence pour les Énergies renouvelables du Mali
AMEDD	Association Malienne d'Eveil au Développement Durable
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
APCMM	Assemblée Permanent des Chambres des Métiers du Mali
APECAM	Assemblée Permanent des Chambres d'Agriculture du Mali
APEJ	Agence Pour l'Emploi des Jeunes
API	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
ARD	Agence Régionale de Développement
BAD	Banque Africaine pour le Développement
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CIFEDD	Centre International de Formation en Énergie et Développement Rural
CNPM	Conseil National du Patronat du Mali
DGME	Direction Générale des Maliens de l'Extérieur
EJOM	Emploi des Jeunes crée des Opportunités Ici, au Mali
EOJ	Espace Orientation Jeunesse
EPTS	Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAO	Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation
FIDA	Fond Internationale pour le Développement Agricole
HCME	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur
HIMO	Haute Intensité de Mains-d'œuvre
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFII	Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PDESC	Programme de Développement Economique Social et Culturel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PONAM	Politique Nationale de Migration
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
SNV	SNV Agence Néerlandaise de Développement
UE	Union Européenne

GLOSSAIRE

- Économie verte** L'OCDE, PNUE et la BAD ont travaillé sur cette notion depuis 2010. L'économie verte consiste à améliorer le bien-être social et l'équité en réduisant les risques écologiques et les pénuries de ressources. Il s'agit d'une vision alternative de la croissance et du développement dont le but est d'améliorer le bien-être environnemental et social tout en respectant le développement durable. Trois facteurs sont au cœur de l'économie verte : une économie durable et avancée, un bien-être environnemental (mécanisme d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, ainsi qu'une gestion durable des ressources) et un bien-être social (réduire les inégalités entre les sexes, améliorer la participation à la prise de décision des groupes vivant dans des conditions de vulnérabilités notamment les jeunes et les femmes, améliorer l'accès aux services de base et la promotion des droits humains).
- Emploi vert** Selon l'OIT, les emplois verts sont des emplois décents (respectant un certain nombre de normes internationales) dans tout secteur de l'économie (agriculture, industrie, service et administration). Ces emplois doivent contribuer à la préservation, la restauration et l'amélioration de l'environnement. Il ne s'agit pas d'une terminologie pour requalifier des emplois déjà existants comme l'agriculture. Le cadre de travail et les emplois doivent chercher à réduire l'impact sur l'environnement en intégrant des mesures d'atténuation, d'adaptation aux effets du changement et de la variabilité climatique ou en prenant en compte la dimension environnementale. Deux grands types d'emplois sont identifiés. Il peut s'agir d'emplois existants nécessitant des spécialisations (ex. agriculteurs adoptant des mesures pour réduire l'utilisation de pesticides et développant des techniques d'entretien des terres). Il peut également s'agir, plus rarement, d'emplois nouveaux. Ils doivent être créés pour répondre à de nouveaux besoins (ex. nouveaux emplois dans le secteur du recyclage et de l'économie circulaire).
- Réintégration** Processus permettant à une personne de rétablir les liens économiques, sociaux et psychosociaux nécessaires pour vivre, assurer ses moyens de subsistance, préserver sa dignité et s'intégrer dans la vie civique. L'étude s'intéresse plus spécifiquement à la dimension économique, mais les dimensions sociale et psychosociale sont aussi importantes.
- Retour** Acte ou processus consistant à revenir ou être renvoyé à son point de départ. Le mouvement de retour peut se faire à l'intérieur des limites territoriales d'un pays, comme dans le cas du retour des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des combattants démobilisés, ou entre un pays de destination ou de transit et un pays d'origine, comme dans le cas des travailleurs migrants, des réfugiés ou des demandeurs d'asile.
- Chaîne de valeur** Cela englobe l'ensemble des acteurs et des activités à valeur ajoutée grâce auxquels un produit est développé, transformé et distribué sur les marchés.

I. INTRODUCTION

Dans ses objectifs stratégiques, l'OIM cherche à soutenir les migrants de retour, les communautés et les autorités grâce à des démarches holistiques de réintégration durable aux niveaux individuel, communautaire et structurel, visant à renforcer les possibilités de développement humain. Depuis 2017 et le début de l'Initiative Conjointe UE-OIM, l'OIM Mali s'attache à accompagner les migrants de retour, femmes et hommes, en soutenant leur retour et leur réintégration afin qu'ils se déroulent en toute sécurité et dignité.

Pour l'OIM, leur réintégration est considérée comme durable s'ils ont atteint des « *niveaux d'autosuffisance économique, de stabilité sociale au sein de leurs communautés, et de bien-être psychosocial leur permettant de faire face aux facteurs de (re)migration* ». ¹ L'économie malienne est en cours d'adaptation face aux défis liés aux changements climatiques qui s'observent de plus en plus. Les jeunes en général et les migrants de retour en particulier ont un rôle à jouer pour soutenir une économie verte tout en assurant leur réintégration économique.

La mise en œuvre d'une économie durable et verte nécessite d'adapter les activités et de développer les compétences nécessaires pour cette transition. Disposer d'une main d'œuvre adaptée est donc essentiel. Cependant, des inégalités entre les femmes et les hommes s'observent. Les femmes font face à des obstacles pour accéder à certains emplois, à cause des différences de niveau d'éducation (jeunes filles quittant l'école plus tôt que les garçons) et des normes sociales les associant à des catégories d'emplois (les femmes ne participent que très peu au secteur de la construction). Elles ont très peu accès aux ressources et leur participation aux instances de décision reste limitée. Pourtant, elles jouent un rôle primordial dans la gestion de l'environnement et de la biodiversité au Mali. ²

Pour avancer dans le sens d'une économie verte durable, le renforcement de capacités pour développer ou adapter des compétences aux nouvelles activités peut être trouvé soit au travers des jeunes entrant sur le marché du travail, la conversion des travailleurs, mais aussi dans le potentiel offert par les migrants de retour. La prise en compte de la perspective genre pour ces emplois verts est essentiel pour éviter que les femmes et les hommes se retrouvent enfermés sur certains types d'emplois, avec de mauvaises conditions de travail, une rémunération et une stabilité médiocres. ³

Alors que l'économie verte vise à promouvoir une croissance inclusive et juste pour toutes et tous, les initiatives et les politiques faisant le lien entre la migration et l'économie verte sont souvent centrées sur les migrants les plus qualifiés. Il s'agit principalement des opportunités de mobilisation de la diaspora pour le transfert de compétences ou d'apports pour financer des activités de l'économie verte. En effet, plusieurs études portent sur le lien entre la migration de travail et l'économie verte, et la mobilisation de la diaspora pour des projets liés à l'économie verte. ⁴

1 OIM (2021), politique de l'OIM relative au processus complet de retour, de réadmission et de réintégration, p.8.

2 PNUD et PNUE (2022), Evaluation environnementale intégrée du Mali, p.38.

3 ONU Femmes et Banque Africaine de Développement (2021), Emplois verts pour les femmes en Afrique, p.10.

4 Voir par exemple : ICMPD (2022), Human capital and mobility at the service of the green economy, ICMPD, Brussels ; OIM (2020), Migration and Agroecology in West Africa, IOM, Geneva.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Au travers de cette étude, l'objectif est d'aller plus loin sur les possibilités de lier l'économie verte avec le cadre de la réintégration des migrants de retour ayant des profils variés. En effet, le développement de nouvelles opportunités économiques doit être réfléchi pour l'ensemble des profils des migrants de retour, femmes et hommes, et doit bénéficier à l'ensemble des communautés. Il est donc évident que ces nouvelles opportunités doivent tenir compte des réalités sociales, en veillant à la prise en compte d'une perspective genre pour offrir les mêmes chances à toutes et tous. De plus, pour inscrire ces nouvelles opportunités dans le temps et répondre aux besoins d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques, elles doivent être pensées en tenant compte des réalités environnementales. Tous ces éléments sont l'essence même de l'économie verte. Jusqu'à maintenant, très peu d'analyses ont porté sur le lien entre la migration de retour et l'économie verte.

Pour analyser l'économie verte au Mali, l'étude a tenu compte de l'approche filières proposée dans l'étude sur les contributions déterminées nationales (CDN) de 2015 révisée en 2021.¹ L'étude des CDN reprend quatre secteurs principaux qui sont : les énergies, l'agriculture, la foresterie et le changement d'affectation des terres, et le secteur des déchets. Nous avons fait le choix de regrouper l'agriculture et la foresterie puisqu'elles vont souvent de pair et nous avons ouvert une filière spécifique sur les constructions écologiques faisant le lien avec des opportunités de formations appréciées dans le cadre de la réintégration et liées aux compétences acquises pendant la migration. L'étude retient donc les quatre filières suivantes : l'agriculture, l'énergie, l'économie circulaire et la construction écologique.

Tableau 1 : Filières et sous-filières étudiées

Filières	Sous filières
Énergie	Biomasse Foyers améliorés Énergie renouvelable
Agriculture	Agriculture biologique Foresterie Élevage Pisciculture (si application dans les régions visées)
Secteur des déchets/ économie circulaire	Collecte, tri, transport Compostage Recyclage, Réparation et valorisation
Autres	Construction écologique

¹ Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (2020), Contribution Déterminée au niveau National, révisée 2021.

Dans le cadre de la « Mesure individuelle pour l'Initiative conjointe UE-OIM en Afrique subsaharienne »,¹ l'OIM a lancé cette étude pour mieux identifier les opportunités dans l'économie verte qui existent et qui peuvent être développées afin d'améliorer la résilience des communautés de départ et le développement d'opportunités économiques pour les migrants de retour. Cette étude a pour but de :

- Réaliser une **cartographie des initiatives dans le secteur de l'économie verte et de la création d'emplois verts** menées par différents types d'acteurs, soutenus par les détenteurs d'obligation (différents ministères et leurs entités déconcentrées) et accompagnés par les organisations de la société civile et différents partenaires techniques et financiers.
- **Identifier les opportunités d'emplois dans l'économie verte** au travers des initiatives existantes, des politiques sectorielles menées et des engagements pris par le secteur privé. Cette analyse des opportunités, sous une perspective genre, doit être mis en parallèle aux évolutions futures du pays à moyen terme et long terme (exode rural et urbanisation importante, accroissement démographique, besoins d'adaptation plus importants, entre autres).
- **Améliorer la connaissance sur les communautés d'origine et les migrants de retour**, sous une perspective genre, sur leurs compétences et intérêts à être acteurs de l'économie verte.

Cette étude se veut être ouverte aux opportunités concrètes qui permettraient de lier l'économie verte et le cadre de réintégration des migrants.

MÉTHODOLOGIE

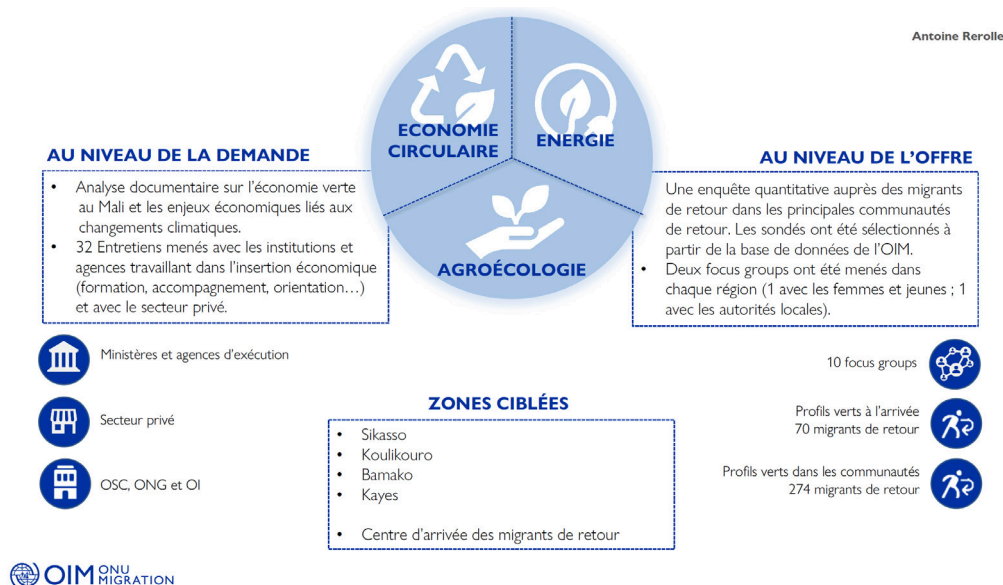
La collecte de données a eu lieu entre juin et septembre 2022 en plusieurs étapes. La première étape a consisté en une analyse de la littérature portant sur la réintégration économique et sur l'économie verte au Mali (juin 2022).

Ensuite, la deuxième étape a permis de collecter des données sur le contexte de l'économie verte au Mali en général et dans les régions de l'étude (Koulikoro, Kayes, Sikasso et Bamako district). 32 entretiens ont eu lieu entre le 26 juin et le 21 juillet 2022 auprès d'institutions (Ministères et agences), d'organisations internationales (Agences des Nations Unies, ONG et Agences de coopération), des organisations non-gouvernementales locales et du secteur privé (entreprises évoluant dans l'économie verte, bureaux d'études et centres de formation).

¹ Financé par l'Instrument de Voisinage, de Coopération au Développement et de Coopération Internationale (NDICI) de l'Union Européenne, ce programme poursuit les actions de « l'Initiative Conjointe EU-IOM pour la protection et la réintégration des migrants de retour-Mali ». L'Initiative conjointe UE-OIM avait été lancée en décembre 2016 avec le soutien du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne, avec l'objectif de garantir des migrations plus sûres, mieux éclairées et faisant l'objet d'une meilleure gouvernance, tant pour les migrants que pour leurs communautés. Ces programmes s'articulent autour de six piliers et sont mis en œuvre dans 13 pays de la région du Sahel et du Lac Tchad. Pour plus d'information : [lien](#)

La troisième étape a facilité la compréhension du « profil vert »¹ des migrants de retour et de leurs communautés du 26 août au 29 septembre 2022. La collecte de données a été quantitative et qualitative avec la réalisation d’entretiens auprès de 344 migrants de retour, dont 35 femmes, ainsi que 10 groupes de discussion. Les enquêtes auprès des migrants de retour ont eu lieu dans deux contextes différents. 70 migrants de retour ont été interrogés à leur arrivée au centre de réception de Bamako et 274 migrants ont été interrogés après leur retour dans leurs communautés.

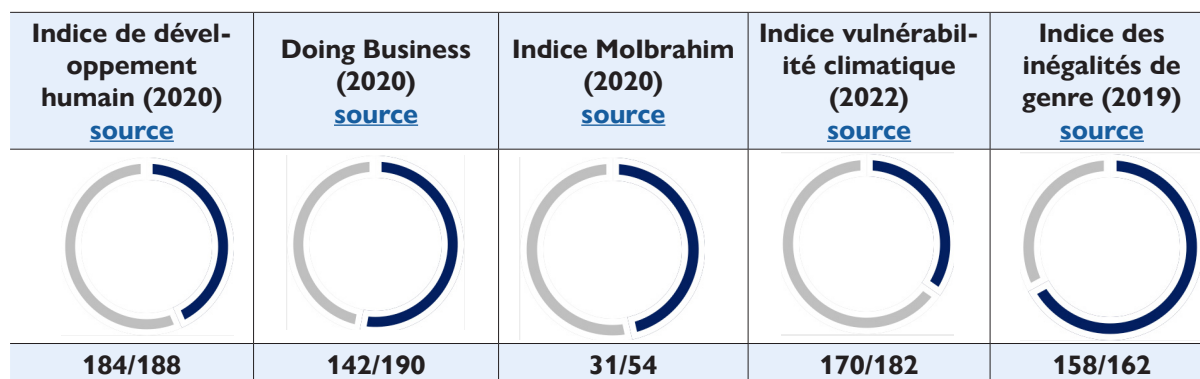
Figure 1 : Méthodologie et outils de collecte



¹ Dans le cadre de cette étude, le « profil vert » est défini comme l'ensemble des compétences, qualifications et expériences du migrant de retour relatif à l'économie verte. En plus de cela, il y a aussi l'intérêt qu'elle/il peut avoir pour un ou des secteurs de l'économie verte.

II. ENJEUX POUR UN RÉEL VIRAGE VERS L'ÉCONOMIE VERTE AU MALI

Le Mali traverse une période d'instabilités politiques et de conflits depuis 2012. Les différents indices (présentés ci-dessous) montrent que ce contexte pèse sur le développement du pays. Il est important de revenir sur les enjeux démographiques, environnementaux et socioéconomiques pour comprendre dans quel cadre le développement de l'économie verte s'intègre.



1. Enjeux démographiques

Le profil démographique du Mali reste marqué par une population jeune, avec une proportion d'enfants de moins de 18 ans qui atteint 57 %.¹ Ce chiffre monte à 71 % si l'on regarde le groupe des jeunes de moins de 24 ans.² La croissance démographique est de 3,6 % par an. Avec une population actuelle de 20,9 millions d'habitants, ce chiffre pourrait être doublé d'ici 2035.³ La population urbaine enregistre une croissance constante de 5 % par an. En 2015, le taux d'urbanisation était de 37 % et pourrait atteindre 48 % d'ici à 2030.⁴

Tableau 2 : Tableau de la répartition démographique par région d'étude

Région	Population totale	% rural	% urbain
Kayes	2.596.281	87 %	13 %
Koulikoro	3.156.073	95 %	5 %
Sikasso	3.438.101	87 %	13 %
Bamako	2.378.836	-	100 %

La croissance démographique implique une augmentation des besoins alimentaires, des ressources en énergies et de l'accès aux services (santé, éducation, gestion des déchets). L'urbanisation croissante grignotant les terres arables nécessite aussi d'adapter les mécanismes de productions alimentaires pour les besoins de consommation urbaine et de changer les modes d'utilisation des ressources (eau et énergies). Pourtant l'urbanisation rapide ne s'accompagne pas de changements structurels.⁵ Le contexte est marqué par un faible niveau de création d'emplois et d'opportunités économiques.⁶

1 Gouvernement du Mali (2022), Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) du Mali, p.16.

2 Gouvernement du Mali (2022), Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) du Mali, p.16.

3 UE (2020), Programmation conjointe européenne au Mali 2020-2024, p.15.

4 Schlaefli S. (2019), Mobiliser les citoyens pour organiser les villes, dossier urbanisation, Un monde seul, n°3, DDC, septembre 2019. [Lien](#)

5 PNUD et PNUE (2022), Evaluation environnementale intégrée du Mali, p.72.

6 Gouvernement du Mali (2022), Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) du Mali, p.32.

2. Enjeux environnementaux

L'état de l'environnement au Mali est caractérisé par une dégradation liée aux effets combinés de l'activité humaine et du changement climatique. Le pays est frappé par des chocs climatiques récurrents (sécheresses, inondations, invasions acridiennes) qui se sont accélérées ces dernières années avec le changement climatique.

Au Mali au cours des trente dernières années, les effets du changement climatique sont devenus de plus en plus évidents. Les précipitations se concentrent désormais sur une durée beaucoup plus courte et sont par conséquent extrêmement abondantes. Les orages sont si violents qu'ils causent des inondations locales. Les sécheresses, lorsqu'elles surviennent, sont aussi plus sévères. La surexploitation des terres et l'exploitation minière souvent artisanale aggravent la situation en contribuant à la désertification.

1

La faible capacité d'adaptation du secteur agricole souligne la vulnérabilité du pays au changement climatique. De nombreux Maliens migrent des zones rurales vers les villes ou villages proches, vers les pays voisins afin de trouver du travail saisonnier dans l'agriculture et l'activité minière ou encore ambitionnent de partir plus loin. Des activités d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques doivent être largement développées, au travers de l'économie verte pour améliorer la résilience des populations et faciliter leur adaptation au changement climatique.

Tableau 3 : Vulnérabilités par secteurs et impacts du changement climatique

Secteurs	Impacts	Mesures
Agriculture	Perte de cultures et rendements réduits causés par : Augmentation des températures ; Baisse des précipitations ; Arrivée tardive de la saison des pluies ; Sécheresse plus longue et plus intense ; Développement de nouvelles contraintes (ravageurs et maladies). Perte de terres agricoles et désertification.	Adapter le type de culture aux évolutions du contexte (moins demandeur en eau et plus résistant à la chaleur). Améliorer les mécanismes de récupération des terres. Reprendre des espèces traditionnelles. Améliorer la gestion de la ressource en eau.
Élevage	Diminution des zones de pâturages. Diminution des points d'eau disponibles. Augmentation de la demande de viande.	Améliorer la gestion des espaces agropastoraux. Intégrer l'élevage dans l'agriculture intégrée. Développer des mécanismes d'élevage moins consommateurs d'eau et de denrées (ex. aviculture).
Pêche	Diminution des zones inondées. Augmentation de la demande de poissons. Diminution des stocks de poissons disponibles due à la surpêche.	Développer la pisciculture. Améliorer la gestion des ressources dans les fleuves et lacs.

Foresterie	Surexploitation des zones forestières. Mauvaise gestion des ressources forestières disponibles. Augmentation de la demande en bois comme source d'énergie.	Développer des alternatives au charbon de bois. Sensibiliser à la gestion durable des ressources forestières. Développer des activités favorables à la gestion durable des ressources.
Infrastructures et établissements humains	Augmentation des incidences d'inondations, en particulier dans les zones urbaines et près des fleuves et rivières. Potentiel accru de dommages aux infrastructures liés aux températures extrêmes et fortes précipitations.	Adapter les infrastructures. Améliorer l'aménagement urbain.

3. Enjeux socio-économiques

Actuellement, 300.000 jeunes arrivent sur le marché du travail chaque année.¹ Malheureusement, le marché formel ne permettant d'absorber qu'une très faible partie, 95 % arrivent dans le secteur informel.² 95 % des femmes et 91 % des hommes travaillent dans l'informel (secteurs non agricoles) avec une précarité de l'emploi,³ une rémunération faible et un manque de respect des droits sociaux de la part des employeurs. 44 % de la population vit avec moins de 1,90 dollar US par jour.⁴ Ce chiffre risque d'augmenter puisque la croissance démographique est plus rapide que la croissance économique.

L'agriculture, l'élevage, la pêche et la foresterie occupent 80 % de la population active et représentent 45 % du PNB.⁵ Pour la plupart, il s'agit d'activités de subsistance où la productivité, la transformation et la conservation restent encore limitées. La production de cultures de base est dominée par les céréales comme le millet, le sorgho, le maïs, le riz et le niébé.⁶ Les cultures de rente concernent le coton et les arachides. Le petit élevage est fortement intégré à l'agriculture familiale où il fournit de nombreux services (fumure des champs, transport, énergie animale).⁷ Dans les zones de l'étude, les systèmes d'élevage vont de l'élevage pastoral, agropastoral à l'élevage périurbain.

Selon une étude réalisée par l'OCDE, les emplois dans la transformation alimentaire correspondent à 2 % des emplois dans l'économie alimentaire.⁸ 7 % des emplois de l'économie alimentaire sont sur le seg-

1 UE (2020), Programmation conjointe européenne au Mali 2020-2024, p.14.

2 UE (2020), Programmation conjointe européenne au Mali 2020-2024, p.15.

3 Gouvernement du Mali (2022), Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) du Mali, p.70.

4 Banque mondiale (2022), Mali 2022 : Note sur la situation économique, renforcer la résilience en période d'incertitude : renouveler le contrat social, Banque mondiale, Washington D.C., p.10.

5 Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (2020), Contribution Déterminée au niveau National, révisée 2021, p.13.

6 BMZ (2021), Profil de risque climatique : Mali, p.2. lien

7 FIDA (2021), l'avenir de l'agriculture au Mali : 2030-2063, étude de cas : défis et opportunités pour les projets financés par le FIDA, p.8.

8 Allen, T., P. Heinrigs et I. Heo (2018), « Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest », Notes ouest-africaines, N°14, Éditions OCDE, Paris, p.12.

ment de la commercialisation.¹ À Bamako, l'urbanisation repousse de plus en plus loin les activités d'agriculture et d'élevage. Cette situation est perceptible dans une moindre mesure dans les autres villes secondaires de l'étude. L'urbanisation s'accompagne de changements d'approvisionnement et de consommation qui offrent des opportunités dans le développement de l'économie alimentaire (transformation, commercialisation, stockage et distribution).²

Dans le cadre de l'autonomisation économique des femmes, des écarts importants sont notés entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'exploitation des terres. Elles représentent 60 % de la main d'œuvre agricole et 80 % de la production alimentaire. Seulement 7 % des propriétaires foncières sont des femmes et 93 % des hommes.³ De plus, les hommes propriétaires de parcelles ont en moyenne 2 ha contre 0,6 ha pour les femmes.⁴

4. Enjeux financiers liés à l'économie verte

L'accès au crédit demeure également un défi majeur pour les femmes et les jeunes. Il existe 20 points de pourcentage de différence entre le niveau d'accès des femmes et des hommes à un compte dans les institutions financières (10 % contre 27 % en 2017). La proportion de femmes propriétaires de micros, petites et moyennes entreprises n'est que de 9 %. Toutefois, 68 % des entreprises détenues par les femmes sont soumises à des restrictions de crédits.⁵

Plus spécialement, le secteur bancaire et de la microfinance s'intéressent peu aux secteurs de l'économie verte. Pourtant, les risques liés aux changements climatiques sont présents et reconnus comme pouvant avoir des implications sur le développement économique. Certaines banques comme la Banque de Développement du Mali (BDM) et Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) sont conscientes de ces enjeux et des possibilités offertes par la finance verte. Elles sollicitent actuellement l'accréditation au Fond Vert Climat.⁶ Pour le moment, c'est plutôt le secteur de la microfinance qui supporte les particuliers, les ménages et les micro-entreprises en situation d'exclusion financière et bancaire pour des investissements dans des projets durables sur le plan environnemental et atténuant les changements climatiques ou s'adaptant à leurs effets.⁷

1 Allen, T., P. Heinnigs et I. Heo (2018), « Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest », Notes ouest-africaines, N°14, Éditions OCDE, Paris, p.12.

2 Allen, T., P. Heinnigs et I. Heo (2018), « Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest », Notes ouest-africaines, N°14, Éditions OCDE, Paris, p.5.

3 Ministère de l'Agriculture (2019), agriculture et sources de revenu au Mali : état des lieux à partir des données de l'EAC-i 2017, p.36.

4 Ministère de l'Agriculture (2019), agriculture et sources de revenu au Mali : état des lieux à partir des données de l'EAC-i 2017, p.36.

5 Gouvernement du Mali (2022), Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) du Mali, p. 59.

6 Le Fonds vert pour le climat est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies, rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

7 Banque Européenne d'Investissement (BEI), La finance en Afrique : un développement vert, intelligent et inclusif du secteur privé, Département Analyses économiques (BEI), p.127. [lien](#)

5. Dynamiques migratoires

Dans ce contexte où les changements climatiques s'intensifient et où le développement économique doit chercher de nouvelles solutions notamment dans l'économie verte, l'une des réponses la plus rapide et simple à apporter est la migration. Les jeunes rencontrent des difficultés à trouver des opportunités aussi bien en zones rurales qu'urbaines, ce qui les pousse à migrer dans les pays voisins où aller dans les zones transnationales où les communautés maliennes sont présentes. Le Mali est historiquement un pays de départ avec des migrations saisonnières et dispose d'une diaspora importante jouant un rôle dans le développement du pays.¹ En 2019, les transferts de fonds correspondaient à 5,8 % du PIB.² À ce titre, les possibilités d'orienter des fonds de la diaspora sur des projets dans l'économie verte peuvent être une source intéressante. De même que la mobilisation des compétences dans ce secteur peut venir accompagner des initiatives locales réalisées avec des migrants de retour.

Ces départs sont justifiés par les changements climatiques, le manque de perspectives économiques et le contexte sociopolitique du pays. Les femmes jouent un rôle sur les départs en migration. En effet, comme cela a été mentionné le manque de ressources amène les mères et les épouses à soutenir les projets migratoires. Proposer des mesures visant à réduire la pression financière des femmes par la participation à des activités génératrices de revenus accompagnés par des activités de sensibilisation aux enjeux de la migration peuvent réduire les migrations prises sans connaissance de tous les enjeux de la migration sûre et choisie.

6. Comment vivre la réintégration économique dans ce contexte ?

À partir de 2018, l'Algérie a expulsé plusieurs centaines de migrants maliens à ses frontières. L'insécurité en Lybie et les difficultés rencontrées tout au long de leur parcours poussent de plus en plus de migrants à opter pour un retour volontaire. Au niveau du Mali, le cadre stratégique de la réintégration repose sur la Politique Nationale de Migration (PONAM). Lancée en 2014, la PONAM a donné lieu à un premier plan d'action (2015-2019) puis à un second qui a été élaboré pour la période 2020-2024. L'axe stratégique 3 vise à « favoriser une meilleure réinsertion des migrants de retour », notamment par l'amélioration des dispositifs d'information et d'accompagnement à la réinsertion et par l'amélioration de l'accès à des mécanismes de financement et de garantie bancaire pour la réinsertion des migrants de retour.³

1 Ministère des Maliens de l'Extérieur (2014), Politique Nationale de Migration au Mali.

2 OCDE (2022), Panorama de l'émigration malienne, OCDE, Paris. [lien](#)

3 PONAM, Plan d'Action 2020-2024.

Les acteurs nationaux de la réintégration :

Au niveau des acteurs nationaux de la réintégration, le Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine, le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur et le Centre d'information et de gestion des migrations sont chargés de la coordination et de la mise en œuvre des activités liées à la réintégration. D'un point de vue opérationnel, ils coordonnent leurs activités avec les ministères techniques. L'APEJ, l'ANPE et l'API accompagnent directement les migrants de retour selon leurs orientations stratégiques, comme présenté ci-dessous.

Direction Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME)

Dans le cadre de ses activités, la DGME dispose d'un fond provenant du Ministère des Maliens de l'extérieur pour réaliser des projets de réintégration individuelle ou collective. Ce fond sert principalement au cofinancement de projets de réintégration. Entre 2018 et 2020, ce fond a permis la réintégration de 6.000 migrants maliens.

Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)

L'ANPE s'adresse aux demandeurs d'emploi en général et a deux dispositifs concernant l'accompagnement des migrants de retour. Elle peut leur proposer des formations (techniques de recherche d'emplois, créer son entreprise, GERME (gérer mieux son entreprise), gestion de l'environnement dans son entreprise, ou des formations techniques (dans ces centres) qui peut s'accompagner d'une aide à l'installation.

Elle dispose d'agences dans les régions et des points focaux migration ont été mis en place à la Direction Générale et dans l'Agence de Bamako. L'objectif est d'étendre ces points focaux à l'ensemble des agences. L'ANPE fait le lien avec d'autres institutions (collectivités locales, API, secteur bancaire).

L'ANPE travaille avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et l'OIM pour l'accompagnement à l'intégration économique des migrants de retour. Elle ne dispose pas de fonds spécifiques pour la réintégration économique.

Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)

L'APEJ s'occupe des jeunes (de 15 et 40 ans) de tout niveau de scolarisation et de nationalité malienne.

Elle vise l'employabilité des jeunes par des formations professionnelles, le placement en entreprise (stages et apprentissages) et la distribution de kits d'installation. L'APEJ joue un rôle de facilitation dans l'accès au crédit des jeunes et accompagne à la création d'activité économique locale par les travaux à haute intensité de mains d'œuvre (HIMO).

Elle collabore avec l'OIM sur les aspects de formations professionnelles des migrants de retour. De plus, plusieurs projets faisant le lien avec l'intégration économique des jeunes ciblent ou intègrent une cible de migrants de retour. C'est le cas du projet EJOM (Emploi des Jeunes crée des Opportunités Ici, au Mali), mis en œuvre avec la SNV-Agence Néerlandaise de Développement et les ONG ICCO et Waste, finalisé en 2022. D'autres projets ou programmes mis en place avec les PTF soutiennent l'intégration économique des jeunes sans cibler les migrants de retour. C'est le cas de LuxDev qui collabore avec l'APEJ dans les régions de Ségou et Sikasso pour l'insertion professionnelle des jeunes et le développement agricole.

**Agence pour la
Promotion des
Investissements
(API)**

Cette structure accompagne la création et l'enregistrement d'entreprises. Les migrants de retour qui ont déjà un projet professionnel peuvent contacter directement l'API ou sont dirigés par l'ANPE ou l'APEJ. Pour bénéficier de ce support, le projet du migrant de retour doit être abouti et prêt à être lancé.

D'autres acteurs institutionnels peuvent jouer un rôle dans le processus de réintégration au niveau régional et local au travers des collectivités territoriales et d'autres ministères déconcentrés. Au niveau de la société civile, une initiative menée par le WAEIF (West African Entrepreneurship and Innovation Foundation) a été identifiée (voir la description à l'encadré 3).

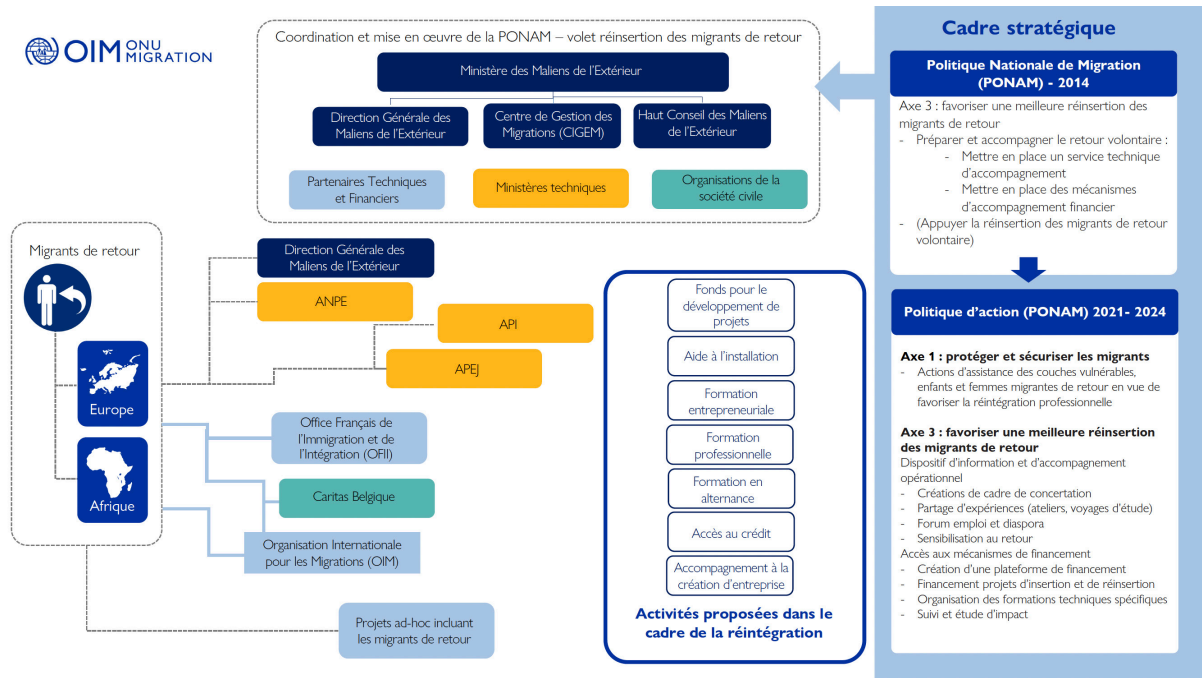
Les acteurs internationaux de la réintégration

L'OIM et l'OFIL sont les deux structures jouant un rôle dans les activités de réintégration. Ils travaillent sur des migrants de retour avec des profils différents. L'OFIL accompagne des migrants de retour de France, mais aussi d'autres pays européens. Tous les migrants de retour sont porteurs de projet et montent leurs plans d'affaires. Ils bénéficient d'une aide pour le développement de leur projet par le GRDR.¹ Cette ONG aide au montage de l'activité, du plan d'affaires et de la faisabilité réelle dans la zone de retour. Un comité de sélection est dirigé par l'OFIL et les institutions nationales (ANPE et APEJ) y participent. Les projets proposés par les migrants de retour sont évalués et financés. Ils reçoivent une première subvention, complétée par une deuxième subvention après passage du comité de suivi, quelques mois plus tard.

Pour l'OIM, la réintégration durable s'appuie sur trois piliers avec l'accompagnement psychosocial, social et économique. Pour le volet spécifique de la réintégration économique, des formations de trois à six mois sont proposées aux migrants de retour dans les secteurs suivants : soudure, couture, électricité, plomberie, menuiserie, mécanique moto, installation de panneaux photovoltaïques, etc. La formation la plus demandée concerne la comptabilité simplifiée et gestion d'entreprise, offerte aux migrants de retour qui souhaitent exercer une activité commerciale. À la suite de la formation, la personne reçoit un kit de démarrage. L'OIM travaille avec l'APEJ et l'ANPE pour l'encadrement et l'accompagnement dans la réinsertion économique.

¹ Le GRDR (Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural) est une ONG de solidarité internationale présente au Mali dans la région de Kayes. Elle travaille sur le développement économique local, le développement des compétences et sur les enjeux migratoires au niveau de la sous-région.

Figure 2 : Cadre stratégique et opérationnel de la réintégration au Mali



Encadré 1: Les constats actuels de la réintégration au Mali

L'accompagnement des migrants de retour est individualisé. Peu de projets de réintégration économique ont été initiés pour un groupe de migrants de retour ou de migrants avec leurs communautés d'origine. Au niveau de la DGME, il existe un fond pour des initiatives communautaires ou collectives mais sans évaluation des résultats. Il faut donc se poser la question de savoir si la réintégration de ces migrants de retour est réussie et si les projets accompagnés répondent réellement à des besoins identifiés dans les analyses des chaînes de valeur. Les résultats d'une réintégration économique collective sont aussi à mieux connaître pour savoir dans quelle mesure adapter des mécanismes de réintégration au-delà du migrant de retour, à l'échelle collective ou communautaire.

Les choix d'orientation pris par les migrants de retour doivent être éclairés suivant les réalités locales et les opportunités identifiées. Pour assurer l'engagement des migrants de retour, il est essentiel que le projet soit formulé par eux-mêmes. Il est important que les migrants soient sensibilisés et informés sur les opportunités économiques de secteurs en croissance, avec des besoins de mains d'œuvre spécifiques ou avec de nouvelles opportunités comme c'est le cas de l'économie verte.

Les projets de réintégration de migrants de retour concernent différents profils de migrants. Pour « l'Initiative Conjointe EU-IOM pour la protection et la réintégration des migrants de retour-Mali », les migrants de retour sont ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas rester dans le pays hôte ou de transit. Les mécanismes d'aide sont différents entre les différents projets de réintégration dont ceux proposés par l'OFII et l'OIM.

L'engagement et la participation active du migrant de retour sont essentiels pour la réussite de sa réintégration durable. Les migrants de retour doivent être accompagnés pour définir leurs projets professionnels. Ils doivent connaître les opportunités économiques en cours et à venir sur des secteurs « inconnus » et faire des choix rationnels en fonction des réalités économiques, sociales et environnementales du Mali.

L'accompagnement dans la mise à niveau des compétences des migrants de retour doit permettre leur réintégration durable au Mali. Les formules utilisées sont essentiellement les formations professionnelles, entrepreneuriales et le lancement d'activités. Il est important de mieux adapter les solutions en fonction des résultats des enquêtes réalisées régulièrement par l'OIM.

III. ÉTAT DES LIEUX DES INITIATIVES MENÉES DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE

Pour que l'économie verte au Mali soit compatible avec la réintégration durable des migrants de retour, le cadre stratégique en faveur de l'économie verte doit pouvoir être compatible avec les orientations migratoires existantes. D'autre part, la stimulation des innovations, des technologies vertes et le développement des formations adaptées doivent être accessibles à tous, aux migrants de retour et groupes vivant en situations vulnérables.

A. CADRE STRATÉGIQUE MALIEN FAVORABLE À L'ÉCONOMIE VERTE

La vision de l'économie verte doit être réalisée en instituant les mesures, stratégies et politiques nécessaires pour faciliter un développement durable, juste et inclusif. Le Mali est doté d'un ensemble d'outils visant la protection de l'environnement, la sauvegarde des terres, le développement des énergies renouvelables et le développement agricole. Pour autant, il est important de noter qu'aucune stratégie ou politique ne porte sur l'économie verte ou les emplois verts.¹ En tant qu'agence de coordination de la mise en œuvre de ces aspects, l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD) joue un rôle central pour l'élaboration du cadre général portant sur la protection de l'environnement, la lutte contre la désertification, les changements climatiques et le développement durable.

En lien avec les engagements pris au niveau international lors de l'accord de Paris, le Mali a aussi pris des engagements par la Contribution déterminée au niveau national révisée (CDN) en 2020. Le Mali intègre les changements climatiques dans la planification économique et le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD, 2019-2023). Il s'agit du cadre de référence pour les différentes politiques de développement. Ces politiques sont thématiques, comme celles présentées à droite du schéma ou peuvent être plus transversales comme celles présentées à gauche du schéma. Ces documents doivent être au cœur de toute intervention portant sur l'économie verte.

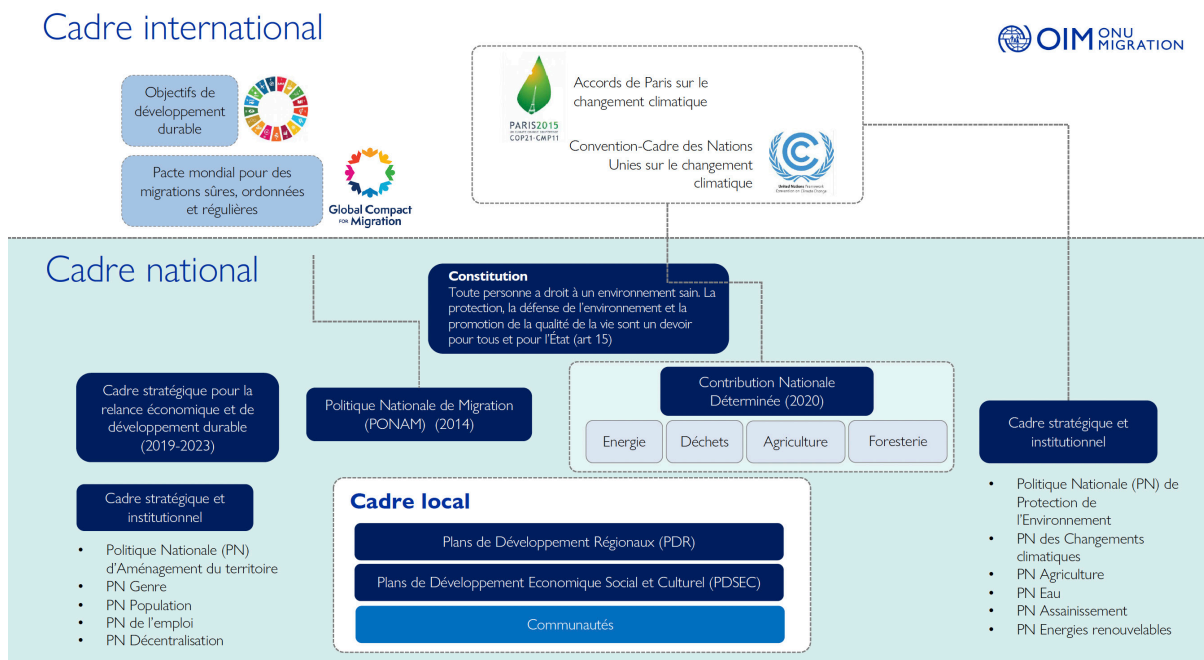
La PONAM ne fait aucune référence à l'économie verte, mais souligne l'importance de travailler sur la réintégration économique des migrants de retour. Dans le cadre spécifique de la migration de retour et de la création d'opportunités économiques pour eux et leurs communautés, d'autres politiques nationales sont étroitement liées comme la Politique Nationale Genre (2009) ou la Politique Nationale de l'Emploi.

La politique Nationale Genre vise notamment à améliorer l'accès égal à l'éducation et la formation entre les femmes et les hommes et à réduire les contraintes qui nuisent au bien-être social et économique de la femme et de la fille (axe 2). L'axe 3 de cette politique est lié à l'environnement et l'économie verte améliorant la contribution des femmes au développement économique par leur insertion aux circuits productifs et l'accès égal aux opportunités d'emploi et aux facteurs de production. Selon l'indice des inégalités de genre des Nations Unies, le Mali est classé 158 sur 162 en 2019.

Ce cadre institutionnel doit être remis en perspective avec le processus de décentralisation en application du décret 2018-0079/P-PM qui transfère les compétences de gestion des ressources naturelles aux collectivités territoriales. Les plans de développement régionaux et des collectivités locales offrent des réponses beaucoup plus concrètes et opérationnelles.

¹ OIT (2018), Compétences pour les emplois verts au Mali. OIT, Genève, p.11.

Figure 3 : Cadre stratégique portant sur l'environnement et la migration de retour



1. Les plans de développement au service de l'environnement

La concrétisation des orientations stratégiques portant sur l'environnement se fait localement au travers des Plans de Développement Régionaux (PDR) soutenus par les Agences Régionales et des Plans de Développement Économique, Social et Culturel (PDSEC), soutenus par les collectivités locales. Les PDSEC tiennent de plus en plus compte des enjeux de changements climatiques. Sans que ce soit systématique, les collectivités locales sont accompagnées pour l'intégration des enjeux liés aux changements climatiques. Il est important de mettre à profit ces plans de développement dans l'élaboration d'activités liées à la réintégration.

Les PDSEC permettent de faire ressortir les besoins spécifiques et l'identification des plus vulnérables. Les collectivités locales ont une meilleure connaissance des groupes vivant en situations vulnérables et disposent aussi des connaissances pour l'orientation d'activités liées à l'adaptation ou l'atténuation des changements climatiques. Passer par ces outils est aussi une façon d'assurer la durabilité des activités. Toutes les collectivités n'ont pas les mêmes capacités, mais sont accompagnées par les Agences Régionales de Développement (ARD). L'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales, (ANICT).

supporte également les collectivités locales dans l'attribution et l'allocation de subventions ou de financements. Cette agence est centrale dans le travail avec les collectivités locales connaissant leur état financier et de gouvernance et leur garantissant prêts et subventions par les PTF.

Les communes voient les migrants comme une opportunité pour leur développement. La participation de la diaspora dans la construction d'infrastructures, l'accompagnement de certains projets communaux placent les migrants comme des atouts pour le développement. Peu de processus de développement des PDSEC intègrent les migrants de retour comme des groupes vivant en situations vulnérables. Les PDSEC ne tiennent généralement pas compte de cela.

Encadré 2 : Exemple du PDSEC de la commune de Koniakary (région de Kayes)

En 2017, la commune de Koniakary a mis à jour son PDSEC. Accompagné par le GRDR, ce PDSEC a été élaboré en intégrant la dimension migratoire et des changements climatiques. Le GRDR a développé un manuel d'élaboration de PDSEC intégrant la migration. L'Agence de Développement Régional de Kayes (ADR K) a accompagné la commune à mettre en place un comité de pilotage de neuf membres, dont des élus, des techniciens de la Mairie et des acteurs de la société civile.

Un diagnostic approfondi de la migration a été réalisé auprès de la population avec une forte implication des migrants de retour et ceux installés dans la commune. La migration joue un rôle important dans la vie de la commune. En effet, les apports financiers dans les familles et les contributions directes pour le développement de la commune sont des leviers essentiels. La bonne gestion de la migration a été identifiée comme une priorité pour la commune et c'est aussi dans ce cadre qu'elle occupe une place importante dans le PDSEC.

Une des innovations de ce PDSEC est l'intégration de l'ensemble des questions relatives à la migration. Bien entendu, les opportunités offertes par les contributions de la diaspora sont identifiées, mais ne se limitent pas à cela. La sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière et surtout l'accompagnement au retour sont identifiés dans le PDSEC.

En effet, certaines activités du plan d'action sont prévues pour soutenir les migrants de retour :

- Appui à la structuration des associations de migrants de retour ;
- Constitution de répertoires de migrants de retour et de la diaspora ;
- Mise en place d'un comité de recensement des migrants de retour ;
- Transfert des compétences et valorisation du savoir-faire des migrants de retour.

Actuellement, la commune III du district de Bamako s'intéresse à l'approche lancée par la commune de Koniakary. La commune III est venue échanger autour de l'expérience de la commune de Koniakary pour l'écriture de son PDSEC intégrant la migration. L'intérêt de cette approche est de cibler des actions aussi bien sur la sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière, l'accompagnement au retour et aussi les opportunités offertes par la diaspora souhaitant participer au développement de la commune.

Il est important de noter que les communes doivent être accompagnées pour ne pas limiter la migration aux opportunités offertes par la diaspora et cibler les enjeux liés au retour des migrants. Dans une approche holistique, l'OIM doit travailler avec les autorités locales et la société civile pour promouvoir une approche du retour et de la réintégration dans les PDSEC. Cette approche doit s'imbriquer avec l'approche environnementale des PDSEC pour allant dans le sens de l'amélioration de la résilience communautaire et du développement économique local.¹

- Sensibilisation des communes et des autorités techniques déconcentrées à l'intérêt de définir et de mettre en œuvre une planification locale intégrant les enjeux des changements climatiques et l'intégration de la migration (particulièrement sur les mécanismes d'accompagnement à la réintégration des migrants de retour) ;
- Travailler avec les communes identifiées comme zones de retour, pour intégrer dans leurs PDSEC et plans d'action, des mécanismes visant le suivi et l'accompagnement à la réintégration économique de ces migrants de retour ;
- Recenser, cibler et associer les différentes parties prenantes (associations et groupements citoyens, associations de migrants et de la diaspora, représentants des groupes vivant dans les situations les plus vulnérables et du secteur privé) afin de les sensibiliser et intégrer à un développement économique inclusif et durable pour toute la communauté, y compris les femmes, les jeunes, les personnes vivant en situation de vulnérabilités et les migrants de retour.

2. Le rôle des associations de la société civile et de la diaspora

Les associations de la diaspora jouent un rôle important dans le développement local. En effet, sous l'impulsion de ces associations, certains projets identifiés dans les PDSEC sont financés, comme des infrastructures communautaires. Ces associations jouent un rôle pour le financement de ces activités alors que les communautés n'ont pas toujours les budgets pour cela. Elles permettent une convergence de la diaspora au niveau financier et des idées tout en dépassant les difficultés administratives et opérationnelles des collectivités locales. Ces associations jouent un rôle stimulant pour les collectivités locales par le développement d'infrastructures.

Les associations locales jouent un rôle important pour l'identification des problématiques liées aux changements climatiques et les réponses envisagées. Bien souvent, elles participent à l'identification des priorités d'actions à mener et permettent aussi d'associer l'ensemble de la communauté, y compris les groupes vivant dans des situations de vulnérabilité. Le réseau « Réso Climat Mali »² regroupe des ONG locales porteuses d'initiatives locales d'adaptation durable aux effets des changements climatiques pour les communautés rurales.

¹ OIM (2021), politique de l'OIM relative au processus complet de retour, de réadmission et de réintégration, p.8. [Lien](#)

² Réso Climat Mali est réseau de plus de 100 ONG œuvrant pour développement durable viable et équitable pour tous. Le secrétariat est assuré par Mali-Folkcenter.

B. ACCOMPAGNEMENT DES INNOVATIONS DANS L'ÉCONOMIE VERTE

1. L'Agence des Énergies Renouvelables

Créée en 2014, l'Agence des Énergies Renouvelables (AER – Mali) est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPTS). Sa mission est de promouvoir l'utilisation à grande échelle des énergies renouvelables. Elle travaille sur la recherche et le développement de technologies faisant la promotion de l'énergie renouvelable. Les technologies développées sont les chauffe-eaux, les fours, les séchoirs, les pompes et les systèmes d'irrigation solaires. L'agence les fabrique à la demande et propose des formations pour leur utilisation. Elle peut aussi proposer des formations dans son centre pour la fabrication de ces technologies.

- Ces technologies peuvent être fabriquées avec les matériaux présents sur le marché.
- Les formations pour l'apprentissage de la fabrication sont assez rapides (une à deux semaines, une semaine de théorie et une semaine de pratique).
- Cette institution est basée à Bamako et ne dispose pas de bureaux dans les régions.

2. Le rôle des incubateurs et accélérateurs

Le Mali dispose de plusieurs incubateurs et accélérateurs, principalement basés à Bamako. Certains développent leurs activités en régions, comme Donilab présent à Ségou, Sikasso et Mopti. Ils travaillent habituellement avec des entrepreneurs qui ont des niveaux d'éducation élevés. En travaillant en région, cela les force à travailler avec personnes ayant des niveaux d'éducation beaucoup plus hétérogène.

Tableau 4 : Présentation générale des incubateurs au Mali

Nom	Informations générales
Impact Hub	Présent uniquement à Bamako ; Pas d'orientations spécifiques sur l'économie verte, mais l'entrepreneuriat en général ; Collabore avec le FACEJ pour soutenir les jeunes sortants de formations professionnelles, techniques ou supérieures à lancer leur entreprise ; Accompagne spécifiquement l'entrepreneuriat féminin « Elle accélère ».
Élevage	Présent à Bamako et Sikasso ; Orienté sur l'entrepreneuriat vert (projets précédents) et travaille aussi avec la diaspora.
Bamako Incubateur	Présent uniquement à Bamako ; Pas d'orientations spécifiques sur l'économie verte, mais plutôt sur le numérique ; Cible les jeunes, la diaspora et les migrants de retour.
DjokkoLab	Présent uniquement à Bamako ; Pas d'orientations spécifiques sur l'économie verte, mais plutôt sur le numérique.
Createam	Basé à Bamako ; Orienté sur le numérique, l'énergie renouvelable, l'environnement ou l'Agrobusiness

Ces structures proposent des accompagnements en partant du diagnostic, des besoins spécifiques, l'adaptation des modules de formation (gestion d'entreprise, marketing, communication), et le développement et la réalisation d'un plan d'action. Les accompagnements peuvent être sur des durées variables de six mois à un an. Ils accompagnent et orientent vers le financement. Une de leurs forces est d'avoir une connaissance opérationnelle et du marché pour accompagner le lancement d'idées.

Les communautés de praticiens sont une grande force de ces organisations permettant la mise en relation, les échanges entre pairs et le développement d'espaces de travail par les hackathons. Donilab a travaillé avec le PNUD pour le développement d'activités dans l'économie verte. En 2021, Charbon écologique, la ferme intégrée Cissé Kunda et Univers Intrants Bio ont été les trois lauréats du hackathon.

Enfin, la diaspora est aussi une des cibles de ces structures pour accompagner les Maliens souhaitant développer une activité au Mali. C'est le cas de SANUVA qui a été accompagné par un incubateur dans le cadre du programme Meet Africa II.¹

C. ACCÈS À LA FORMATION

L'éducation et la formation professionnelle souffrent d'un problème de qualité et d'un difficile alignement entre formation et besoins de l'économie nationale en ressources humaines.² Cela se traduit par un nombre important de diplômés du secondaire et du supérieur évoluant dans l'informel ou ne trouvant pas d'emplois.

La main d'œuvre malienne manque de qualifications avec six personnes sur dix (61,9 %) n'ayant aucune instruction.³ Ce chiffre est plus élevé chez les femmes (66,7 %) que chez les hommes (57 %).⁴ Dans les régions de l'étude, la population n'ayant aucune instruction est la plus faible à Bamako (29 %). À Kayes, 53,5 % de la population n'a aucune instruction. Enfin, cela concerne 62 % de la population à Koulikoro et 70,1 % à Sikasso.⁵

De nombreux acteurs sont impliqués dans la formation professionnelle avec des acteurs publics comme la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP), le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), l'ANPE et l'APEJ qui disposent d'agences déconcentrées. Au niveau décentralisé, les régions participent à la mise en place de schémas directeurs répondant aux problématiques locales et besoins de formations identifiées. À côté de ces acteurs publics, d'autres acteurs comme les centres de formation et les entreprises privés viennent compléter les acteurs de la formation.

1 Meet Africa II est un programme financé par l'Union européenne et l'AFD et mis en œuvre par Expertise France en Afrique. Il a pour objectif de favoriser la création d'entreprises et d'emplois par la mobilisation de ressources de la diaspora.

2 Gouvernement du Mali (2022), Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) du Mali, p.32.

3 INSTAT (2021), Rapport de l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP), juillet 2021, p.17.

4 INSTAT (2021), Rapport de l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP), juillet 2021, p.17.

5 INSTAT (2021), Rapport de l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP), juillet 2021, p.17.

Dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, l'inadéquation entre les formations, les opportunités et le marché de l'emploi est une grande faiblesse pour le développement du pays, et plus spécialement pour le développement de l'économie verte. Il existe peu de dispositifs performants de développement des compétences lorsque l'on parle d'économie verte.

Il faut être prudent sur la qualité des enseignements proposés dans les centres de formation lorsque cela concerne l'économie verte. En effet, les centres de formation classiques proposent des formations en agriculture, horticulture, mais les techniques d'agroécologie ou d'agriculture biologique ne sont que partiellement ou pas abordées. Il est important de renforcer leurs capacités pour que les modules enseignés soient durables et intègrent l'approche écologique. Dans le secteur de l'énergie, les formations les plus classiques sont l'installation de panneaux photovoltaïques.

Les acteurs classiques de la formation

APEJ Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

Cette agence, présentée ci-dessus pour ses activités dans l'accompagnement des migrants de retour, forme chaque année de nombreux jeunes. Habituellement, les formations sont proposées aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés âgés de 18 à 40 ans, mais ne conduisent pas nécessairement à l'intégration durable sur le marché du travail. Comme cela a été souligné par plusieurs PTF, les mécanismes de suivi post-formation et d'accompagnement pour une intégration durable sur le marché de l'emploi faisant défaut.

« EOJ emploi » est une plateforme de l'APEJ soutenue par l'OIM et qui permet de mieux comprendre les opportunités d'emplois (description par des fiches métiers) et d'identifier des offres d'emplois. Cette plateforme met aussi en avant des « success story » de jeunes. Certains emplois de l'économie verte sont présentés dans ces fiches métiers (huit dans le secteur agrosylvopastoral, un dans le secteur de l'énergie et huit dans le secteur artisanat/agroalimentaire/industrie), mais ne sont pas toujours détaillés. L'initiative est intéressante, mais souligne le manque de soutien opérationnel. En effet, ceci est illustré par le manque d'offres proposées dans ces secteurs (une offre à Bamako). Cette initiative pourrait servir de vitrine des opportunités dans l'économie verte.

FAFPA Fond d'Appui à la formation Profession-nelle et à l'Ap- pren-tissage

Le FAFPA dépend du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Un de ses axes d'intervention concerne la formation professionnelle informelle. Chaque année, une centaine d'ONG bénéficient de formations répondant à leur besoin. Un dossier est monté par l'ONG avec l'appui des antennes régionales et un centre agréé est identifié parmi la liste des centres reconnus par le FAFPA. Une fois accepté, le FAFPA finance à 90 % les formations.

Un travail doit être fait pour améliorer l'offre de structures accréditées dans le secteur de l'économie verte notamment par des acteurs du secteur privé et des centres mettant à niveau leurs offres.

ANPE
Agence Na-
tionale pour
l'Emploi

L'ANPE dispose de ses propres centres de formations professionnelles (école Kayes, centre de perfectionnement et de reconversion à Bamako, Ségou, Kayes, Mopti, Gao et Sikasso). Ces centres sont utilisés pour former et d'accompagner les migrants de retour.

L'ANPE utilise aussi le système de formation par les pairs en s'appuyant sur les groupements locaux pour assurer les formations.

Dans les modules liés à la création d'entreprise, un module est proposé sur la gestion de l'environnement au sein de son entreprise (ex : impact de son activité sur l'environnement).

L'ANPE intervient localement. Par exemple à Kayes, elle soutient les coopératives de femmes au travers du projet « Intégrateur », faisant le lien entre agriculture, aviculture et pisciculture.

L'ANPE et l'APEJ sont des partenaires de l'OIM pour l'accompagnement à la réintégration des migrants de retour. Les capacités de ces acteurs doivent être renforcées notamment sur leurs activités proposées dans les régions pour assurer la prise en charge des migrants de retour (basé sur l'expérience des points focaux migration) et aussi développer les opportunités de filières dans l'économie verte en lien avec les ARD. Comme le propose l'ANPE avec des formations par les pairs et aussi le FAFPA avec les organismes locaux accrédités, ces mécanismes viennent développer l'offre locale de formation qu'il faut orienter sur l'intégration de compétences vertes. En effet, le centre de Formation Professionnelle sur les énergies renouvelables et le climat de Sélingué est un bon exemple de centre spécialisé collaborant avec l'APEJ, situé dans le cercle de Bougouni à la frontière avec la Guinée. Enfin, les mécanismes de suivi sont essentiels à mettre en place pour assurer l'insertion économique des jeunes et des migrants de retour.

Les formations par le secteur privé

L'offre de formations dans l'agroécologie est adaptée selon le besoin des publics cibles et de nombreuses ONG proposent leurs services. C'est le cas de structures comme Association Malienne pour la Solidarité et le Développement (AMSD), Association Malienne d'Eveil au Développement Durable (AMEDD) et Mali Folkecenter qui proposent des enseignements techniques et pratiques sur site ou dans leurs propres centres.¹ L'une des forces de ces systèmes concerne le suivi qui peut être fait par une approche locale et participative.

Dans le secteur de l'énergie et du recyclage des déchets, les acteurs du secteur privé rencontrés disposent déjà de modules de formation qu'ils mettent à disposition pour former leurs propres ressources humaines ou pour répondre aux besoins de la filière (en tant que prestataire de services).

Les filières et modules de formations doivent être développés pour répondre aux besoins de ces filières. Il est essentiel de proposer une démarche concrète et liée au monde professionnel. En effet, en développant des modules avec le secteur privé, cela permet d'être orienté sur les besoins du marché et ainsi proposer des modules opérationnels.

¹ L'annexe 5 reprend une série de structures proposant des formations dans le secteur de l'agroécologie.

Tableau 5 : Structures du secteur privé assurant des formations sur l'économie verte

Filière	Structure	Offre
Gestion des déchets	SANUVA	Sensibilisation à la gestion des déchets, formations « d'ambassadeurs de la gestion des déchets ».
Gestion des déchets et énergie	Green Energy	Formations pratiques dans la fabrication de pellets et biocombustibles.
Énergie (biodigester individuel)	BioMass	Formations pratiques sur la fabrication des biodigesteurs et l'adaptation des foyers.
Agroécologie, recyclage, valorisation des déchets	AMSD	Dispose d'un centre de formation à Bamako avec ferme intégrée pour les travaux pratiques (agriculture, pisciculture, maraichage et élevage). Ils ont aussi une mallette mobile pour les formations sur le terrain. Les formations sont basées sur la pratique.
Agroécologie	Résapac	Il s'agit d'un réseau qui travaille avec les agriculteurs, les consommateurs et transformateurs. Ils proposent des formations sur le changement de comportements pour soutenir une agriculture biologique.
Énergie	E.CO.S21	Propose des formations sur les énergies renouvelables et plus spécialement les installations photovoltaïques.
Agroécologie	Mali Folkcenter	Formation dans le secteur de l'agroécologie (ex. culture de la gomme arabique), sensibilisation environnementale.
Agroécologie, foresterie	AMEDD (région de Sikasso)	Diffusion des technologies et innovations d'adaptation des systèmes de production à la variabilité et aux changements climatiques (gestion durable des terres, agroforesterie) ; <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la création de start-up dans l'environnement ; • Renforcement de capacités des organisations rurales.

D. INITIATIVES DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE

1. Fermes agricoles intégrées

Les fermes agricoles intégrées permettent à la communauté de travailler ensemble en ciblant les groupes vivant dans des situations vulnérables. Ces structures sont organisées autour du maraîchage et intègrent ensuite d'autres activités comme l'aviculture, l'élevage, la pisciculture, la transformation agroalimentaire et l'agroforesterie. Toutes ces activités se complètent dans une optique de gestion durable des ressources naturelles et permettent d'améliorer la sécurité alimentaire de la communauté et des plus vulnérables.

De nombreux projets sont mis en place en utilisant cette méthode, directement par les collectivités locales, avec l'appui de certains PTF ou par certaines agences maliennes. Certaines fermes sont pilotées par des organisations paysannes et servent à la présentation de techniques agricoles,¹ dans l'agroforesterie et la récupération des terres et un réseau de paysans qui appliquent ces techniques dans leurs parcelles (smart agriculture). Ces fermes pourraient être mises en place à l'initiative communautaire en soutien aux migrants de retour.

L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte dispose d'une autonomie financière et de gestion. Elle intervient sur le tracé de la grande muraille verte, dans les zones arides et semi-arides (régions de Kayes et Koulikoro) sur trois composantes : changements climatiques, biodiversité et désertification. L'Agence développe des Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI)² qui intègrent les différentes activités. Une attention particulière est portée sur la participation des femmes à ces activités. Un accompagnement technique est proposé avec le soutien des autorités locales pour le suivi durable de la gestion de ces fermes. L'OIM a signé une convention avec cette agence et des activités pourraient être menées conjointement pour développer des fermes dans des zones de retour et situées sur le tracé de la grande muraille verte.

Encadré 3 : Des fermes intégrées pour les migrants de retour

En périphérie de Bamako, un réseau d'entrepreneurs (WAEIF, West African Entrepreneurship and Innovation Foundation) s'est mobilisé pour accueillir 15 migrants expulsés du Maroc. Ces jeunes sont accueillis sur un site d'incubation pendant trois mois pour être accompagnés sur leurs projets (maraîchage et élevage). Logés et nourris sur place, ils sont formés avec l'aide d'entrepreneurs du réseau, avant de regagner leurs communautés. Le réseau est présent sur l'ensemble du territoire et permet un suivi par des pairs.

Au Sénégal, une expérience d'accueil spontanée intéressante a été identifiée par l'OIM. À Kolda, région du sud du Sénégal, un ancien migrant rentré des États-Unis a installé sa ferme « Sow Ranch » de 10ha sur des terres dégradées. Il a transformé l'espace en zone agroécologique prospère. Cette ferme sert de terrain d'expérimentation, de formation et d'accueil pour les jeunes des villages voisins, marqués par l'exode rural et les départs.

¹ Une liste des fermes intégrées est présentée en annexe 6.

² Quatre jardins et quatre FACI ont été mis en place dans les régions de Kayes (cercle de Nioro) et Koulikoro (cercle de Nara) en 2020.

Dans le cadre de « l'Initiative Conjointe EU-IOM pour la protection et la réintégration des migrants de retour », des projets communautaires de fermes ou d'exploitations agricoles ont été mis en place dans plusieurs pays (Guinée, Sénégal, Burkina Faso, Niger). Dans les projets communautaires, 57 % sont des membres de la communauté et 43 % sont des migrants de retour. Les leçons tirées de ces initiatives sont :

- Les activités communautaires soutiennent la cohésion sociale et facilitent la cohabitation entre les migrants de retour et les membres de la communauté.
- Au moment de la récolte, le besoin en main-d'œuvre est plus important et offre des retombées plus larges, utilisant ainsi l'ensemble de la communauté.
- L'implication des autorités locales a facilité l'acquisition des terres et la médiation communautaire.

2. Aménagements durables

• Reboisement

Durant la période d'hivernage (août), des campagnes de reboisement sont lancées. Ces campagnes mobilisent les communautés pour la plantation de jeunes pousses pour répondre à la diminution des ressources forestières utilisées pour la consommation en bois-énergie. En effet, la perte des écosystèmes forestiers entraîne la dégradation des terres et la diminution des capacités agricoles et d'élevage.

Un fond de reboisement existe, mais est difficile à mobiliser. Plusieurs acteurs participent aux activités de reboisement qui sont essentielles pour accompagner les activités de développement d'énergie alternative au bois.

Direction Nationale des Eaux et forêts

Les services d'agriculture déconcentrés jouent un rôle dans la sélection et l'identification des sites. Les techniciens connaissent localement les besoins.

Agence de la grande muraille verte

Dans ses activités, l'agence facilite la récupération des terres dégradées et appuie le reboisement notamment en plantant des essences utiles à l'exploitation (acacia du Sénégal pour la production de gomme arabique).

AMADER

L'Agence a pour mission principale la maîtrise de la consommation d'énergie domestique et le développement de l'accès à l'électricité en milieu rural et périurbain. Dans ses activités, elle vise à promouvoir la gestion des forêts afin de réduire les pressions sur les ressources forestières tout en encourageant les produits de substitution et les initiatives efficaces en matière d'énergie.

• **Infrastructures**

L'APEJ accompagne la mise en œuvre d'activités à Haute Intensité de Mains d'œuvre (HIMO). Chaque année, elle dispose d'une enveloppe spécifique pour réaliser ses activités. Ses activités répondent à des besoins formulés par les collectivités locales, dans une optique de création d'emplois. Les chantiers peuvent durer entre deux et quatre mois, selon le type de travaux souhaités et peuvent inclure les personnes vivant dans des situations vulnérables. La réalisation et les mécanismes de mise en œuvre sont ajustables dans les dossiers d'appel d'offres (critères de sélection, salaire minimum, répartition par groupes).

Les travaux réalisés par l'APEJ en zone urbaine sont l'aménagement de voiries (pavage) et d'infrastructures publiques (marchés, places publiques), la gestion des déchets (collecte, tri et recyclage) et l'entretien des infrastructures (curage des caniveaux). En zone rurale, les travaux d'infrastructures en HIMO concernent l'aménagement de pistes rurales, de périmètres maraichers et de périmètres irrigués. D'autres activités liées à l'atténuation des effets des changements climatiques sont aussi mises en place comme la restauration des sols par l'aménagement de cordons pierreux, la reforestation et le reboisement.

D'autres agences comme l'Agence du Bassin du Fleuve Niger travaille sur des activités d'aménagement. Cette dernière a la particularité de travailler sur les aménagements visant la préservation du fleuve (protection des berges et entretien contre la pollution du fleuve)

3. Projets soutenus par les PTF faisant le lien avec l'économie verte et les régions ciblées

Helvetas	Sikasso (Yanfolila, Bougouni, Kolondiéba)	JIGITUGU – répondre aux espoirs Formation à des métiers agricoles (agroécologie, commercialisation de nouvelles variétés de légumes, élevage de volailles) ; Formations courtes et pratiques par des experts locaux ; Ciblage des jeunes et des femmes ; Filières : beurre de karité, sésame et fonio.	Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour
GERES	Kayes (cercle de Kita), Ségou et Sikasso (Cercle de Koutiala)	ZAE – Zone d'Activités Electrifiées Huit communes sont ciblées pour le développement de zones économiques dans le cadre d'une approche territoriale intégrée (concentration de la consommation d'électricité). Un groupement de bâtiments est construit avec des techniques durables pour accueillir les entrepreneurs et entreprises présentes dans la commune (entre 10 et 15). Les acteurs économiques sont accompagnés pour le développement entrepreneurial et l'accompagnement de l'accès au crédit et financement. La zone est alimentée en énergie renouvelable (énergie solaire et huile végétale). Les activités sont sélectionnées par la communauté (activités déjà lancées ou activités à haut potentiel social).	Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour

CAR-ITAS Suisse	Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti et Segou	Stratégie Migration/Revenu/Climat Caritas Suisse diversifie son intervention via les chaînes de valeurs et les techniques agroécologiques, et renforce l'intégration de la thématique du changement climatique et de l'aspect du genre. Avec une perspective d'autonomisation des groupements paysans, le renforcement des capacités des organisations est également poursuivi et consolidé notamment sur la gestion des ressources.	Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour
GRDR	Kayes	GRDR accompagne le développement local dans la région de Kayes. Il a lancé récemment un appel à projets pour soutenir les initiatives de la société civile (local et de la diaspora) pour répondre aux enjeux territoriaux notamment la croissance urbaine et l'adaptation aux changements climatiques. D'autres projets sont lancés notamment sur la promotion de l'agroécologie et de certaines filières (banane) dans la région de Kayes, l'accompagnement des migrants de retour en partenariat avec l'OFII.	Ciblage des migrants de retour avec un accompagnement individualisé (en partenariat avec l'OFII)
AEDD/PNUD		Fond Climat Mali Ce fonds s'inscrit dans les priorités de la Contribution Déterminée Nationale. Ce fonds est alimenté par la Norvège et la Suède. Il est logé au sein de l'AEDD soutenu par un secrétariat technique et l'appui administratif du PNUD. Des appels à candidature sont lancés pour le financement de projets entre 800.000 et 1.000.000 USD, soutenus par des ONG et avec le parrainage d'une agence des Nations Unies (FAO, UNESCO, PAM, PNUD, ONU-Femmes et UNICEF). 14 projets ont déjà été financés et portent aussi sur l'agriculture (79 %), l'énergie (14 %) et la foresterie (7 %).	Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour
UNCDF	Kayes (communes de Sandaré et Simby)	Approche Locale UNCDF fait des accompagnements pour des projets d'agriculture intégrée (pisciculture rattachée à des périmètres maraichers, mise en lien entre les exploitants pour les faire travailler ensemble). Exemple intéressant à Kayes dans les communes de Sandaré, Simby et Djadjella. Dans les environs, il y a une usine d'alevins qui facilite le développement de la pisciculture.	Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour
SNV	Bamako, Koulikoro, Sikasso et Ségou	African Biodigester Component (ABC) – Mali Au Mali, ce projet cherche à développer l'installation d'au moins 6.000 biodigesteurs de petite taille (niveau ménage). Les entreprises privées travaillant sur la construction/installation de biodigesteurs sont accompagnées à développer leurs activités et à améliorer l'accès au financement.	Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour

		<p>Développement du marché des foyers améliorés SNV apporte une assistance technique pour soutenir l'émergence des labels développés par le Mali dans le cadre des foyers améliorés. Elle accompagne les entreprises et les agences de l'état dans le développement du marché notamment dans les villes secondaires de Koulikoro et de Sikasso.</p>	<p>Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour</p>
MFC	Sikasso, Kayes, Kolokani et Bougouli	<p>Innov-Rec (2021-2024) Projet visant l'accompagnement de 150 initiatives écologiques et résilientes aux changements climatiques. Dans chacune des régions, un pôle de ressources locales est installé pour accompagner la création d'emplois verts, renforcer les capacités et promouvoir des initiatives locales. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des populations rurales par la promotion de métiers valorisant les produits locaux et contribuant à la résilience face aux changements climatiques.</p> <p>Le projet va coopérer avec les collectivités territoriales, l'assemblée permanente des chambres de métiers (APC-MM), assemblée permanente des chambres d'agriculture (APECAM).</p>	<p>Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour</p>
Swiss Contact	Bamako, Ségou, Sikasso, Koulikoro, Bougouni	<p>FACEJ Le projet vise l'accompagnement dans la création d'emplois pour les jeunes de 18 à 35 ans. Ne cible pas spécifiquement les emplois verts, mais y contribue, notamment avec le développement d'un « guichet vert ». Toutes les filières sont ciblées sauf celle liée au commerce. Le projet vise aussi à répondre aux problèmes d'accès au crédit par des mécanismes de co-financement.</p>	<p>Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour</p>
Enabel	Koulikoro (Cercle de Nara)	<p>Un nouveau projet environnement a été signé pour 11 millions d'Euros.</p>	<p>Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour</p>
GIZ	Kayes, Koulikoro et Sikasso	<p>Centre d'Innovation Verte (CIV) Ce projet vise l'accès à la formation et l'insertion professionnelle au travers de trois chaînes de valeur (riz, pommes de terre et mangues). 11 centres de formation sont accompagnés et ont des spécialités.</p> <p>MaliSania Ce projet travaille sur la gestion des déchets avec la mise en place de chaînes de valeur.</p> <p>PAPSE Ce projet travaille sur l'intégration des personnes déplacées internes et propose des accompagnements pour la formation et l'insertion professionnelle.</p>	<p>Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour</p>

LUX-DEV	Ségou et Sikasso	<p>Centre d'Innovation Verte (CIV) Ce projet vise l'accès à la formation et l'insertion professionnelle au travers de trois chaînes de valeur (riz, pommes de terre et mangues). 11 centres de formation sont accompagnés et ont des spécialités.</p> <p>MaliSania Ce projet travaille sur la gestion des déchets avec la mise en place de chaînes de valeur.</p> <p>PAPSE Ce projet travaille sur l'intégration des personnes déplacées internes et propose des accompagnements pour la formation et l'insertion professionnelle.</p>	Pas de ciblage spécifique pour les migrants de retour Pas de quotas pour les migrants de retour
----------------	------------------	---	--

E. ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR VERS DES PROJETS EXISTANTS

Dans les projets mentionnés ci-dessus, les possibilités d'orientation des migrants de retour accompagnés par l'OIM dans le cadre de la réintégration ont été soulignées. Les projets peuvent évoluer selon des réalités différentes (calendrier d'exécution, zones d'intervention et critères d'éligibilité des migrants), qui ne correspondent pas toujours aux besoins du migrant de retour. Ces projets n'ont pas de ciblage spécifique des migrants de retour, mais se disent intéressés de les accueillir. Pour certains projets, la présence de migrants de retour dans les bénéficiaires du projet n'est pas connue. Aucune collecte de données n'est faite à ce niveau-là.

Cependant certaines difficultés ne sont pas négligeables. Les besoins liés à l'organisation d'orientation vers d'autres projets sont souvent minimisés. La coordination et la concertation sont essentielles. Les projets de développement doivent mieux comprendre les enjeux liés à la réintégration des migrants de retour. L'OIM et ses partenaires doivent faciliter ce lien avec ces projets de développement. Ces mécanismes ont déjà été proposés, mais les résultats ne montrent pas un engouement important de la part des migrants de retour.

Pour que ces orientations vers d'autres projets soient réelles et efficaces, il est nécessaire de stimuler les collaborations et mécanismes de coordination entre les acteurs de la réintégration et de développement.

- Au travers de ces partenaires, l'OIM doit faciliter le développement des connaissances des projets portant sur l'économie verte, assurer que les partenaires et les gestionnaires de cas de réintégration aient connaissance de ces projets et facilitent la mise en relation.
- Les projets doivent aussi utiliser les plateformes existantes (ex : Espace Orientation Jeunesse-EOJ pour l'APEJ) afin de référencer les possibilités de partenariats. Les mécanismes de coordination et de partenariats doivent être des deux côtés pour que les projets aient bien connaissance de ce public et qu'un suivi adapté soit proposé.
- Les migrants de retour doivent être mieux informés sur les possibilités d'accompagnement dans le cadre d'autres projets.
- Des accompagnements plus spécifiques peuvent être aussi proposés aux migrants de retour pour rendre attractives les opportunités qui se dégagent de ces projets.
- Le suivi de ces migrants de retour doit être au minimum maintenu voir renforcé puisque le suivi est nécessaire pour assurer la coordination entre l'OIM et ses partenaires et les projets orientés vers l'économie verte.

Encadré 4 : Retour d'expérience du projet EJOM (Emploi des Jeunes crée des Opportunités Ici, au Mali)

Le projet EJOM a été mis en œuvre sur quatre ans et sept mois, par SNV, APEJ, ICCO et Waste. Le projet a permis à 8.600 jeunes de bénéficier de formations, d'accompagnement à l'entrepreneuriat, de soutien au développement d'entreprises et à la création de fermes horticoles. Les filières visées par le projet étaient l'agroalimentaire, la gestion des déchets, l'horticulture et l'artisanat utilitaire. L'objectif du projet était d'atteindre 15 % de migrants de retour. Pour finir, ils n'ont représenté que 8 % des bénéficiaires.

En janvier 2021, l'OIM avait orienté 249 migrants de retour vers le projet EJOM. Seulement 12 migrants de retour ont eu un support confirmé par le projet. Il y a donc une grande perte entre les orientations faites et l'appui effectif de ces migrants. Une des raisons justifiant ce décalage s'explique par le manque de documents d'identité des migrants de retour. Les projets doivent avoir des conditions plus souples pour l'intégration d'un migrant de retour sur son projet. D'autre part, l'OIM doit faciliter la coordination avec ces projets pour s'assurer que l'orientation aboutisse concrètement à un appui effectif du projet.

IV. ÉCONOMIE VERTE ET OPPORTUNITÉS POUR LES COMMUNAUTÉS DE DÉPART

A. AGRICULTURE

L'agriculture est présentée ici dans son sens large en intégrant les sous-filières de la foresterie, l'élevage et la pisciculture. C'est un secteur porteur dans une grande partie des communautés de l'étude, qu'elles soient périurbaines ou rurales. Les compétences sont très diverses d'un point de vue technique, entrepreneurial et managérial. Ces filières agricoles doivent être mieux connues par les migrants de retour pour les ouvrir sur des activités de rente. Le développement de chaînes de valeur (notamment dans le 'business' pour lesquels les jeunes expriment une préférence) permet d'augmenter l'éventail de métiers et d'être aligné avec leurs aspirations tout en revalorisant le secteur.¹

1. Agroécologie

L'agroécologie n'est pas une pratique encore très répandue.² Les pratiques de l'agroécologie sont multiples et concernent l'utilisation d'engrais naturels, de biopesticides, de haies vives, et de techniques de conservation et de production de semences. Bien souvent l'agroécologie concerne le couplage du maraichage et du petit élevage pour faciliter la fabrication de fumure ou la pisciculture pour l'arrosage et les apports nutritifs de l'eau utilisée en pisciculture. Les exploitations individuelles sont généralement autour d'un ou deux hectares. En zone rurale, l'agriculture est principalement de subsistance.

Tableau 6 : description des cultures pratiquées et des acteurs d'intérêt par région

Région	Cultures	Structures d'intérêts
Kayes	Mil, maïs, sorgho, gombo , arachide , haricot, tubercules, maraichage en général, banane, échalotte/oignon...	Union des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (URCUMAK) Réseau des horticultures de Kayes
Sikasso	Maïs, sorgho, arachide et mil, riz, pomme de terre dans les zones « bas-fonds », sésame, noix de karité et mangue.	Union Régionale des Commerçants et Exportateurs de Pommes de Terre de Sikasso (URCEP), entreprises de séchage situées à Sikasso (Diallo et Ken Yiriden), Baramouso
Koulikoro	Millet, sorgho et niébé, maraichage	OHVN, AGROWOMEN, OPIB, LOA, start-up Bimouso

Pour des raisons financières, certaines exploitations fabriquent elles-mêmes leurs engrais et les pesticides sans pour autant être certifiées « bio ». Certaines certifications existent, mais les consommateurs s'y intéressent peu et les exploitants accèdent difficilement à ces certifications. En effet, le temps de conversion est long et peut prendre plusieurs années. Le premier enjeu est financier avec la priorité donnée par les consommateurs aux prix et à la quantité. La qualité n'arrive qu'après. Ce n'est que par la pratique qu'on se rend compte que les produits durent plus longtemps et que les pratiques peuvent évoluer.

¹ Samuel Hall (2018). Analyse des principales opportunités de réintégration économique dans cinq pays d'origine (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali et Sénégal), pour l'OIM Maroc, p.25.

² PNUD et PNUE (2022), Evaluation environnementale intégrée du Mali, p.78.

Dans les zones marquées par la production de coton comme le cercle de Kita, des initiatives cherchent à soutenir la transition agroécologique tant pour le coton que pour le maraichage. Cela nécessite d'adapter des exploitations pour en faire des cultures de rente. Ce travail peut être mené avec les agences déconcentrées de l'état et aussi les faitières paysannes (CNOP, AOPP et FENABE et des grosses faitières qui appuient des producteurs dans leurs zones).

L'agriculture durable a un grand potentiel. Elle nécessite l'emploi d'une main d'œuvre plus nombreuse et peut donc être source de création d'emplois. Les femmes participent à la production de denrées destinées à la consommation domestique. Elles jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des ménages et des communautés. Elles sont souvent associées dans les projets de maraichage et d'agroécologie. De nombreuses ONG travaillent sur la formation en agroécologie et les opportunités sont importantes dès lors qu'il y a une perspective à moyen terme. Cependant, deux difficultés majeures ont été identifiées et concernent l'accès à la terre et l'accès à l'eau.

Enfin, il y a aussi la possibilité de créer des emplois sur d'autres segments de la chaîne de valeur, que celle de la production, comme la transformation de qualité pour le secteur agroalimentaire, la conservation, et le petit marketing pour la commercialisation.

Forces	Faiblesses
Marché urbain en pleine croissance ; Qualité des produits (conservation plus longue).	Accès à la terre ; Durée de la transformation en agriculture biologique ; Client orienté sur le coût des produits avant la qualité ; Acheminement des produits.
Opportunités	Menaces
Transformation de l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale ; Développement des filières de transformation, conservation et valorisation de la qualité (label).	Urbanisation rapide qui limite les possibilités d'accès à la terre ; Accès à l'eau ; Désertification accrue ; Amenuisement des ressources naturelles

Tableau 7 : Chaînes de valeurs innovantes

Bra-chiaria	Cette plante permet d'assurer une production fourragère utile pour le bétail et dont les graines (comparable à du maïs) sont demandées sur le marché. Les différentes espèces produisent toutes une forte biomasse (fourrage de qualité). Elles ont un système racinaire puissant et profond, capable de décompacter les sols, de les restructurer, d'injecter du carbone en profondeur.		
	Intérêts	Opportunités pour l'OIM	Perspectives
	Répond aux besoins pour nourrir le bétail (fourrage) ; Répond aux besoins alimentaires (graines) ; Restructure les sols.	Possibilité de l'utiliser sur des projets collectifs ; Accessible pour des personnes qui ont des terres.	AMEDD travaille dans la région de Sikasso et a déjà lancé des projets ; Enabel avec le CIFOR ont eu plusieurs expériences positives à ce niveau-là dans la région de Koulikoro.
Jatropha	<p>Cette plante est présente dans les régions de Kayes, Sikasso et Koulikoro. Elle sert à protéger les cultures contre les animaux. Les noix de jatropha peuvent servir à la production de biocarburant. Les feuilles sont un excellent fertilisant. Le risque est de mettre cette plante en concurrence avec le reste des cultures et remettre en cause la sécurité alimentaire locale. Son utilisation doit rester principalement en délimitation de parcelle.</p> <p>Le potentiel a été limité à cause du coût de production qui était plus élevé que les énergies fossiles. Actuellement, la montée des prix du pétrole et les situations de blocus peuvent être favorables pour le développement de ces plantes.</p> <p>Opportunités pour l'OIM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de l'utiliser sur des projets collectifs à petite échelle. • Accessible pour des personnes qui ont des terres. 		

L'Agroécologie urbaine :

En zones urbaines et périurbaines, l'agriculture devient un secteur d'intérêt pour les jeunes. Les jeunes diplômés se lancent sur l'agriculture périurbaine pour la création de valeur ajoutée. Il s'agit d'une activité plus entrepreneuriale et moins de subsistance. Autour de Bamako, il y a des fermes et entreprises agricoles qui visent à alimenter le marché urbain.

En zone urbaine, il y a des zones de cultures maraichères qui s'organisent de manière spontanée en bordure du fleuve et aussi sur des parcelles. Bien souvent, les exploitants ne sont pas propriétaires. Les exploitants trouvent une entente avec les propriétaires pour exploiter le terrain, mais doivent le quitter lorsque le terrain est vendu. Il y a un risque lié au foncier dans la pratique de l'agriculture périurbaine.

La transformation agroalimentaire :

Dans la transformation agroalimentaire, on compte les activités d’approvisionnement de produits, de marketing, recherche de clients et vente. Une des difficultés concerne la commercialisation et l’accès au marché. Des opportunités existent à ce niveau pour accompagner les producteurs de produits agricoles.

Le réseau Résapac soutient l’ensemble de la chaîne, de l’agriculteur, au transformateur et au consommateur. La démarche vise à informer et partager les expériences pour promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l’environnement. Le réseau accompagne la mise en place de marchés à Bamako pour faciliter la promotion des produits de saisons et transformés. D’autres organisations comme l’AMSD soutiennent le développement de label (ex. SPG Bio Local Mali/AMSD).

Certaines structures accompagnent plus spécifiquement les activités de transformation. L’AER dispose de technologies permettant le séchage avec plusieurs tailles. Ces technologies peuvent être fabriquées avec des matériaux que l’on trouve sur le marché local. Elles ne nécessitent pas d’utiliser de l’électricité pour les plus petits modules de séchages. L’utilisation de panneaux solaires est préconisée pour les modules de séchages industriels et de conservation. Ces méthodes sont aussi enseignées dans les centres de formation et par les groupements locaux.

La smart agriculture :

Le numérique est de plus en plus vu comme un outil d’accélération de l’agriculture durable en général et d’amélioration de la compétitivité sur les marchés, créateur d’emplois des jeunes ainsi que d’amélioration de la performance des systèmes alimentaires. Dans la région de Koulikoro, des dynamiques sont engagées pour la promotion de l’utilisation des technologies et des applications numériques. Un pôle numérique agricole et un salon numérique agricole ont eu lieu dans la région, soutenu par le gouvernement pour accélérer la croissance économique et le développement durable.

Les solutions peuvent intervenir à différents maillons de la chaîne de valeur comme la production, la gestion des ressources en eau, la commercialisation, la formation agricole. Les besoins sont importants et concernent aussi des solutions d’adaptation aux changements climatiques.

Une des difficultés est le manque de levier financier pour soutenir ces innovations. Des solutions de partenariats publics-privés peuvent permettre le développement de ces solutions.

Structures	Approche
Association MaliStart	Elle dispose d’une base de données des promoteurs de solutions et technologies numériques.
Start-up BI-MOUSO	Elle travaille sur le marketing et la commercialisation via une plateforme d’e-commerce

2. Agroforesterie

Les activités liées à l'agroforesterie sont une filière créatrice de revenus supplémentaires et d'emplois, dont les qualifications requises sont limitées. La filière de la foresterie concerne les pépinières, le greffage, la plantation et l'entretien, la récolte, la transformation et le commerce.

Tableau 8 : Chaînes de valeur porteuses pour la protection des forêts et la préservation de l'environnement

Structures	<p>Pour garantir l'activité, cela nécessite l'entretien de zones où poussent les arbres et les fleurs. Cette activité vient donc contribuer à la préservation des ressources naturelles pour que la production de miel puisse être rentable. Au Mali, l'apiculture est une activité en développement, principalement artisanale et masculine. Cette filière est une opportunité de création d'emplois et de revenus. Les revenus sont tirés du miel, de la cire, de la gelée royale et de la propolis. Il n'est pas nécessaire de posséder un terrain. Les essences qui peuvent être utilisées sont : Baobab, karité, bananier, moringa, entres autres.</p> <p>Les besoins techniques pour la création des ruches sont aussi à prendre en compte (menuisier). Les ruches peuvent être fabriquées avec les matériaux locaux. Certaines entreprises proposent des formations. La rentabilité de l'activité peut être atteinte après six mois.</p> <p><i>Structures d'intérêt : APIS Mali, Association Bokolo.</i></p>
Karité	<p>Le beurre de Karité sert dans l'agroalimentaire et la cosmétique. Ramassé sous la forme de noix, ce produit est soit vendu brut (plus fréquent) soit transformé artisanalement. Le Mali transforme peu le produit. Les femmes sont le plus souvent impliquées dans le ramassage, améliorant les revenus du ménage notamment en période de soudure.</p> <p>La zone de production concerne Sikasso, Kayes (cercle de Kita), Koulikoro.</p> <p><i>Structure d'intérêt : MaliShi (entreprise de transformation), Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) avec un projet d'autonomisation des femmes sur la filière karité.</i></p>
Néré/ Soubala	<p>La production de soubala se fait par les graines du néré. C'est un condiment utilisé en Afrique de l'Ouest, mais la production est insuffisante. La zone de production concerne les régions de Koulikoro et Sikasso.</p>
Gomme ar- bique	<p>Produit fortement demandé dans l'industrie agroalimentaire, il est produit au Mali par l'exploitation des acacias du Sénégal. Son exploitation bénéficie à l'ensemble de la communauté. Selon une étude de la GIZ, 80 % des habitants en zone rurale de production sont impliqués dans l'exploitation et la commercialisation. L'exploitation est concentrée dans la zone Kayes, Koulikoro et Sikasso. Les besoins concernent le développement de pépinières, de plantations et d'unités de transformation.</p> <p><i>Structure d'intérêt : MaliFolkcenter a mis en place des formations spécialement sur la gomme arabique.</i></p>

Baobab	<p>La région de Kayes (surtout le Nord) est la première zone de production de feuilles et de fruits de baobab au Mali. Les débouchés sont importants dans les pays voisins (Mauritanie et Sénégal). Le Marché de Kayes est central pour le commerce des produits du baobab. L'entretien des arbres n'est pas assez fait et la plantation n'est pas régulière. Le parc forestier est vieillissant. Sikasso est aussi une zone de production.</p> <p><i>Structures d'intérêt : Société coopérative de Fangoune Kagora (cercle de Diéma), AGMV (soutien à la transition agroécologique).</i></p>
Anacarde	<p>Sikasso concentre la majorité de la production de l'anacarde. Son exploitation est importante et constitue une culture de rente. La chaîne de valeur est limitée puisque l'anacarde est très peu transformé localement.</p>
Neem	<p>Ces arbres (neem ou argousier) permettent la production d'insecticides naturels et de savon. Il n'y a pas de chaîne de valeur autour de ces arbres. Ils sont exploités, mais de manière artisanale et présentent un potentiel important puisque le coût de fabrication est moins élevé que les pesticides conventionnels.</p>

Les activités ne demandent pas de formation de longue durée. Avec des formations de quatre mois, les personnes peuvent être outillées pour lancer leurs activités. Des projets d'agroforesterie travaillent avec les associations communautaires et les groupes vivant dans les situations les plus vulnérables pour améliorer leur résilience aux changements climatiques. Les femmes sont souvent associées dans ces activités. Ces activités apportent des compléments importants pour les communautés et permettent une gestion durable des ressources naturelles. Un des avantages principaux de l'agroforesterie est la préservation des habitats naturels de la biodiversité et des espaces forestiers par les communautés du fait même des opportunités de revenus qu'elle représente.

Forces	Faiblesses
<p>Activités qui s'appuient sur les essences locales ; Opportunités de marchés au niveau local ou international ; Activités complémentaires pouvant être mis en place de manière communautaire et conjointement à d'autres activités.</p>	<p>Les filières sont souvent peu organisées ; Les transformations sont rarement faites au Mali ; Mauvaise organisation des acteurs de la filière.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Activité soutenant la gestion durable des ressources naturelles (forêts) ; Possibilité de mieux développer les filières (ex. accompagnement de la transformation locale) ; Certains produits sont encore méconnus et peu utilisés (ex. pesticides naturels).</p>	<p>Viellissement de certaines essences ; Certaines essences d'arbres ont fortement diminué (ex baobab à Kayes) et les activités de préservation et de plantation ne sont pas correctement menées.</p>

3. L'élevage

La filière bétail concerne l'alimentation du bétail, l'embouche, la boucherie, la production de lait, la tannerie et la valorisation de la paille. La filière avicole est plus limitée, mais concerne l'alimentation, l'élevage, les œufs et la boucherie. En zone périurbaine cette activité fonctionne bien. Les coûts d'investissement de base sont moins élevés.

À ces filières, la valorisation des déchets produits en composte est aussi un élément à ajouter et qui peut servir dans le maraichage ou dans l'alimentation d'unité de biogaz.

Forces	Faiblesses
Dans certaines régions (Koulikoro et Bamako), l'élevage a un fort potentiel pour le marché local (viande, lait et tannerie).	Les soins et vaccinations coûtent cher ; Concurrence avec d'autres activités plus rapidement rentables (pisciculture, agriculture).
Opportunités	Menaces
Les petits élevages (avicultures) sont plus rapides à mettre en place et nécessitent moins d'investissement ; Lien important avec d'autres activités (entretiens d'espaces de pâture, cultures fourragères, compostage).	La nourriture doit être en quantité suffisante ; Les besoins à l'exportation sont importants et les petits exploitants ont des difficultés à atteindre la qualité recherchée par les clients.

4. Pisciculture

Avec la diminution des stocks de poissons, la réduction des espaces de pêche, la pisciculture est une activité avec un potentiel intéressant dans les zones où la pêche est vue comme une activité traditionnelle. Les aménagements piscicoles peuvent être mis en place à une échelle communautaire ou familiale. Des expériences communautaires ont été menées dans la région de Sikasso (cercle de Yanfolila) et de Koulikoro (cercle de Kati).

La filière concerne la production, la transformation et la vente. La pisciculture peut être mise en lien avec une activité de maraichage pour la valorisation de l'eau.

Forces	Faiblesses
Modèles adaptables selon la taille du projet (individuel ou communautaire) ; Demande importante à Bamako et modifie une activité traditionnelle ne permettant pas la gestion durable des ressources.	Nécessite un coût d'installation pour les infrastructures ; Nécessite d'avoir accès à une parcelle.
Opportunités	Menaces
Réduction de la pression sur les ressources ; Développement de l'alimentation pour poisson ; Développement d'autres activités (transformation et conservation du poisson) ; Utilisation de l'eau pour le maraichage et l'arrosage.	Nécessite un accès à l'eau en quantité suffisante et de qualité.

B. ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le secteur de la gestion des déchets, les opportunités économiques concernent toute la filière. Les déchets sont de différentes natures et peuvent être principalement organiques, plastiques et d'autres matériaux (exemple : le métal, l'aluminium). Aujourd'hui, il n'y a pas d'étude existante et à jour portant sur la typologie des déchets au Mali. Il n'est donc pas évident d'avoir une analyse spécifique des opportunités qui sortent des déchets.

Néanmoins, on constate que la filière des déchets en milieu urbain dispose d'un potentiel important de création d'emplois et de valeur ajoutée en reliant par exemple les fonctions de collecte des ordures auprès des ménages, au tri et à la valorisation à petite échelle au profit de l'agriculture urbaine ou des ustensiles (sacs, emballages, récipients) au profit des services de commercialisation ou de stockage des intrants et des produits horticoles.

Selon une étude menée par la GIZ, à Bamako, on estime que plus de 2.000 personnes sont impliquées dans la collecte des déchets à travers 180 GIE.¹ Il s'agit principalement d'activités de pré-collecte des déchets acheminés à des zones de transit, de dépôt ou des zones sauvages.

En ce qui concerne le tri, le nettoyage et la valorisation, il s'agit d'activités souvent informelles dans lesquelles les professionnels se spécialisent selon les produits (le métal, le plastique, le verre, les déchets organiques et végétaux). La filière de valorisation du métal est la plus développée puisque la matière première récoltée ne nécessite pas beaucoup de transformation pour être ensuite revendue. La filière des plastiques est plus complexe puisqu'il existe plusieurs types de plastiques et que le nettoyage et la valorisation nécessitent certains investissements et d'identifier des entreprises intéressées. Certains plastiques comme les bouteilles en plastique, les bidons jaunes ou les bocaux en verre sont réutilisés après nettoyage pour contenir de nouveaux produits. Il en est de même pour les bocaux et contenants en verre dont la demande est importante. Dans la filière de valorisation des déchets organiques et végétaux, le compostage nécessite aussi de la transformation, mais cela se fait souvent à proximité des zones de décharge et d'entrepôt des déchets.

Tableau 9 : Opportunités et débouchés selon certains types de déchets

Type de déchets	Opportunités et débouchés	Entreprises formelles (bout de chaîne)
Déchets organiques	En milieu urbain, les opportunités se trouvent dans le ramassage pouvant être mis à disposition de biodigesteurs, d'unités de compostage, unités de fabrication de briquettes/pellets/charbon vert. S'agissant du milieu rural, la gestion des résidus et déchets agricoles permet de les recycler et valoriser au profit de la gestion de la fertilité organique des sols.	Eléphant vert (compost) Biomass (biogaz) Yirimex (pellets)

¹ Haïdara H. et Diallo M. (2021), analyse du marché et de la chaîne de valeur au niveau local, projet PAPSE, GIZ, p.27. (non publiée)

Déchets plastiques	<p>Les opportunités se trouvent dans le montage d'unités de ramassage de déchets plastiques et d'unités de nettoyage et de transformation des plastiques granulés.</p> <p>Les débouchés se trouvent auprès des entreprises de transformation du plastique, de fabrication d'objet avec un pourcentage de plastique recyclé. Ces entreprises sont aussi bien au Mali que dans les pays de la région. Les bouteilles et bidons sont aussi revendus après nettoyage</p>	Sanuva (plastiques)
Déchets métalliques	<p>Les opportunités se trouvent dans le montage d'unités de ramassage de déchets métalliques.</p> <p>Les entreprises et petits artisans forgerons sont intéressés d'acheter cette matière première qui pourra ensuite être transformée et réutilisée. Ces unités ne se chargent que de la collecte et de la revente soit en direct à des entreprises soit à des intermédiaires.</p> <p>Les fûts métalliques peuvent être transformés en mangeoires, foyers, unités de rôtissoires.</p>	

On constate que dans la chaîne de valeur, certains déchets sont plus facilement recyclés puisqu'il est difficile de se les procurer, qu'ils ne sont pas produits localement et qu'il y a un marché dans l'artisanat ou le commerce pour ces contenants. C'est le cas des bocaux en verre, des bidons et des bouteilles en plastique. Pour autant, il n'y a pas de transformations de ces produits.

Valorisation des déchets plastiques :

Certains acteurs du secteur participent à l'ensemble de la chaîne de valeur du ramassage à la valorisation. C'est le cas de SANUVA à Bamako, qui effectue le ramassage, le tri, le nettoyage, la transformation des plastiques pour créer des tables-bancs, des chaises et des ardoises. Les débouchés de ventes de ces produits sont aussi bien à Bamako qu'à l'extérieur.

D'autres acteurs dans l'artisanat et l'industrie utilisent certains plastiques pour les transformer. Dans le quartier de Sotuba, des tuyaux sont faits en plastiques recyclés et des fils plastiques sont fabriqués pour le tressage des chaises. Il s'agit plutôt d'unités artisanales. Ces activités sont des débouchés éventuels pour les activités de tri, nettoyage et développement d'unités de transformation de plastique en copeaux.

Encadré 5 : Exemple d'une entreprise travaillant dans la gestion des déchets soutenue par la diaspora (SANUVA)

Travaillant sur la gestion des déchets et le recyclage de déchets plastiques, cette entreprise (SANUVA) basée à Bamako a été soutenue par un programme visant la diaspora « construire le Mali ». Soutenue par un incubateur, l'entreprise a créé une vingtaine d'emplois et souhaite s'étendre dans les villes secondaires. Ces membres de la diaspora sont sensibles aux questions migratoires et des liens peuvent être trouvés pour que les migrants de retour participent à ces projets soutenus par la diaspora.

Besoins de compétences :

Pour ce qui concerne la chaîne de services des déchets, les emplois liés au ramassage, nettoyage et tri ne nécessitent pas de compétences particulières. Ces compétences peuvent être acquises par la pratique ou par des formations courtes. Pour ce qui concerne le travail de valorisation et de transformation des déchets, les emplois peuvent nécessiter plus de qualification, mais le besoin de personnes responsables de la manutention est aussi important.

La chaîne de services des déchets fonctionne de manière désorganisée parce qu'une partie importante de l'activité est informelle. Une meilleure organisation et amélioration des services de collecte des déchets dans les villes peut donner un grand potentiel de création d'emplois et d'amélioration de l'environnement de vie dans les villes. Dans la ville de Sikasso, une expérience menée par Enabel a montré que l'intérêt de la collecte, du tri et de la valorisation est réel. En développant la décharge de Sikasso, de nombreuses activités ont été créées spontanément. Autour de cette décharge, des personnes se sont installées pour faire des zones de compostage. L'espace de la décharge a permis aussi de centraliser les déchets et ainsi développer les filières de tri sur le site de la décharge. Il s'agit d'organisations spontanées qui ont-elles-mêmes trouvé leur débouché pour la revente et valorisation des déchets récoltés dans la décharge.

À Koulikoro, à la suite du projet EJOM, des jeunes ont été accompagnés dans la valorisation de déchets organiques pour faire de l'engrais. Ces micro-activités ont été lancées autour d'une mini-décharge et des unités de transformation des déchets plastiques en granulés ont été créées. Les activités sont toujours fonctionnelles.

Forces	Faiblesses
<p>Plusieurs activités sont possibles : collecte, tri, nettoyage, vente et recyclage ; Peu de qualifications.</p>	<p>Secteur des déchets, organisé par zonage (discussion à mener avec les entreprises du secteur) ; Offre de formations court terme quasi inexistante ; Le secteur est principalement informel et mal considéré ; Le caractère informel rend le coût de revente de la matière collectée et transformée opaque.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Les zones périphériques des villes se développent rapidement et aucun système de collecte n'y répond ; Les entreprises actuelles ne sont pas toujours fiables et n'assurent pas le service régulièrement ; Zones urbaines à cibler : Kati, Kita, Kayes, Sikasso, Koulikoro et District de Bamako (zones urbaines) ; Seules quelques entreprises fabriquent des produits à base de matériaux recyclés.</p>	<p>Les déchets difficiles à valoriser (trop abimés) viennent polluer l'espace ; Le manque de débouchés pour la vente et la valorisation peut limiter les activités de collecte et tri ; Les débouchés de vente des produits ramassés peuvent être limités par le petit nombre d'acteurs utilisant le plastique recyclé.</p>

C. ÉNERGIE

Le secteur de l'énergie au Mali est encore largement dominé par la biomasse. La biomasse, notamment le bois-énergie, principale source d'énergie des ménages, représente 78 % de la consommation totale du bilan énergétique national en 2014, suivi des hydrocarbures pour 18 % et de l'électricité pour 5 %. L'inventaire des énergies renouvelables révèle que le potentiel du Mali est très important. Les estimations montrent que 3 % de l'électricité conventionnelle produite sortiraient directement des énergies renouvelables. L'ensemble des hydrocarbures pour la consommation est importé. Au regard de la déforestation importante, de la dépendance énergétique vis-à-vis des hydrocarbures et des engagements du gouvernement en faveur des énergies renouvelables, une transition est nécessaire pour apporter une réponse adéquate aux besoins énergétiques croissants.

Une des difficultés pour ce secteur concerne la technicité. Les compétences demandées sont assez élevées. Il est donc nécessaire de travailler avec des personnes qui ont déjà un niveau de base ou des compétences spécifiques (ex. électricité). Certaines compétences moins élevées sont aussi demandées. Les opportunités dans le secteur énergétique sont prometteuses, parmi lesquelles on peut citer principalement :

- Valorisation des déchets agricoles et ménagers pour la production d'énergie.
- Développement des systèmes d'énergies renouvelables en réseau ou individuel, principalement solaires.
- Amélioration de l'efficacité énergétique, notamment la transition vers une utilisation systématique des foyers améliorés (bois-énergie et bioénergie), et des biocombustibles.

Forces	Faiblesses
Besoins spécifiques de techniciens avec certaines qualifications techniques (ex. menuisier métallique) ou sans qualification (fabrication de pellets organiques).	Ces nouvelles technologies nécessitent un changement de comportement des clients ; Opportunités limitées de mise à l'échelle
Opportunités	Menaces
Augmentation du coût de l'énergie ; Réseau important d'entreprises formelles évoluant dans ce secteur, possibilité de créer des unités de fabrication.	Les formations techniques peuvent être longues et nécessitent des connaissances de base.

Encadré 6 : Exemple de réintégration économique dans l'économie verte

Des fourneaux de cuisine producteurs d'électricité – Green Energy Mali

Réintégration économique dans l'économie verte

Abdoulaye Souaré et sa femme étaient bloqués en Lybie. En tant qu'ingénieur, il travaillait dans une usine de pétrochimie. Avec le support de l'OIM, ils ont regagné le Mali en janvier 2021. Ils ont reçu une aide de l'OIM à leur arrivée. Cette aide s'est traduite d'abord par une assistance en mobilier et ustensiles de base un accompagnement psychosocial et une assistance médicale. Ensuite pour la réintégration économique, ils ont reçu un tricycle pour le ramassage des déchets et un kit de transformation de biogaz.

Avec cette aide, ils ont créé leur entreprise de collecte, recyclage et valorisation des déchets ménagers. Ils ont développé leurs fourneaux de cuisson qui permettent de transformer la chaleur en électricité.

Après une année, ils ont bénéficié de formation en gestion d'entreprise. Ils ont aussi reçu un kit d'activité pour la fabrication de charbon et le matériel pour la construction d'un atelier de fabrication.

Son activité est en plein développement et il se dit prêt à accueillir des migrants de retour pour les former et les faire travailler dans son entreprise ou alimenter les besoins en ressource humaine du secteur. À son arrivée, Abdoulaye a partagé son projet avec les autres migrants de retour arrivés en même temps que lui. Il a finalement préféré démarrer seul avec sa femme, à Bamako, car aucune personne ne voulait participer à son projet.

1. Biodigesteurs

Au Mali, l'ensemble du gaz utilisé est importé. La technologie des biodigesteurs permet de réduire les importations de gaz tout en répondant à la problématique de l'utilisation du bois pour la cuisine, responsable de la déforestation. Les besoins sont importants pour répondre à ce nouveau marché. À ce jour, il n'existe que quelques entreprises travaillant dans la filière des biodigesteurs (ex. Biomass). Des expérimentations existent dans l'utilisation de biodigesteurs pour l'électricité sur des périmètres maraichers ou d'espaces multifonctionnels.

La fabrication des biodigesteurs peut être faite localement. Les entreprises interrogées ont souligné qu'il y avait un besoin important de mains d'œuvre pour cette filière. Le manque d'acteurs entraîne une couverture complète de la filière par les entreprises, de la sensibilisation/commercialisation, à la fabrication, l'installation et l'entretien et de la valorisation des déchets produits par le biodigesteur. Pour chacun de ces maillons, des techniciens peuvent être formés par des formations courtes comme la fabrication de biodigesteurs (deux semaines).

D'autres filières interviennent dans la filière des biodigesteurs comme la gestion des déchets organiques. En effet, l'alimentation des biodigesteurs nécessite un approvisionnement en matière organique valorisable. Le ramassage des déchets peut être réalisé par des GIE, autoentrepreneurs, individuels ou bien au

sein même des entreprises faisant l'installation et l'entretien des biodigesteurs. Les déchets des biodigesteurs peuvent être aussi valorisés en engrais. Pour cela, ils doivent être ramassés, conditionnés et ensuite commercialisés.

Le potentiel de développement est très important en ville. Les emplois dans les sous-filières de ramassage et valorisation des déchets peuvent être facilement mis en place par des partenariats avec les entreprises travaillant déjà dans le secteur. En zone rurale, le risque est de se retrouver en concurrence avec les éleveurs et agriculteurs locaux. Le calibrage des infrastructures dans l'environnement local est important à prendre en compte.

2. Foyers améliorés et biocombustibles (briquettes, pellets)

Pour proposer des alternatives à l'utilisation de bois-énergie ou de charbon de bois responsable de la déforestation, des biocombustibles sont développés pour être utilisés dans certains foyers améliorés conçus spécialement pour cela. Cependant, les habitudes d'utilisation des ménages sont difficiles à faire évoluer.

Pour les foyers améliorés, les besoins sont en menuiserie métallique, sensibilisation/ commercialisation. Il n'y a pas de technicités particulières, mais des formations sur la gestion des ressources peuvent constituer un complément intéressant. Les matériaux utilisés peuvent être issus du recyclage de métal.

La fabrication de biocombustibles est souvent faite par les fabricants de foyers améliorés. Ils travaillent sur toute la filière comme c'est le cas pour Katanakaji ou Green Energy. Avec des formations courtes, les techniques sont rapidement intégrées. Ces biocombustibles peuvent être fabriqués à base de déchets organiques compressés, brûlés ou transformés. Le coût de ces produits souvent présentés comme inférieurs au charbon est une réelle opportunité. Une analyse plus spécifique du marché doit cependant être faite.

3. Énergie solaire

Le potentiel solaire est important au Mali. Le développement de l'énergie solaire est le secteur des énergies renouvelables le mieux développé. En effet, une de ses forces est de pouvoir proposer des installations solaires aussi bien en zones urbaines que rurales. Ce système permet donc de faciliter l'électrification rurale qui n'est que de 20 % au Mali. Le développement du solaire en milieu rural augmente aussi les besoins en main d'œuvre pour l'installation et l'entretien.

Sur cette filière, il s'agit de la commercialisation, l'installation, le calibrage et l'entretien des installations. Les notions de bases en électricité sont nécessaires dans cette filière, mais doivent être complétées plus spécialement pour le solaire. Les formations dans le solaire sont proposées, mais la qualité des formations n'est pas toujours satisfaisante. À côté des électriciens, des ingénieurs sont aussi nécessaires lorsqu'il s'agit de la conceptualisation et du calibrage des installations.

Les panneaux photovoltaïques et les batteries ne sont pas produits localement. Il n'existe pas de production locale. Dans le cadre de la réduction des coûts, les produits (panneaux et batteries) sont de moins bonnes qualités et les installations peuvent ne pas être correctement calibrées ou avec des branchements différents comme l'utilisation de batteries de camions qui vont réduire l'espérance de vie de l'installation. D'autre part, ces produits constituent aussi des déchets à traiter lorsqu'ils arrivent en fin de vie. En effet, pour le moment, le recyclage de ces matériaux est très limité.

Tableau 10 : Entreprises du secteur énergie

Nom	Activités	Débouchés et opportunités
Africa Energy systèmes (Bamako)	Projet de centrale de transformation des déchets solides en énergie	Ramassage des déchets Techniciens
Biomass (Bamako, commune VI)	Fabrication, vente, entretien de biodigesteurs familiaux. Activités de sensibilisation. Formation sur deux semaines : conception biodigesteur, conception filtre et adaptation des réchauds	Sensibilisation des ménages Ramassage des déchets Techniciens Maintenance des unités de biodigestion Transformation des déchets en compost
Yirimex	Fabrication et commercialisation de briquettes bio-combustibles biomasse.	Ramassage des déchets Techniciens de transformation
Katanakaji	Fabrication de foyers améliorés et de bioéthanol. Mise en place un label vert liés à leurs foyers.	Techniciens de base Menuisier métallique
Access	Développement de solutions d'approvisionnement électrique par le solaire (domestique, mini-réseau et centrale solaire). Région de Koulikoro (cercles de Kati, Dioila) et région de Sikasso (Cercles de Sikasso, Bougouni, Yanfolila, Kadiolo).	Techniciens de base Électriciens Ingénieurs
Green Energy	Fabrication de foyers améliorés thermoélectriques, hybrides et solaires, fabrication charbon vert et granulé	Ramassage des déchets Techniciens de base Menuisier métallique

D. CONSTRUCTIONS ÉCOLOGIQUES

Dans le secteur de la construction, une solution d'habitat durable est la voûte nubienne. Cette technique est particulièrement adaptée au milieu rural, et peut concerner aussi bien des constructions individuelles que communautaires (magasins de stockage de céréales).

Les techniques sont durables puisqu'elles ne nécessitent pas l'utilisation de bois, de ciment ou de tôle. Le ciment et la tôle, sont en effet des matériaux coûteux, importés et inadaptés à des températures élevées. D'autre part, la dégradation des ressources en bois rend de plus en plus difficile son utilisation dans la construction. La construction est réalisée en terre crue et permet de réaliser une construction thermo-climatique à un moindre coût.

Les techniques peuvent donc être enseignées par des formations professionnelles spécifiques pour des apprentis, des apprentis qualifiés, des maçons et artisans maçons. Les niveaux de compétences des gens peuvent être très différents. Les formations peuvent durer entre neuf mois et deux ans.

L'ONG de référence dans le secteur est « La voûte nubienne » qui intervient dans les régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro. L'identification des personnes formées est facile puisqu'une seule ONG travaille sur cette technique. Présent au Mali depuis 2007, le secteur est en pleine croissance et dispose d'un fort potentiel de développement.

Forces	Faiblesses
Utilisation de matériaux locaux ; Coût de la construction moins élevé qu'une construction classique ; Pas d'utilisation de bois, de tôle ou de ciment.	Appropriation de ces techniques ; Manque de connaissance de la population sur cette technique ; Durée de formation entre neuf et 12 mois.
Opportunités	Menaces
Réponse aux risques du marché des importations (tôles, ciment) ; Marché en croissance ; Plusieurs profils sont visés (sans compétences à confirmer).	Pas de certification au Mali ; Difficultés d'attirer les jeunes sur ces technologies.

V. RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'ÉCONOMIE VERTE AU MALI : DES PROFILS DES MIGRANTS DE RETOUR ADAPTÉS ?

Une enquête auprès des migrants de retour a été menée afin de dresser un « profil vert » de ces personnes et voir ainsi leurs activités, leurs intérêts, les connaissances et les perspectives possibles en lien avec l'économie verte. D'après les chiffres de l'OIM, quatre régions regroupent environ 80 % des migrants de retour. En premier lieu, il s'agit de Kayes, puis Bamako, Koulikoro et enfin Sikasso. Les informations collectées dans cette section ciblent spécialement ces quatre régions.

Le travail avec la base de données de l'OIM a permis d'interroger les migrants de retour accompagnés par l'OIM ayant déjà regagné leurs communautés dans les quatre régions. Entre le 26 août et le 14 septembre 2022, 274 migrants de retour ont été interrogés. A cela s'ajoute l'interview de 70 migrants accueilli dans le Centre de réception Bamako et l'organisation de 10 groupes de discussion.

A. PROFILS DES MIGRANTS DE RETOUR AYANT BÉNÉFICIÉS DE LA RÉINTÉGRATION DE LA PART DE L'OIM

L'encadré 9 présente le profil des migrants de retour ayant bénéficiés de la réintégration de la part de l'OIM. L'âge moyen des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration est de 29,7 ans.

Parmi les 274 personnes interrogées, 12,8 % étaient des femmes et 87,2 % des hommes. Le nombre de femmes interrogées dans notre échantillon est plus élevé que la proportion de femmes pour l'ensemble des migrants de retour au Mali. En effet, moins de 1 % des migrants de retour provenant du Niger sont des femmes. Le nombre limité de migrantes de retour interrogées lors de cette enquête ne permet cependant pas de faire une analyse spécifique par sexe.

Encadré 8 : Profil des migrantes de retour accompagnées par l'OIM

D'après la base de données de l'OIM, seul 1 % des personnes de retour au Mali depuis le Niger sont des femmes. Dans le cadre de cette étude, 94 femmes migrantes de retour ont été interrogées entre le 26 août et 14 septembre. Si cet échantillon ne permet pas de dresser un profil précis des migrantes de retour, il permet tout de même de souligner quelques tendances. En ce qui concerne l'état civil, 52,1 % des femmes de retour sont mariées et 44,7 % sont célibataires. Pour le reste, elles sont divorcées (2,1%) et veuves (1,1%). Ces chiffres montrent une plus grande proportion de personnes mariées parmi les femmes que parmi les hommes migrants de retour. 58,3 % des femmes de retour viennent de Bamako alors que les hommes viennent en premier lieu de Kayes. Il est important de noter que le niveau d'éducation est moins élevé chez les femmes de retour puisque 58 % n'ont aucun niveau scolaire.

Ces différents éléments soulignent l'importance de prendre en compte le genre afin d'apporter des réponses spécifiques aux femmes de retour. L'objectif est de pouvoir leur offrir des opportunités dans les emplois verts au même titre que les hommes, en tenant compte de leur profil.

Les migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de la part de l'OIM ont été interrogés dans les quatre régions les plus importantes en termes de départ et de retour. La région la plus représentée dans l'étude est le district de Bamako, avec 44 % des migrants interrogés, suivie de de Kayes (21 %), Koulikoro (18 %) et Sikasso (17 %). Cela diffère de la proportion au niveau de l'ensemble des migrants de retour, où Kayes est la première région d'origine des migrants de retour.

En ce qui concerne le niveau d'éducation de ces personnes, près de 60 % ont un niveau égal ou inférieur au primaire. En effet, 25,9 % d'entre eux ont atteint le niveau primaire, 25,9 % n'ont suivi aucun cursus et 9,9 % ont suivi un cursus autre (le plus souvent coranique). Il est intéressant de noter que 33,9 % ont un niveau secondaire et 4,4 % ont un niveau universitaire. Sur cet échantillon, le niveau d'éducation est supérieur à l'ensemble des migrants de retour accompagnés par l'OIM où plus de 50.% n'ont suivi aucun cursus ou ont suivi un cursus coranique.¹

La situation économique des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM reste difficile. 65,7 % estiment que leur situation économique est mauvaise. 27 % des personnes interrogées estiment que leur situation est moyenne et seulement 7,3 % pensent que leur situation économique est bonne. Il est intéressant de noter que dans ce contexte 77,4 % des migrants interrogés et accompagnés par l'OIM exercent une activité économique alors que 21,5 % n'exercent aucune activité rémunérée.

Le retour dans les communautés est considéré comme bon pour la majorité des migrants de retour interrogés. 43,2 % estiment leur retour dans la communauté « bon », 13,7 % estiment ce retour comme « très bon » et 3,8% comme « excellent ». En revanche, 25,7 % des migrants interrogés estiment ce retour auprès de la communauté comme « moyen », 11,5 % « passable » et 2,2 % comme « difficile ». Pour ceux qui ont un avis positif (bon, très bon, excellent) du retour dans les communautés, 93,7 % estiment que l'accompagnement de l'OIM y a contribué.

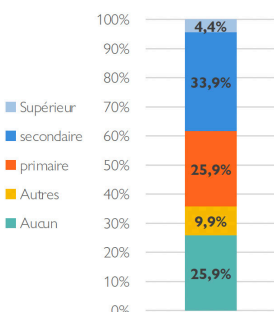
Encadré 9 : Profil des migrants de retour interrogés ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

Profil des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

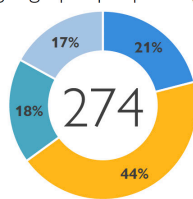
Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)



Niveau d'éducation



Répartition géographique par région d'origine

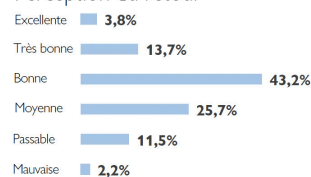


Région	Pourcentage	Commune	Pourcentage	Commune	Pourcentage	Commune	Pourcentage
Kayes	21 %	Bamako	44%	Koulikoro	18%	Sikasso	17%
Bafoulabé	4%	Commune 1	11,8%	Kati	5,5%	Bougouni	8,8%
Kayes	1,5%	Commune 3	9,1%	Kolokani	6,9%	Kolondieba	2,9%
Diema	5,1%	Commune 4	10,9%	Koulikoro	5,5%	Sikasso	4,4%
Kita	10,2%	Commune 5	8,8%			Yanfolila	0,4%
		Commune 6	4,4%			Yorosso	0,4%

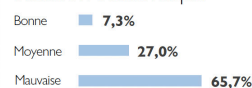
Retour direct dans la communauté

Oui **66,80%** Non **33,20%**

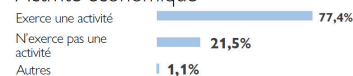
Perception du retour



Situation économique



Activité économique



1 Voir annexe 7 sur le profil plus général des migrants de retour accompagnés par l'OIM.

B. UN RETOUR DANS LES COMMUNAUTÉS GLOBALEMENT SOUHAITÉ

Afin de percevoir si les migrants de retour souhaitent ou non regagner leurs communautés, il était important de pouvoir les interroger directement à leur retour au Mali. Entre le 16 et le 19 août 2022, 70 migrants de retour accueilli au centre « Cité d'Accueil et d'information des Maliens de l'Extérieur » situé à Bamako ont été interrogés. Aucune femme n'a été interrogée durant cette période.

Parmi cet échantillon, il ressort que 88,6 % des migrants interrogés souhaitent regagner leurs communautés et 11,4 % ne souhaitent pas retourner dans leurs communautés d'origine. Ces migrants de retour souhaitent rester à Bamako à cause du manque d'opportunités dans leurs zones de provenance et des opportunités plus nombreuses à Bamako.

Cette tendance à un retour dans les communautés d'origine est aussi visible parmi les migrants ayant bénéficiés de la réintégration. En effet, 66,8 % des personnes interrogés ont regagné leurs communautés directement et 33,2 % n'ont pas regagnés directement leurs communautés. C'est pour la région de Kayes et ensuite de Bamako que les retours directement dans les communautés sont les plus élevés, avec respectivement 70,2 % et 69,7 %. Pour la région de Sikasso, les retours directs dans les communautés sont les moins élevés (58,7 %). Pour Koulikoro, 63,9 % des personnes interrogés sont rentrés directement dans leurs communautés d'origine. On constate que c'est dans les régions où les situations économiques sont considérées comme les plus mauvaises que les migrants de retour sont rentrés le moins rapidement dans leurs communautés.

Tableau 11 : Situation du retour dans la communauté et perception de la situation économique des migrants de retour interrogés

	Retour direct dans la communauté		Situation économique
	Oui	Non	Mauvaise
Bamako	69,7%	30,3%	62,3%
Kayes	70,2%	29,8%	54,4%
Koulikoro	63,3%	36,7%	75,5 %
Sikasso	58,7%	41,3%	76,1%
Total	66,8%	33,2%	65,7%

C. « PROFILS VERTS » DES MIGRANTS DE RETOUR

4. Perception du retour avec l'OIM et secteurs verts

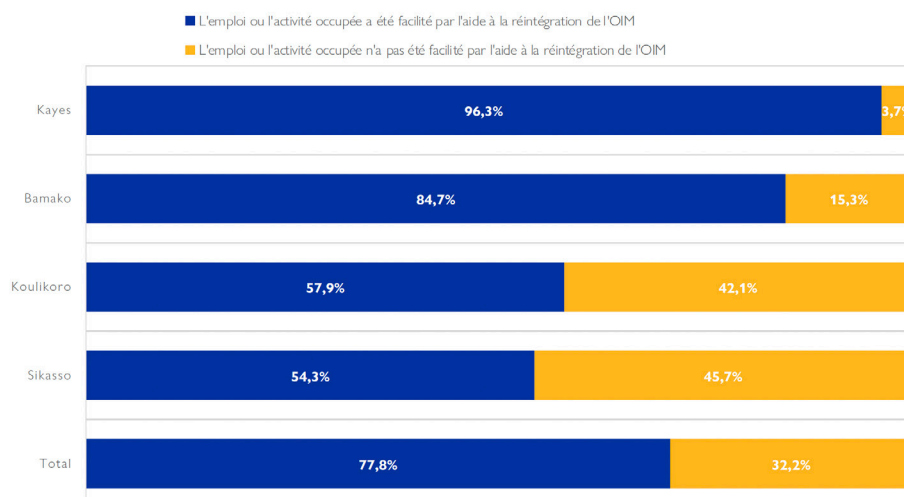
Une aide à la réintégration de l'OIM considérée comme utile pour l'occupation de l'emploi ou de l'activité des migrants de retour interrogés

Pour comprendre la façon dont les migrants de retour perçoivent l'accompagnement à la réintégration reçu par l'OIM, les personnes interrogées ont dû répondre si oui ou non, ils avaient reçu certains accompagnements. Parmi les personnes interrogées, 6,9 % estiment n'avoir reçu aucune aide de la part de l'OIM à leur retour.

Pour ceux qui estiment avoir reçu une aide de l'OIM, 78,5 % disent avoir reçu au moins une aide à la création de micro-entreprise. 37,2 % des migrants de retour interrogés ont suivi une formation professionnelle. 2,9 % ont reçu une aide en participant à un projet collectif et 1,5 % ont bénéficié d'un placement professionnel.

D'une manière générale, l'aide reçue de la part de l'OIM semble avoir facilité l'emploi ou l'activité occupée. En effet, comme le montre les résultats présentés dans la figure 4, 77,8 % des personnes interrogées estiment que l'aide à la réintégration reçue par l'OIM a facilité l'occupation de leur emploi. Entre les quatre régions étudiées, il existe quelques différences. Pour les régions de Sikasso et de Koulikoro, respectivement 54,3% et 57,9% des personnes interrogées estiment que l'aide à la réintégration reçue par l'OIM a facilité l'occupation de leur emploi. En revanche, les chiffres sont beaucoup plus élevés pour Bamako. En effet, 84,7% des personnes interrogées à Bamako estiment que l'aide à la réintégration reçue par l'OIM a facilité l'occupation de leur emploi. Ce chiffre est encore plus élevé à Kayes où 96,3 % estiment que l'aide à la réintégration reçue par l'OIM a facilité l'occupation de leur emploi.

Figure 4: Importance de l'aide à la réintégration fournie par l'OIM dans l'occupation de l'emploi ou l'activité des migrants de retour interrogés



L'agriculture durable est l'activité principale dans laquelle les jeunes migrants de retour évoluent

Parmi les migrants de retour interrogés qui occupent une activité, il a été demandé s'ils occupaient spécialement une activité dans l'un des quatre secteurs : agriculture durable, énergie renouvelable, économie circulaire et construction écologique. Les résultats montrent que le principal secteur vers lequel les migrants de retour se tournent est l'agriculture.¹

Comme le montre les chiffres présentés dans le tableau 12, 62,1 % des migrants de retour interrogés occupent une activité dans le secteur agricole dans son sens large, incluant l'élevage, la pisciculture et la foresterie. Les différences d'une région à une autre, sont importantes puisque pour Kayes, 94,7 % des migrants de retour occupent une activité dans le secteur de l'agriculture durable alors que pour la région de Sikasso, 28,6 % migrants de retour interrogés occupent une activité dans l'agriculture durable. L'écart entre ces deux régions peut s'expliquer par la différence donnée à la définition d'agriculture durable sous l'approche de l'économie verte. D'autre part, le manque de formation dans ces secteurs de l'économie verte et du développement durable (comme décrit ci-dessous) montre aussi le manque de connaissances de ces secteurs notamment des différences entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture durable. Pour la région du district de Bamako, 72,1 % des migrants de retour estiment travailler dans l'agriculture durable. Enfin, 44,9 % des migrants de retour de la région de Koulikoro estiment travailler dans le secteur de l'agriculture durable.

Ces chiffres sont élevés surtout lorsque l'on regarde des études précédentes montrant le désintérêt des jeunes de retour pour l'acquisition de compétences dans le secteur de l'agriculture. C'est aussi le secteur qui nécessite une main d'œuvre importante et qui occupe près de 80 % de la population.²

Globalement, les secteurs de la construction écologique, les énergies renouvelables et l'économie circulaire n'attirent pas spécialement les migrants de retour. En effet, 3,9 % des migrants de retour interrogés considèrent évoluer dans le secteur des énergies renouvelables. C'est à Bamako que l'activité des énergies renouvelables est la mieux représentée avec 7,9 % des migrants de retour interrogés considérant évoluer dans ce secteur. Pour ce qui concerne le secteur de l'économie circulaire, 0,4 % des migrants de retour interrogés considèrent évoluer dans le secteur des énergies renouvelables et 1,4 % dans le secteur de la construction écologique.

Enfin, il est intéressant de noter que 32,2 % des migrants de retour considèrent occuper une activité dans un autre secteur que les quatre secteurs proposés de l'économie verte. Pour la région de Sikasso, 69,4 % des migrants de retour estiment occuper une activité différente de celles proposées. Ensuite, 32,2 % des migrants de la région de Koulikoro occupent une autre activité hors du champ de l'économie verte. Pour Bamako et Kayes, respectivement 19,7 % et 3,5 % des migrants de retour estiment occuper une activité différente des quatre activités mentionnées.

1 Samuel Hall (2018). Analyse des principales opportunités de réintégration économique dans cinq pays d'origine (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali et Sénégal), pour l'OIM Maroc, p.24.

2 PNUD et PNUE (2022), Evaluation environnementale intégrée du Mali, p.35.

Tableau 12 : Part d'occupation des migrants de retour dans les quatre filières de l'économie verte (agriculture durable, énergies renouvelables, économie circulaire, construction écologique)

	Agriculture durable	Energie renouvelable	Economie circulaire	Construction écologique	Autres
Bamako	72,1%	7,4%	0,8%	1,6%	19,7%
Kayes	94,7%	0%	0%	1,8%	3,5%
Koulikoro	44,9%	2,0%	0%	2,0%	32,2%
Sikasso	28,6%	2,0%	0%	0%	69,4%
Total	62,2%	3,9%	0,4%	1,4%	32,2%

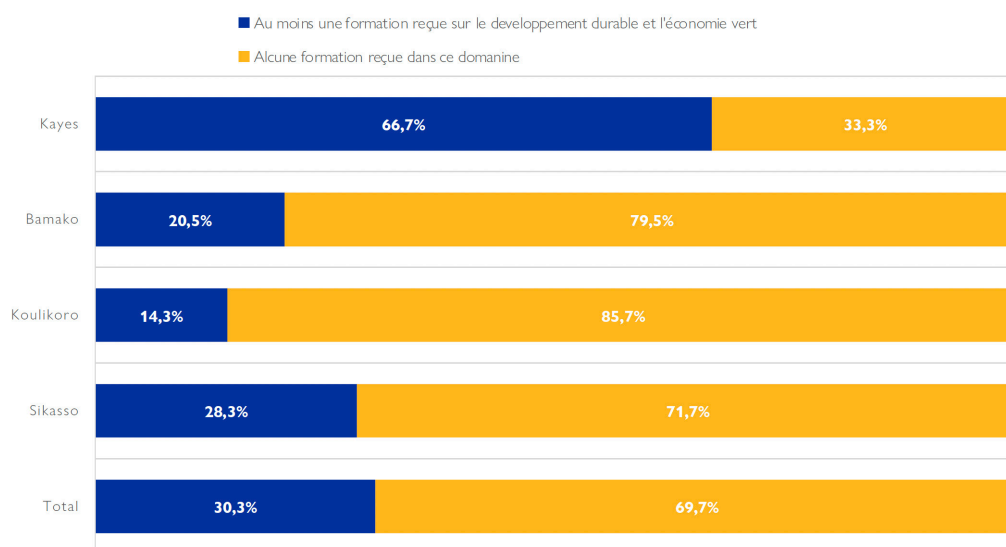
2. Formations dans les secteurs verts

Lorsque l'on questionne les migrants de retour sur les formations qu'ils ont suivi dans le domaine du développement durable plus largement et aussi de l'économie verte, les résultats montrent qu'une grande majorité n'est pas encore familière avec ces notions.

En effet, de manière générale 69,7 % des migrants de retour interrogés n'ont reçu aucune formation sur les questions relatives au développement durable et aux différents secteurs de l'économie verte (figure 5).

En regardant les résultats pour chacune des quatre régions, la proportion de migrants de retour ayant reçu au moins une formation portant sur le développement durable ou l'économie verte est la plus élevée dans la région de Kayes (66,7 %), Sikasso (28,3 %), Bamako (20,5 %) et Koulikoro (14,3 %).

Figure 5 : Part des migrants de retour interrogés disant avoir reçu au moins une formation sur le développement durable et/ou l'économie verte



Même si la façon dont les formations et les compétences ont été acquises n'a pas été questionnée, il est intéressant de noter que les migrants de retour s'intéressent à des compétences techniques avec une approche la plus pratique possible. En effet, il ressort d'étude précédente que les migrants de retour privilégient les contenus spécifiques, concrets, sur le lieu de travail, aux enseignements plus théoriques.¹

3. Secteurs d'intérêts dans les filières vertes et perspectives d'avenir

Les migrants de retour marquent leur intérêt pour les sous-filières relatives à l'agriculture durable

Les filières vertes ont été découpées en 12 sous-filières comme présentées en introduction, dans le tableau 1. D'après les résultats de l'enquête, les trois premiers secteurs d'intérêt pour les migrants de retour sont l'élevage (59,9%), l'agriculture biologique (33,9 %) et le recyclage (14,6%). Ensuite les énergies renouvelables (9,9%), la pêche (9,9%) et les constructions écologiques (5,5%) sont des secteurs intéressants les migrants de retour. Parmi ces six secteurs, les deux premiers concernent l'agriculture durable, vient ensuite le secteur de l'économie circulaire, celui des énergies renouvelables et enfin, le secteur de la construction écologique.

Il y a donc un réel intérêt pour les sous-filières de l'agriculture durable. L'agriculture est le secteur qui occupe la plus grande partie de la population mais qui est aussi très vulnérable aux changements climatiques. Les changements vers une agriculture durable est donc essentielle et doit être au cœur des stratégies relatives au développement des compétences dans des migrants de retour dans le secteur agricole. A noter que 13,5% des migrants de retour ne voient un intérêt pour aucune des sous-filières de l'économie verte présentées.

La région de Kayes présente une particularité par rapport aux autres régions étudiées puisque parmi les migrants de retour interrogés, trois sous-filières concentrent la grande majorité des réponses récoltées. L'agriculture biologique arrive en tête et 94,7 % des migrants de retour ont souligné leur intérêt pour cette sous-filière. Ensuite, on retrouve l'élevage (70,2%) et le recyclage (50,9%).

Pour la région de Bamako, les trois premières sous-filières intéressent les migrants de retour interrogés sont l'élevage (56,6%), l'agriculture biologique (28,7%) et les énergies renouvelables (16,4%). L'intérêt pour les sous-filières de l'agriculture durable est intéressant à souligner dans un contexte urbain où les besoins deviennent de plus en plus élevés et où les débouchés de vente sont importants. Bamako est la région dans laquelle les migrants de retour marquent un intérêt plus élevé pour les énergies renouvelables. Enfin, il est intéressant de noter que l'intérêt pour la filière de l'économie circulaire est plus limité à Bamako alors que les opportunités de création d'emploi semblent plus élevées pour les zones urbaines et Bamako en particulier.

¹ Samuel Hall (2018). Analyse des principales opportunités de réintégration économique dans cinq pays d'origine (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali et Sénégal), pour l'OIM Maroc, p.19.

Les migrants de retour de la région de Koulikoro interrogés manifestent leur intérêt pour la sous-filière élevage (59,2%), agriculture biologique (28,6%) et collecte des déchets (8,2%). Enfin pour la région de Sikasso, les migrants de retour ont montré leur intérêt pour l'élevage (56,5%), l'agriculture biologique (21,7%) et la pêche (19,6%). Les filières de l'agriculture biologique sont aussi identifiées comme intéressant le plus les migrants de retour de Koulikoro et Sikasso.

Enfin, c'est dans la région de Sikasso que l'on voit un intérêt pour les sous-filières des énergies renouvelables avec 10,9% des migrants de retour qui se disent intéressés par la sous-filière des foyers améliorés et 8,7 % pour les énergies renouvelables en générale.

Des projets communautaires orientés vers l'agriculture

En prenant l'angle des opportunités dans l'économie verte, les projets communautaires pour lesquels les migrants de retour adhèrent le plus concernent l'agriculture durable. Comme le montre les résultats de l'enquête, la filière majoritairement choisie par les migrants de retour pour la participation à un projet communautaire est l'agriculture. En effet, 83,6 % des migrants de retour interrogés se disent prêts à participer à un projet communautaire dans le secteur de l'agriculture. Les migrants de retour des quatre régions ont exprimé leur souhait dans le même sens. Ensuite, 19,3 % des migrants de retour interrogés se disent prêts à participer à un projet communautaire dans le secteur des énergies renouvelables, 8,4% dans le secteur de l'économie circulaire et 4,4% dans le secteur des constructions écologiques. Les différences entre chacune des régions sont limitées.

VI. DÉMARRER UNE RÉINTÉGRATION PAR LES EMPLOIS VERTS, QUELLES MODALITÉS ?

A. ENJEUX SPÉCIFIQUES LIÉS À LA RÉINTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Un ancrage local est important pour assurer un suivi spécifique et adapté des migrants de retour tout en veillant à une réintégration durable réussie avec la communauté. Une des difficultés dans les programmes de réintégration concerne la dispersion géographique des migrants de retour et donc la possibilité qui est offerte au projet de réintégration communautaire. En effet, les jeunes viennent de plusieurs régions et de différentes communautés. L'enjeu même est de proposer des mécanismes d'action spécifique à chacun des contextes.

- Piste 1** Démarrer par un projet pilote dans une région avec une ou plusieurs communautés en travaillant sur les orientations des Plans de Développement Economique Social et Culturel (PDSEC) veillant à la prise en compte des enjeux environnementaux et de migration.
- Piste 2** Développer des collaborations et une coordination étroite avec les acteurs locaux et du développement présent dans les zones de retour pour supporter un réseau « réintégration et développement ».
- Piste 3** Développer des pôles de réintégration où les migrants de retour passent quelques semaines avant de regagner leur communauté. Ces pôles peuvent être développés au niveau régional pour accompagner une appropriation des enjeux de retour à un niveau décentralisé.

Retour des jeunes dans les communautés. Une des grandes difficultés du retour concerne la perception de ce retour par la communauté. Les entreprises, artisans et entrepreneurs ne vont pas nécessairement faire confiance à ces migrants de retour. Les communautés perçoivent négativement les aides reçues par les migrants au niveau individuel. De l'autre côté, les jeunes de retour ne veulent pas revenir les mains vides dans leurs communautés. Pour eux, le retour est souvent perçu comme un échec. Il est essentiel de réfléchir à des mécanismes d'intégrations durables visant les migrants de retour et leurs communautés, dans une démarche locale (visée au-dessus).

- Piste 1** Initier des projets communautaires venant soutenir la gestion durable des ressources et des mesures d'adaptation aux changements climatiques (foresterie, cordons pierreaux). Ces mécanismes permettent aux migrants de retour (et aussi aux membres de la communauté) de générer une entrée d'argent rapidement en apportant quelque chose de positif à la communauté (emplois et infrastructures).
- Piste 2** Développer des activités économiques faisant intervenir les migrants de retour et les membres de la communauté. Les réseaux locaux de professionnels, les associations communautaires (de la diaspora, des migrants de retour et des femmes) pourront être associés à ces activités. L'émergence de ces activités doit être stimulée par des professionnels de l'entrepreneuriat et de l'incubation d'idées innovantes.

Intéresser les jeunes de retour. Comment les orienter vers l'économie verte alors que les besoins de certains migrants de retour sont tout autres. Fournir une orientation professionnelle courte vers un domaine peu plébiscité par les jeunes constitue un risque pour l'OIM au niveau financier et opérationnel. Une inadéquation entre les aspirations des migrants de retour (généralement dans le business) et le type de projet proposé (agriculture traditionnelle) a mené à un abandon du projet par la plupart des jeunes participants.

- Piste 1** Développer des outils de sensibilisation et de communication sur l'économie verte et ses opportunités.
- Piste 2** Travailler sur des expériences réussies de jeunes ayant développé leurs activités dans l'économie verte.
- Piste 3** Proposer des mécanismes de mentorat (formation par la pratique) plutôt que par les formations classiques.
- Piste 4** Initier des espaces de dialogue incluant l'ensemble des acteurs du territoire pour échanger sur les enjeux du retour et accompagner les migrants de retour dans leurs projets d'intégration économique. Par exemple, en Côte d'Ivoire, des activités autour de l'économie verte viennent compléter les AGRs des migrants de retour et membres de la communauté (ex : gestion des déchets des restaurateurs, boutiques, projets agricoles).

B. FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET AMÉLIORER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

1. Utilisation des médias pour sensibiliser à une économie verte

En zone rurale, les radios communautaires sont écoutées par toutes et tous. L'AEED a mentionné l'utilisation de cet outil pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique. Au niveau national, l'ORTM a lancé un programme « SOS Environnement ».

En travaillant avec les migrants de retour et les jeunes, les radios pourraient être utilisées pour qu'ils puissent développer leurs propres programmes. Ainsi, cela leur permettrait d'être créatifs et de disposer d'espaces d'expression libre sur des sujets qui les motivent. En plus de cela, il est important d'ajouter des émissions « orientées » sur lesquelles les migrants de retour, avec l'aide des jeunes et de la communauté, devraient se documenter et être accompagnés pour développer le contenu de ces émissions.

Les thèmes pouvant être abordés peuvent concerner les changements climatiques et l'adaptation des activités agricoles, le développement de techniques de l'agroécologie, les opportunités d'emplois verts en zone urbaine, travailler sur les retours et la création d'emplois verts. Il peut s'agir d'un espace où des exemples de réussites sont identifiés et présentés. Certaines émissions devraient répondre aux enjeux d'égalité femmes et hommes, et des problématiques permettant d'avoir une approche transformative des normes sociales, notamment sur les « retours aidés », perçus comme une forme d'échec.

Le travail peut être facilité par les radios communautaires existantes. Ces émissions pourraient être soutenues par les radios locales en veillant à une participation des migrants de retour et impliquant les membres de la communauté. Par extension, d'autres médias peuvent être utilisés comme le propose

AMSD qui utilise une chaîne YouTube (agroécologie TV) ou Agribusiness TV¹.

2. Valoriser la protection des ressources naturelles au profit d'une activité économique

Les mécanismes d'accompagnement et d'orientation pour la réintégration économique doivent tenir compte des filières porteuses dans les secteurs de l'économie verte. Des modules de présentations de ces filières doivent être proposés pour ouvrir de nouvelles perspectives à ces migrants de retour, à leur arrivée et dans leur région. Des structures jouant le rôle d'accompagnement à la réintégration économique comme l'APEJ et l'ANPE doivent s'impliquer sur les opportunités vertes à valoriser et les besoins d'adapter les formations, avec l'aide de structures privées ou ONG faisant de la formation et sensibilisation (voir tableau 5).

- Faire des migrants de retour et des jeunes, des ambassadeurs climatiques en charge de la collecte météorologique à l'aide smartphone par exemple ou en charge de la sensibilisation à la gestion des déchets (soutenu par Sanuva).
- Identifier des modèles de réussite dans l'économie verte (champions), parmi les migrants de retour, mais aussi des jeunes (ex. Ousmane Konaté, ancien footballeur gérant une ferme en périphérie de Bamako).
- Certaines activités dans l'agroforesterie jouent un rôle essentiel dans la protection de l'environnement et doivent être mieux mises en valeur.
- Cibler les femmes dans ces activités est essentiel, à cause du rôle qu'elles jouent au niveau des ménages, des activités rurales et dans les choix de migration.

Valoriser les labels écologiques et durables

Les standards écologiques et les labels de qualité sont à promouvoir auprès des migrants de retour et des communautés, principalement dans l'agroécologie. Dans le cadre de leurs formations, ces notions doivent être abordées. Certains acteurs comme AMSD ou Résapac initient déjà des démarches de standardisation des produits issus de l'agriculture biologique au niveau local. L'autre volet peut concerner la standardisation au niveau international comme les standards « Fairtrade » qui soutiennent la qualité des produits et les conditions décentes de travail. Ethiquable soutient certaines filières comme le fonio dans la région de Kayes avec une standardisation au niveau international. Des labels existent aussi en ce qui concerne l'énergie et notamment les foyers améliorés commercialisés sous le label GWA+. L'OIM peut s'inspirer de ces standards durables pour travailler avec des associations locales comme AMSD et soutenir certaines filières.

Ces standards encouragent le développement social, économique et environnemental des producteurs et de leurs organisations. Par ailleurs, à moyen terme, le développement des segments intermédiaires

¹ Agribusiness TV s'intéresse aux initiatives dans le secteur de l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Voici le lien de trois témoignages de conversion dans l'agriculture au Burkina Faso, exemples de réussites. [Lien](#)

de la chaîne de valeur (transformation, conservation) est souvent mis en œuvre par les commerçants et coopératives sous label Fairtrade afin de capter une part supplémentaire de la marge, ce qui peut générer de nouvelles compétences et enclencher un cycle économique vertueux. Pour l'OIM, ces labels sont aussi une double garantie : 1) la certification d'un travail décent (sans travail des enfants et respectant certaines conditions); 2) une répartition des revenus plus équitables; 3) l'absence d'externalités négatives (image, réputation).¹

C. APPROCHE INDIVIDUALISÉE LIANT LES MIGRANTS DE RETOUR À DES EMPLOIS VERTS

1. Créer des opportunités en développant des partenariats avec le secteur privé

Des entreprises ont souligné leur besoin en main d'œuvre. En effet, dans le secteur de la gestion des déchets, l'entreprise SANUVA a souligné les opportunités d'emplois pour le ramassage, le tri et la transformation. Ces activités ne nécessitent pas de qualifications particulières et l'entreprise se dit prête à collaborer avec l'OIM pour accueillir des migrants de retour. D'autres entreprises comme Energy Green ou Biomass se disent intéressées par ce type de partenariat. Pour fabriquer les fours améliorés, Energy Green a besoin de techniciens dans la transformation du métal, techniciens dans l'électronique, mais aussi de fabricants de granulés. Biomass fabrique des biodigesteurs, mais des ressources humaines sont nécessaires tout le long de la filière.

Cette démarche permet à l'entreprise de développer son activité grâce aux migrants de retour qui travaillent avec eux. Les migrants de retour qui ne disposent pas de compétences sont formés par la pratique et évoluent dans l'économie verte, pouvant ainsi changer les comportements et améliorer la prise de conscience d'une meilleure gestion de l'environnement tout en étant créateur d'emploi.

Ces emplois peuvent prendre plusieurs formes. Ces emplois salariés ou stages peuvent être rémunérés par l'entreprise directement ou de manière mixte avec l'OIM. Ce placement en entreprise peut s'insérer dans un cadre de formation et de stage d'insertion. Des conventions peuvent être signées avec l'OIM et l'entreprise pour formaliser le passage du stage à un emploi si la personne correspond aux besoins de l'entreprise. La personne peut aussi être accompagnée pour le lancement de son activité. En effet, l'activité de fabrication de charbon biologique, de granulés peut constituer une activité génératrice de revenus. Il en est de même pour le ramassage et le tri et le nettoyage de certains types de déchets comme le plastique. Les personnes qui ont eu une expérience au sein de SANUVA et Biomass peuvent ensuite développer leur propre unité de ramassage, tri et nettoyage. Ces expériences peuvent aboutir aussi bien à la création d'emplois salariés qu'à la création d'activités génératrices de revenus.

¹ Samuel Hall (2018). Analyse des principales opportunités de réintégration économique dans cinq pays d'origine (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali et Sénégal), pour l'OIM Maroc, p.24.

Forces <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur des entreprises en développement ; • Proposer une activité directement aux migrants de retour. 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> • Marché récent ; • Faible nombre d'entreprises identifiées (marché formel limité).
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois salariés et d'opportunité d'auto-emploi ; • Marchés en création ; • Sensibilisation aux enjeux de l'économie verte et des potentiels de création d'emplois. 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises ne gardent pas les migrants de retour en tant que salariés ; • Si le migrant de retour lance sa propre activité, il restera partiellement dépendant de cette entreprise qui l'aura accueillie ; • Travailler sur l'accompagnement.

À ce stade, les entreprises peuvent être identifiées par des agences du secteur. C'est le cas de l'AER qui a réalisé une cartographie des entreprises du secteur des énergies renouvelables¹. D'autres agences peuvent aussi être de bonnes ressources pour disposer de cartographies d'entreprises dans certains secteurs.

Tableau 13 : Agences de référence pour disposer des listes d'entreprises formelles dans l'économie verte

API-Agence pour la Promotion des Investissements

Cette structure est un établissement public administratif qui s'occupe de l'enregistrement et la création des petites et moyennes entreprises. Son rôle est d'encourager et soutenir le développement des investissements directs étrangers et nationaux, de contribuer à l'amélioration du climat des affaires, et de contribuer au développement et à la régulation des zones industrielles.

L'API dispose de quatre guichets dans les régions dont un à Sikasso et un à Kayes.

CNPM-Conseil National du Patronat du Mali

Le CNPM est une Union des Groupements d'Employeurs. Le CNPM compte aujourd'hui 40 Groupements Professionnels et sept conseils Patronaux de Région (Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et Kayes). Le CNPM est essentiellement chargé de l'organisation et de la préservation du secteur privé.

CONABEM-Conseil National des Bureaux de Placement Payant et Entreprises de Travail Temporaire du Mali

Cette entité regroupe les bureaux de placement temporaire. Elle facilite le placement de demandeurs d'emploi et participe à la recherche de partenariat entre les bureaux et les pouvoirs publics.

Cette structure favorise la promotion de l'emploi et la formation professionnelle.

Elle collabore avec l'ANPE, L'APEJ et le FAFPA.

¹ Voir l'annexe 2.

CIEM-Conseil des Investisseurs Européens au Mali

Cette structure regroupant 121 membres poursuit les missions de développement du secteur privé et d'interlocuteur des acteurs du secteur privé européen au Mali.

Secteurs d'intérêt : Agriculture et agroalimentaire / énergie et environnement.

L'autre approche suggérée peut être d'ouvrir un appel aux entreprises qui voudraient accueillir des migrants de retour en échange de certains soutiens (ex. achat de matériel, accompagnements demandés). Pour bénéficier de ce soutien, l'entreprise, l'artisan ou l'entrepreneur s'engage à garder la personne sur une certaine période, correspondant la période liée à sa croissance et pouvant garantir la création de cet/ces emplois de manière durable¹.

2. Formations professionnelles de qualité et mécanismes de suivi renforcés

Les schémas de formations doivent être repensés en tenant compte des réalités locales, avec l'implication des autorités locales et des acteurs plus classiques de l'accompagnement à la réintégration. En effet, l'APEJ et l'ANPE doivent pouvoir assurer l'orientation et l'accompagnement des migrants de retour pour une réintégration économique locale. Les bureaux déconcentrés doivent avoir une compréhension des besoins spécifiques et aussi assurer le lien avec les formations professionnelles assurées dans les régions. Des agents de suivi d'insertion doivent assurer le lien entre formation et insertion par un travail d'identification d'entreprises et artisans partenaires. Les points focaux migration de l'ANPE doivent être mobilisés dans ce sens. Dès lors, les formations sont basées principalement sur la pratique et ce système de mentoring facilite une insertion professionnelle. Certains réseaux d'entrepreneurs (ex. WAEIF) disposent d'une couverture nationale et peuvent jouer un rôle de suivi et d'aide assuré par les pairs.

Les autorités locales sont indispensables à associer puisqu'elles vont impulser ces liens avec le secteur privé pour développer des partenariats favorables à l'accompagnement des migrants de retour (ex. facilités administratives, accès à la terre).

D. UTILISATION DES MÉCANISMES EXISTANTS

Ces différents mécanismes peuvent être des outils utilisés par l'OIM pour renforcer les capacités des communautés dans certains secteurs de l'économie verte, dans l'accompagnement de projets durables et inclusifs développés par les communautés et les migrants de retour. Il s'agit ici de présenter des pistes d'action qui font le lien avec des initiatives déjà existantes.

Le Fond Climat Mali

Le Fond Climat Mali décrit plus haut peut être un outil pour venir porter des projets développés par des associations de migrants de retour, de jeunes, de la diaspora ou des associations communautaires.

¹ IOM (2022), Supporting SMEs and former returnees to create jobs for migrants returning to Afghanistan, EU-IOM Knowledge Management Hub, Good, Promising and Innovative Practices, n°10.

- Le fait que ce fonds soit géré au sein de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) assure un caractère opérationnel.
- Une des obligations pour accéder à ce fonds est la constitution en association. L'OIM pourrait faire le lien pour l'accompagnement à la création d'associations de migrants de retour, le développement et la mise en œuvre du projet. Ces associations pourraient faire le lien avec les associations de développement local pour travailler avec la communauté de retour et développer une approche conjointe entre les migrants de retour et les communautés.
- Le projet doit être soutenu par une agence des Nations Unies. L'OIM n'a pas encore soutenu de tels projets, mais pourrait l'envisager. Des synergies pourraient être trouvées entre les activités migration et développement, migration, environnement et changements climatiques (MECC) et les activités de réintégration économique.
- Des appels à projets pourraient être soutenus financièrement par l'OIM pour certains appels à projets devant être portés ou soutenus par les migrants de retour.

Accéder à des formations spécifiques dans les emplois verts au travers de mécanismes existants

L'utilisation du FAFPA pour rendre accessibles des formations dans l'économie verte à des associations communautaires incluant des migrants de retour est une opportunité pour les orienter vers la structuration en association. Ces associations peuvent être composées de migrants de retour uniquement ou mixte avec les membres de la communauté et de la diaspora par exemple.

Dans ce cadre, les formations peuvent être données par des ONG, des GIE, des entreprises du secteur privé, ce qui permet de travailler plus avec les pairs et d'adapter les formations aux besoins de compétences pour stimuler le marché de l'économie verte. Ce format est aussi adaptable pour assurer des formations spécifiques pour les femmes.

E. APPROCHE COMMUNAUTAIRE

1. Des opportunités identifiées à l'échelle locale

Un ancrage local est essentiel au travers des collectivités locales qui soutiennent des PDSEC intégrant l'environnement et la migration.

Les communautés peuvent être identifiées en fonction de leur dynamisme, par l'existence d'associations de migrants de retour, d'associations communautaires stimulant le développement économique, d'associations de femmes et d'associations de la diaspora. Au-delà de cette existence, la participation aux prises de décisions est aussi importante. L'identification de ces communautés peut être réalisée avec l'appui des ARD et de l'ANCT.

Le travail avec les associations de migrants de retour peut permettre une meilleure intégration des autres migrants de retour et peut faciliter le montage d'activités et de projets conjointement avec la communauté. Le répertoriage de ces associations de migrants de retour est important à réaliser.

2. L'identification d'activités collectives au profit de la communauté et facilitant les retours

La réponse aux changements climatiques par la mise en place d'activités d'atténuation ou d'adaptation peut être identifiée au sein des PDSEC. En zone urbaine, l'entretien des infrastructures (routes, caniveaux) fait défaut. D'autre part, certains services comme la gestion des déchets sont pratiquement inexistantes. En zone rurale, la réalisation de cordons pierreux, la reforestation, l'installation de micro-barrages, de retenues d'eau peuvent permettre la réalisation d'actions communautaires d'adaptation aux changements climatiques et découlant d'un dialogue communautaire par l'identification dans les PDSEC.

Encadré 10 : Exemple d'un projet communautaire et collectif dans le secteur de la gestion des déchets

L'OIM a mis en place plusieurs projets communautaires pour une réintégration verte (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée et Guinée Bissau). Voici un exemple dans la gestion des déchets et le recyclage.

Côte d'Ivoire : La ville de Daola n'avait pas de système de collecte des déchets. Les migrants de retour ont été équipés et formés à la gestion des déchets. Ils se sont ensuite formés en cinq GIE qui ont partagé la gestion des déchets de la ville de Daola. Le service assure le ramassage de 6.500 ménages.

Ces activités collectives peuvent être menées sous forme d'activités à haute intensité de mains d'œuvre (HIMO) ou « cash for work » faisant le lien avec la collecte de déchets, l'entretien des routes, le curage des caniveaux, l'aménagements d'espaces urbains ou des infrastructures communautaires rurales adaptées aux changements climatiques. La réalisation de ces activités peut être faite par les migrants de retour en lien avec la communauté et les groupes les plus vulnérables. Ces activités peuvent aussi devenir le prétexte pour échanger sur les enjeux de migrations. Enfin, ces infrastructures peuvent s'insérer dans la planification locale intégrant la migration et les changements climatiques discutée avec les collectivités locales, la communauté, les associations locales dont les associations de migrants de retour et de la diaspora. Les associations de migrants de retour doivent jouer un rôle moteur pour l'identification de ces activités et les associations de la diaspora peuvent jouer un rôle d'appui technique ou financier.

Enjeux des transferts financiers : Dans le cadre d'activités HIMO, la rémunération des travailleurs est un élément important à intégrer. Ces rémunérations peuvent s'effectuer en cash ou par transferts. Dans les deux cas, cela doit passer par une structure financière nationale. Il peut s'agir d'un IMF ou d'une ONG en charge de ces transferts. Les transferts sont effectués via les opérateurs téléphoniques (Orange Money). Ce mécanisme permet de s'appuyer sur des structures privées qui ont l'habitude de ce type d'activités. Ceci doit s'accompagner avec des formations d'éducation financière permettant la bancarisation de ces migrants de retour.

Un des enjeux se trouve sur l'enregistrement des personnes pour que le service soit durable. L'enregistrement d'une ligne téléphonique nécessite d'avoir une carte d'identité ou un autre document officiel valable. Bien souvent, les migrants de retour n'ont aucun document d'identité.

3. Projets communautaires soutenus par les jeunes et les migrants de retour

Des projets lancés au niveau de la communauté peuvent faire le lien avec les autorités locales et les acteurs économiques afin de valoriser les migrants de retour et les jeunes dans la communauté. En effet, si les migrants de retour et les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique avec d'autres membres de la communauté pour la réalisation et le développement de certaines activités, toute la communauté en bénéficiera.

Encadré 11 : exemples d'opportunités économiques vertes

Exemple 1, initiative des migrants de retour

Une communauté produit du soubala par l'intermédiaire d'une organisation de femmes. Les migrants de retour souhaitent augmenter la production et améliorer la commercialisation par du marketing. Le projet qu'ils soutiennent est la construction d'un hangar de stockage avec une unité de transformation et emballage. La réalisation peut être faite en voute nubienne avec l'alimentation en électricité par des panneaux solaires. L'unité pourra transformer et commercialiser ses produits à Bamako voir trouver des clients dans les pays voisins.

Exemple 2, intégration économique soutenue par un projet communautaire déjà en place

Dans cette démarche, les zones d'activités économiques en zone rurale (ZAE du Geres) peuvent constituer des espaces pour le lancement d'activités économiques répondant à des besoins locaux. Si ces zones sont des zones de retour, ces ZAE peuvent être renforcées avec des constructions supplémentaires pour les migrants de retour.

Il est important de bien réfléchir aux mécanismes de gestion pour que l'activité puisse être durable et ainsi éviter le désengagement individuel ou l'échec du projet par manque d'entretien des infrastructures collectives. Accompagnés par les autorités locales et les associations communautaires, les migrants de retour peuvent s'organiser en groupement d'intérêt économique ou en association.

Adopter une approche collective visant plusieurs migrants de retour pour la réintégration économique peut avoir un impact plus important dans les communautés de retour. D'autre part, la mise en œuvre des mécanismes d'accompagnement sera aussi plus facile. Enfin, l'impact général de la réintégration économique sera plus important que si elle est réalisée à une échelle individuelle.

Proposer des espaces d'échanges et de réflexions pour la mise en commun peut venir stimuler le passage à l'action. En outre, les activités rémunératrices collectives peuvent permettre à des personnes de retour qui n'auraient pas les compétences nécessaires pour réussir dans un projet individuel de bénéficier du savoir-faire des autres migrants ou d'autres membres de la communauté. A l'instar de hackatons proposés par des incubateurs, ces espaces d'échanges et de réflexions permettent de regrouper des professionnels qui ont des besoins concrets dans l'économie verte et d'associer les migrants de retour pour réfléchir à des solutions concrètes. Il est difficile de faire converger les personnes sur des projets communs. Cela nécessite un travail d'animation et de mise en relation qui doit être proposé par des structures comme l'ANPE, mais aussi en passant par des partenariats avec des entreprises du secteur ou des incubateurs.

Les activités rémunératrices collectives peuvent prendre diverses formes en fonction de la réalité du marché et du contexte local. Il est donc essentiel de réaliser des analyses de marchés spécifiques pour s'assurer du réalisme du projet. Enfin, les migrants de retour doivent développer leurs réseaux sociaux et économiques pour assurer le développement de leur activité, garantissant du même coup la durabilité de la réintégration¹.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Activités viennent renforcer le tissu économique local ; • Répond à une demande identifiée dans les PDSEC ; • Renforce une démarche de chaîne de valeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de leadership accaparé par certains ; • Engagement individuel limité au profit du collectif.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Idées individuelles valorisées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de désengagement individuel (ça n'appartient à personne et à tous) ; • Accompagnement et durabilité.

¹ OIM (2018), Manuel sur la réintégration, p. 119. [lien](#)

VII. CONCLUSION

Les opportunités dans l'économie verte sont bien présentes et les migrants de retour peuvent y trouver leur place. Pour autant l'essentiel est de pouvoir mobiliser ces migrants de retour et leurs communautés sur des enjeux climatiques et des activités qui les touchent spécialement. Sans intérêt et volonté de leur part, ces projets individuels ou communautaires ne pourront aboutir. Les liens entre les acteurs de la réintégration et les acteurs de l'économie verte et du développement devront se renforcer.

La place que joue les femmes dans les ménages et les communautés doit aussi être prise en compte. En effet, même si elles sont peu nombreuses parmi les migrants de retour, elles jouent un rôle dans les choix migratoires pris. De plus, elles occupent de nombreuses activités qui sont des opportunités dans l'économie verte. Le développement d'opportunités dans l'économie verte doit donc intégrer une approche genre. Elles doivent être associées dans les activités communautaires pour bénéficier des renforcements de capacités, du développement d'entrées d'argent supplémentaires pour le ménage en améliorant ainsi leur autonomisation. L'autonomisation des femmes, en lien avec les orientations prises dans les différentes stratégies de développement, peut avoir un impact sur les choix migratoires des hommes.

D'autre part, il est essentiel d'améliorer les mécanismes d'orientation et développer les espaces de coordinations avec les projets de développement travaillant dans les communautés de départs et de retour avec les migrants de retour. L'OIM doit encourager la mobilisation de ces divers acteurs – gouvernementaux et non gouvernementaux, publics et privés, locaux et internationaux – aux mandats et domaines de compétence variés.

- Au sein des cadres stratégiques de concertations mis en place avec les PTF, un guichet unique d'orientation faisant le lien entre les projets ayant une vocation d'économie verte et les profils des migrants de retour devrait être soutenu. Dans ce sens, l'outil Emploi Orientation Jeunesse (EOJ) de l'APEJ devrait être renforcé et amélioré pour qu'il soit mieux adaptée aux migrants de retour.
- Développer un mécanisme d'enregistrement et d'orientation unique. Renforcer le travail de renforcement des capacités auprès de l'ANPE ou de l'APEJ. Ces structures pourraient jouer un rôle dans la collecte d'informations sur les opportunités spécifiques dans le secteur de l'économie verte pour faire de ces structures les agences d'intermédiation pour l'ensemble des jeunes y compris les migrants de retour.
- Faciliter la coordination entre les différents projets portant sur l'économie verte pour identifier les opportunités professionnelles dans le secteur.
- Développer des partenariats public-privé pour l'innovation, l'incubation et l'utilisation du digital comme vecteur de développement des chaînes de valeur, de l'entrepreneuriat des jeunes et la création d'emplois et de revenus.
- Renforcer les liens avec les structures ayant des accords cadre avec l'OIM (AGMV, AMSD).
- Développer des analyses de marché spécifiques pour les projets communautaires et collectifs afin d'assurer la création d'emplois durables.
- Assurer l'implication des femmes et jeunes filles dans les activités de réintégration.

Enfin, en termes de programmation, l'OIM pourrait chercher à tester certaines options au niveau communautaire et individuel.

- Démarrer par un projet pilote dans une région avec une ou plusieurs communautés en travaillant sur les orientations des Plans de Développement Economique Social et Culturel (PDSEC) veillant à la prise en compte des enjeux environnementaux et de migration.
- Initier des projets communautaires venant soutenir la gestion durable des ressources et des mesures d'adaptation aux changements climatiques (foresterie, cordons pierreux).
- Développer des outils de sensibilisation et de communication sur l'économie verte et ses opportunités.
- Travailler sur des expériences réussies de jeunes ayant développé leurs activités dans l'économie verte.
- Développer des activités économiques faisant intervenir les migrants de retour et les membres de la communauté ces activités doit être stimulée par des professionnels de l'entrepreneuriat et de l'incubation d'idées innovantes.
- Proposer des mécanismes de mentorat (formation par la pratique) plutôt que par les formations classiques.

BIBLIOGRAPHIE

Allen, T., P. Heinrigs et I. Heo (2018), « Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest », Notes ouest-africaines, N°14, Éditions OCDE, Paris. [Lien](#)

Banque Africaine de Développement (2018), Profil national des changements climatiques.

Banque Africaine de Développement (2012), Croissance verte : perspectives pour l'Afrique et la BAD au 21ème siècle, note d'information n°8. [Lien](#)

Banque mondiale (2022), Mali 2022 : Note sur la situation économique, renforcer la résilience en période d'incertitude : renouveler le contrat social, Banque mondiale, Washington D.C. [Lien](#)

BMZ (2021), Profil de risque climatique : Mali. [Lien](#)

De Beaumont M. (2022), Boîte à outils : appui à l'intégration du lien entre migration , Environnement et Changement Climatique dans la planification locale au Burkina Faso, OIM, Ouagadougou.

FIDA (2021), l'avenir de l'agriculture au Mali : 2030-2063, étude de cas : défis et opportunités pour les projets financés par le FIDA. [lien](#)

Fond Vert Climat (GCF) (2018), Plan d'investissement pour une économie verte et résiliente aux changements climatiques pour le Mali. [Lien](#)

Gouvernement du Mali (2022), Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) du Mali.

Gouvernement du Mali (2020), Plan National Sécheresse du Mali, 2021-2025. [Lien](#)

Haïdara H. et Diallo M. (2021), analyse du marché et de la chaîne de valeur au niveau local, projet PAPSE, GIZ, p.27. (non publiée)

ICMPD (2022), Human capital and mobility at the service of the green economy, ICMPD, Brussels. [lien](#)

Ly A. Grégoire M. (2020), Cartographie des dispositifs d'aide au retour et à la réintégration, OFII. [Lien](#)

Ministère de l'Agriculture (2019), agriculture et sources de revenu au Mali : état des lieux à partir des données de l'EAC-I 2017.

Ministère de l'Économie et des Finances (2018), Cadre Stratégique de Relance Economique et de Développement Durable (CREDD 2), 2019-2023.

Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (2020), Contribution Déterminée au niveau National, révisée 2021.

Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (2009), Politique Nationale Genre – Mali.

Ministères des Maliens de l'Extérieur (2014), Politique Nationale de Migration au Mali.

Nations Unies (2013), Etude sur l'économie verte en Afrique de l'Ouest, renforcement des capacités des pays ouest-africains en économie verte pour l'atténuation des changements climatiques, Bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest. [Lien](#)

OCDE (2022), Panorama de l'émigration malienne, OCDE, Paris. [Lien](#)

OFII (2020), Cartographie des acteurs et des dispositifs d'aide au retour et à la réintégration.

OIM (2022), Supporting SMEs and former returnees to create jobs for migrants returning to Afghanistan, EU-IOM Knowledge Management Hub, Good, Promising and Innovative Practices, n°10.

OIM (2021), Indicateurs de gouvernance des migrations, deuxième profil pays Mali.

OIM (2021), EU-IOM Joint Initiative for Migrant Protection and Reintegration, Biannual report n°5, July 2021. [lien](#)

OIM (2021), Migrations environnementales, déplacements liés aux catastrophes et réinstallations planifiées en Afrique de l'Ouest. OIM, Genève. OIM (2018), Manuel sur la réintégration. [Lien](#)

OIM (2020), Migration and Agroecology in West Africa.

OIM (2020), EU-IOM Joint Initiative for Migrant Protection and Reintegration, Biannual report n°4, October 2020.

OIM (2017), Towards an integrated approach to reintegration in the context of return migration. [lien](#)

OIT (2018), Compétences pour les emplois verts au Mali. OIT, Genève.

ONU Femmes et Banque Africaine de Développement (2021), Emplois verts pour les femmes en Afrique.

PNUD et PNUE (2022), Evaluation environnementale intégrée du Mali.

PNUE (2015), Uncovering pathways towards an inclusive green economy, a summary for leaders. [Lien](#)

UE (2020), Programmation conjointe européenne au Mali 2020-2024.

Samuel Hall (2018). Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Mali (Rapport de Synthèse). Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation internationale pour les migrations.

Samuel Hall (2018). Analyse des principales opportunités de réintégration économique dans cinq pays d'origine (Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali et Sénégal), pour l'OIM Maroc.

SE4ALL (2019), Prospectus d'investissement de l'énergie durable pour tous du Mali. [Lien](#)

Annexe 1 : Liste des politiques et stratégies liées à la lutte contre les changements climatiques

Politiques ou Stratégies	Objectifs
Politique Nationale de Protection de l'Environnement	Assurer un environnement sain et un développement durable, combattre la désertification, assurer la sécurité alimentaire, prévenir et combattre la pollution et réduire la pauvreté.
Politique Nationale des changements climatiques, complétée par sa stratégie et son plan d'actions	Cadre de référence et de pilotage pour tous les projets et programmes mis en œuvre au Mali relatifs à la lutte contre les changements climatiques.
Politique Nationale Forestière	Assurer une gestion intégrée et durable des ressources naturelles renouvelables : les forêts, la faune terrestre et aquatique, les ressources en terres et la biodiversité
Politique Nationale de l'Énergie	Contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques
Politique Nationale d'Agriculture (PDA)	Promouvoir une agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations familiales
Politique Nationale de l'Eau	Contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau
Politique Nationale d'Assainissement	Structurer l'ensemble du secteur de l'assainissement autour d'un projet de développement réaliste.
Politique Nationale d'Aménagement du Territoire	Conférer à la planification du développement économique une dimension territoriale, dans le cadre d'une organisation de l'espace prenant en compte la décentralisation.
Politique Nationale de la Décentralisation	Renforcer le processus de démocratisation de la société et adapter les missions et l'organisation de l'Etat à l'exigence de promotion des initiatives locales
Cadre stratégique d'investissement pour la Gestion Durable des Terres	Inverser les tendances à la dégradation des terres pour assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et la vulnérabilité
Stratégie nationale d'adaptation du secteur de la foresterie du Mali aux impacts des changements climatiques	Anticiper les impacts potentiels des changements climatiques sur le secteur de la foresterie au Mali et analyser les vulnérabilités
Stratégie de Développement des Energies renouvelables	Promouvoir une large utilisation des technologies et équipements d'Énergie Renouvelable
Stratégie nationale pour le développement des biocarburants	Accroître la production locale d'énergie à moindre coût par le développement des biocarburants.
Politique Nationale de la population	Maitriser et gérer l'évolution de la population du Mali
Politique Nationale du Genre	Amélioration de l'implication des femmes dans le processus de gestion du pays
Politique nationale des transports	Améliorer des systèmes de transport au Mali pour assurer un désenclavement adéquat du pays

Annexe 2 : Cartographie des acteurs professionnels évoluant dans le secteur des énergies, réalisé par l'AER en janvier 2020

N°	Nom de l'Entreprise	GERANT	E-mail	TELEPHONE	Activité	Adresse professionnelle
1	SINERGIE SA	BENGALY Salifou	sinergie@afribone.net.ml ; sbengaly17@yahoo.fr	66 75 04 83 / 76 75 04 83	Distributeur-Installateur	Bamako, Hippodrome, rue 228, porte 1164
2	ZED	Ibrahim Maiga	zed.sa@zed-sa.com	66 75 02 68	Installateur	Torokorobougou
3	SEEBa	TAMBOURA Modibo	seeba@orangemali.net	66 61 07 08 / 7 6 45 13 77	Distributeur-Installateur	Moribabougou
4	SEECO SARL	DIASSANA Mama	seeco_mali@yahoo.fr	66 73 71 85	Distributeur	Baco Djicroni
5	Diawara solar Energy	Ibrahim Traoré				
6	HORONYA	Bakary Doucouré	horonya@yahoo.fr	66 75 04 98	Distributeur	Centre commercial au Grand Marché
7	Malisol	Bakary Coulibaly	malisol@afribone.net.ml	20 22 39 15	Installateur	Centre commercial au Grand Marché R18 Juin Imm Niore du sahel
8	AIRCOSM	Moussa Coulibaly	info@aircosmari.net	20 79 79 23 / 66 77 65 60		Faladié
9	SONIKARA	Mouctar Doucouré	info@sonikarasolar.com	66 69 72 73	Distributeur-Installateur	Centre commercial au Grand Marché
10	ACCESS	Mamadou Diarra	access.sarl@gmail.com ; ibrahim.togola@gmail.com	76 40 88 50 / 66 74 26 09 / 74 27 17 07	Operateur elec installateur	Banankabougou Sema BP.E4211
11	Quincaillerie Etoile	Malamine Simpura	quemasi@yahoo.fr	20 23 30 38	Distributeur	Avenue de la Nation Marché Dibida
12	SAMI SARL	Diarra Modibo	samisari.ml@gmail.com	76 48 36 38 / 66 92 58 34	Installateur	Sikasso Wayerma R66/P44
13	KAMA SA	Sacko Mamadou	kama-sa@kama-sa.com	66 75 59 20 / 20 23 03 32 / 66 72 06 44	Distributeur-Installateur	ACI 2000
14	ELCOM GIZ ML	Moussa Doumbia	moussa.doumbia@giz.de			
15	Toubac	Toungara	sidibe_n99@yahoo.fr	66 73 35 02	Distributeur-Installateur	Torokorobougou
16	EGEC / FOULA TRAVEL	Keita Adama	egec_mali@yahoo.fr	66 84 58 11	Distributeur-Installateur	Torokorobougou
17	TME- MALI	Dialike Sissoko	tme@sotelma.net.ml	20 23 40 10	Distributeur-Installateur	Bamako-coura
18	Ngoulee Commerce Général Quincaillerie solaire	Moumine bengaly	ngoulee@yahoo.fr	76 08 90 15 / 60 19 75 57	Distributeur-Installateur	Titibougou, LotN°1 , face Me TAPO
19	AVELUX/YANDALUX	Samé Mounké (Directeur)	sminthe@yandalux.com	20 21 91 42 / 66 77 11 53	Distributeur-Installateur	Titibougou à la route Koulikoro
20	FARO	Fousseni Coulibaly	faromalisari@yahoo.fr	66 78 02 99	Installateur	Yirimadio près du 26Mars
21	Solconcept	Fatou Keita	keitafatoumata725@yahoo.fr	92 82 25 06	Distributeur-Installateur	Bakodjikoroni Golf
22	Kingui Solaire	Lassana Diawara	diawaralassana119@yahoo.fr	75 45 00 36		Titibougou
23	Solektra International Mali	Coordinateur Giscard Fada	ulrich@solektra-international.com ; fjukouanasso@gmail.com	20 21 14 34 / 20 21 14 35 / 71 93 80 46	Distributeur-Installateur	Zone industriel R117 Porte 935 derrière Mail lait
24	Quincaillerie Tidiane Diagouraga	Tidiane Diagouraga		20 23 25 19 / 66 45 45 45	Distributeur	Imm Daouda Sacko à Dabanani boutique n°4 BP 751
25	Geotechnologie					
26	NTIGI SOLAIRE	Malick Bagayoko	ntigiets@yahoo.fr	66 03 44 03	Distributeur-Installateur	Missabougou imm.Baba Sacko Face à Station shell
27	SILENE MALI	Alioune Mbaye	sylenemali@afribonemali.net	66 74 42 74	Distributeur-Installateur	Hamdallaye ACI 2000 Rue 395/ Porte 98
28	Sabe					
29	General Solaire Distribution	Mahamoudou Touré	mahatouremt.mt@gmail.com	66 83 30 66	Distributeur-Installateur	Kalaban
30	Builder Diawara Solar	Ibrahima Diawara	lbtraore@buildersdsolar.com	66 73 88 75	Distributeur-Installateur	ACI 2000
31	SORY KEITA SOLAR	SORY KEITA	keitasolarenergy@yahoo.fr	67 66 06 04	Distributeur-Installateur	Bamako coura à l'espace ONVS auprès de l'hotel Youma Beliza
32	IRRI MALI	Lisseyi Touré	irrimali@yahoo00.fr ; abdoulayedembele19@yahoo.fr	69 75 17 55	Distributeur-Installateur	sotuba
33	AREPEL sarl	Issa sogodogo	arepel@afribone.net.ml	66 75 32 54	Distributeur installateur	Bamako Niamana
34	GTE sarl	Diaby Cheick	diabycheicksidi@yahoo.fr	66 73 51 56	Distributeur installateur	Bamako Niamana
35	EMICOM	Konimba Demebele	youcuba2006@yahoo.fr	65 62 85 10 / 76 5 45 6 17		Bamako/ACI 2000
36	DOUNKAFA	Mamadou Makadi	makadi1@yahoo.fr	75 90 68 07 / 89 75 00 90	Distributeur	Bamako/Sotuba

Annexe 3: Exemple de projets de réintégration, intégrant la dimension environnementale

Creating Livelihoods through Environmental Rehabilitation in Ethiopia lien		Ethiopie
16 mois		OIM
Réhabilitation environnemen- mentale	115 personnes dont 50 migrants de retour	Partenaire local : Ethiopi- an Evangelical Church Me- kane Yesus Development et la Commission des services sociaux.
Groupements économiques	3 x 15 (13 hommes et 32 femmes incluant des migrants de retour)	
<p>Activités :</p> <p>20ha, sévèrement dégradés ont été identifiés par la communauté locale. Un travail d'aménagement a été réalisé avec l'appui d'une expertise spécifique pour identifier les réponses à donner et par la communauté sur une période de trois mois (HIMO). Une pépinière et un comité de gestion du site a été mis en place pour garantir la préservation.</p> <p>La réintégration socio-économique des migrants de retour se fait par l'accompagnement de trois groupes (formations, éducation financières, gestion budgétaire) Des migrants de retour ont été soutenus dans leurs activités (boulangerie, petits commerce, salle de jeux). D'autres activités liées à la protection et adaptation au changement climatique sont visées comme la production et utilisation de foyers améliorés, la culture d'arbres fruitiers.</p> <p>Des sessions communautaires sont proposées par le comité de gestion de la zone aménagée et portent sur la dégradation et réhabilitation de l'environnement, mais aussi pour discuter des enjeux de la migration et de la réintégration des migrants de retour.</p> <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Considérer les besoins immédiats et à plus long terme des migrants de retour et de la communauté. • Collaborer et développer des partenariats avec des acteurs locaux et avec les expertises spécifiques. • Capitaliser sur le dialogue communautaire. • Assurer une représentation inclusive de l'ensemble des membres de la communautés (représentations des femmes, des jeunes, des chefs traditionnels, des associations communautaires). <p>Le projet est répliquable dans de nombreux contextes suivants les besoins spécifiques à la zone.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nécessite l'engagement de la communauté locale pour garantir l'appropriation et la durabilité. • Le renforcement de capacité et l'accompagnement est essentiel pour assurer le maintien et le développement des activités génératrices de revenus et la réhabilitation environnementale. 		

Annexe 4 : Cartographie de centres de formation portant sur l'agriculture (<https://www.reseau-far.com/mali/>)

Nom du centre de formation	Lieu	Thématiques	Contact
Centre de formation pratique en élevage (centre public)	Bamako, Sotuba	Elevage, sémiologie, zootechnic, physiologie animale Niveau requis CAP/BE Diplômante	cfpe.sotuba@gmail.com
Centre de formation Pratique de Tabakoro	Tabakoro		
Centre Communautaire de Formation Agro-Pastorale	Sikasso, Zamblara	Agroécologie Continue non diplômante	
MFR Loulouni (réseau MFR)	Koulikoro, Loulouni	Agriculture, élevage, transformation et artisanat Continue diplômante/ certifiante	maganmaiga.asso@yahoo.fr +223 66 40 94 12
Ferme-Ecole Agroécologique Ba Alpha FEABA	Koulikoro, Sanankoroba	Agroécologie Continue non diplômante	
Formation en Agro-Ecologie Paysanne (CIFAN)	Sikasso, Yanfolila	Agroécologie, agriculture Continue non diplômante	
Centre d'Apprentissage Agricole	M'Pessoba	Agroécologie, agriculture Continue non diplômante	
Institut de formation professionnelle Malick Sidibé	Sikasso, Koutiala	Agriculture, Elevage Initiale diplômante/ certifiante	+223 76 20 99 14
<u>Centre Sahélien de Formation et de Recherche en Agroécologie</u>	Koulikoro, Kati	Agroécologie Continue non diplômante (10 jours à 3 semaines)	
Centre de formation agropastorale (CFAP)	Kayes	Agroécologie	
Centre de formation agropastorale (CFAP)	Bamako	Agriculture élevage Niveau brevet technique agropastoral Diplômante/certifiante	+223 76 49 57 82

<u>Institut Polytechnique Rural (Centre Public)</u>	Koulikoro, Kati	Agriculture élevage Niveau brevet technique agropastoral Diplômante/certifiante	+223 74 00 66 86
Lac de Lassa	Bamako	Agroécologie, agriculture Continue non diplômante	+223 65 68 95 06 agro.lelac@gmail.com
Centre de formation professionnelle en Aquaculture	Bamako	Aquaculture	

Annexe 5 : Cartographie des fermes adoptant une approche intégrée (non exhaustive)

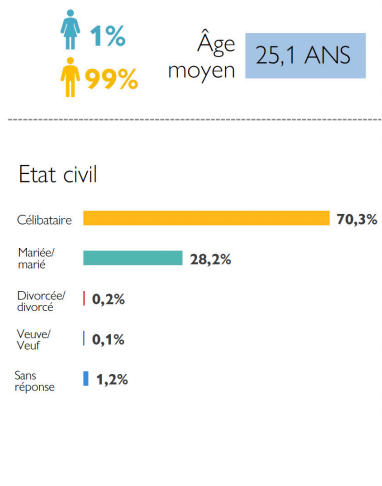
Lieux	Site	Structure	Commentaire
Diaye Coura, Cercle de Nioro	Jardin maraîcher de Boya Kouroumba (0,5ha, 300 femmes)	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
Diaye Coura, Cercle de Nioro	Ferme Agricole Communautaire Intégrée de Diaye Tougouné (4,5ha) avec 96 femmes exploitantes et 7 hommes	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
Diaye Coura, Cercle de Nioro	Jardin maraîcher de Diaye Coura (1,8ha, 10 associations, 430 Femmes et 2 hommes)	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
Gavinane, Cercle de Nioro	Jardin maraîcher de Birou Grand (4,75 ha, 105 femmes et 6 hommes, une association de femmes)	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
Gavinane, Cercle de Nioro	Ferme Agricole Communautaire Intégrée de Farandallel (10,5ha, 300 femmes, 3 associations)	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
Gavinane, Cercle de Nioro	Aménagement des 120 ha Gourel samba	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
Gavinane, Cercle de Nioro	Jardin de Gavinané (1ha, 45 femmes et 5hommes, 1 association Tiafal)	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
<u>Commune de Diarra (Cercle de Nioro)</u>	Ferme Agricole Communautaire Intégrée de Diarra (10ha, 150 femmes)	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
Commune de Nara (Cercle de Nara)	Ferme Agricole Communautaire Intégrée de Kabida Bambara (5ha, 150 femmes et 30 hommes)	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
Commune urbaine de Tombouctou	Ferme Agricole Communautaire Intégrée de Kabara (5ha, 60 femmes 15 hommes)	Agence de la Grande Muraille Verte	Projet communautaire
Commune de Ouélistébougou, cercle de Kati	Ferme intégrée (agriculture, pisciculture et maraîchage et élevage)	Association Malienne pour la Solidarité et le Développement (AMSD)	Centre de formation et de mise en pratique Possibilité d'accueillir 20/30 migrants de retour

Lieux	Site	Structure	Commentaire
Commune de Sandaré, Cercle de Nioro	Jardin maraicher	UNCDF, projet LoCAL	Projet communautaire défini avec les autorités locales
Commune de Simby, Cercle de Nioro	Jardin maraicher (230 femmes et 12 hommes)	UNCDF, projet LoCAL	Projet communautaire défini avec les autorités locales
Commune de Dioumanza, Cercle de Dioila	Périmètre maraicher (production de compost organique et fertilisant naturel)	ONG AMAC, soutenu par Réseau Climat Action	Programme d'Initiatives Locales d'adaptation durable aux effets des changements climatiques (PIL-ADCC)
Commune de Mandé, Cercle de Kati	Périmètres maraichers accompagnés par de l'arboriculture (200 femmes, 5 périmètres et plus de 7.000 arbres plantés)	Cowocare, soutenu par Réseau Climat Action	Programme d'Initiatives Locales d'adaptation durable aux effets des changements climatiques (PIL-ADCC)
Commune de Koumantou, Cercle de Bougouni	Périmètres maraichers accompagnés par la fabrication de produits biologique de traitement (7 villages)	ONG OMAFES, soutenu par Réseau Climat Action	Programme d'Initiatives Locales d'adaptation durable aux effets des changements climatiques (PIL-ADCC)
Commune de Komodindé, Kayes	Périmètre maraicher (150 femmes, réalisé en 2016)	GRDR avec l'ONG ODELADEMO Projet actuel du GRDR avec TAPSA	Projet communautaire
Cercle de Kati	Parcelle d'expérimentation (2ha)	URCUMAK soutenu par AVSF	Projet soutenu par les organisations paysannes

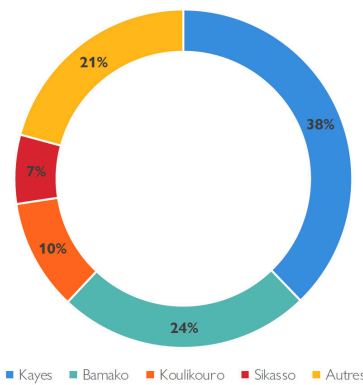
Annexe 6 : Profils des migrants et des migrantes de retour venant du Niger

Profils des migrants de retour du Niger

Période (2016 et 2022) Données OIM Niger

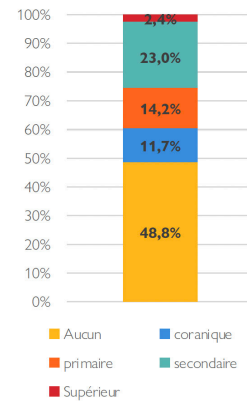


Répartition géographique par région d'origine parmi les 75 % ayant répondu



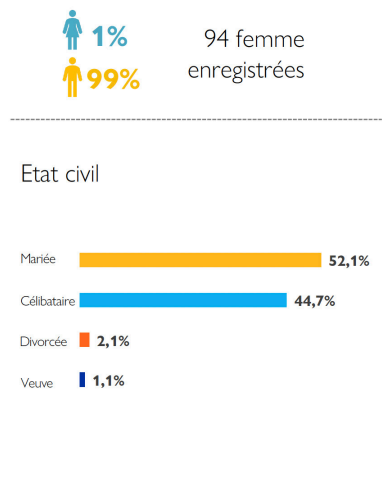
Antoine Rerolle

Niveau d'éducation

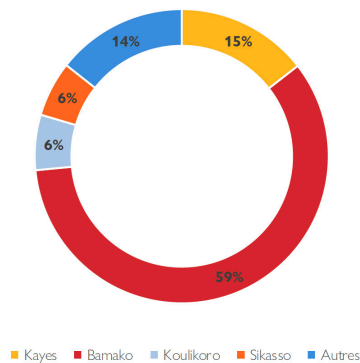


Profils des femmes migrants de retour du Niger

Période (2016 et 2022) Données OIM Niger

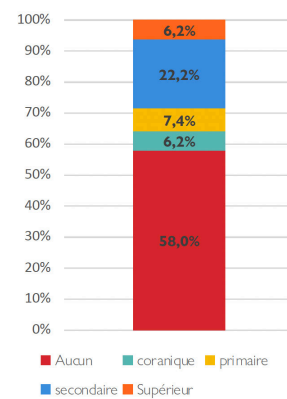


Répartition géographique par région d'origine parmi les 89,3 % ayant répondu



Antoine Rerolle

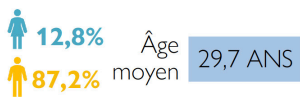
Niveau d'éducation



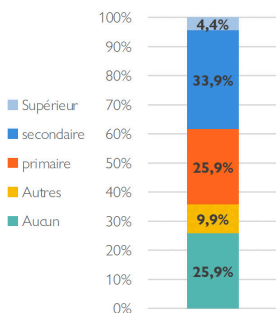
Annexe 7 : Profils des migrants de retour interrogés selon leur région d'origine

Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

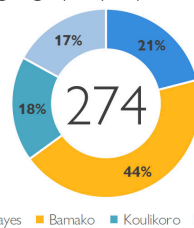
Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)



Niveau d'éducation



Répartition géographique par région d'origine

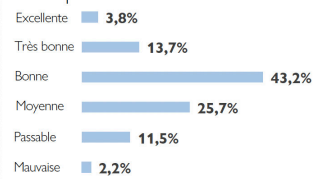


Kayes	21 %	Bamako	44%	Koulikoro	18%	Sikasso	17%
Bafoulabé	4%	Commune 1	11,8%	Kati	5,5%	Bougouni	8,8%
Kayes	1,5%	Commune 3	9,1%	Kolokani	6,9%	Kolondieba	2,9%
Diema	5,1%	Commune 4	10,9%	Koulikoro	5,5%	Sikasso	4,4%
Kita	10,2%	Commune 5	8,8%			Yanfolila	0,4%
		Commune 6	4,4%			Yorosso	0,4%

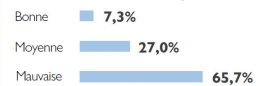
Retour direct dans la communauté



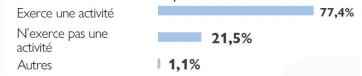
Perception du retour



Situation économique



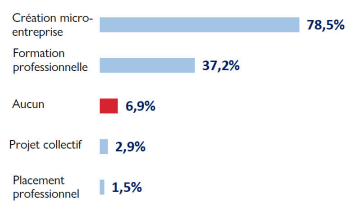
Activité économique



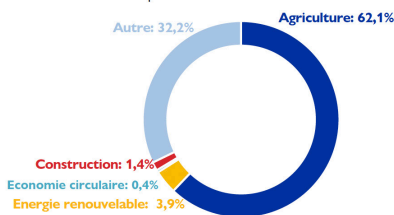
Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)

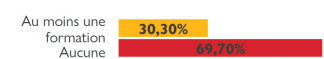
Quel accompagnement de l'OIM?



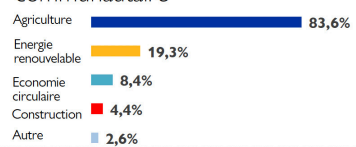
Activités occupées



Formation reçue sur le développement durable et l'économie verte



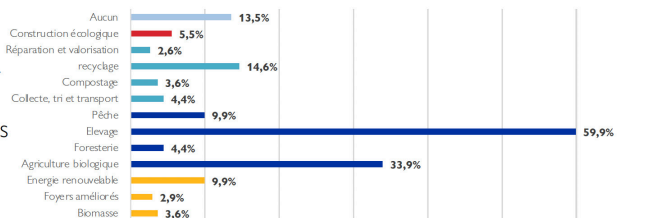
Volonté de participer à un projet communautaire



L'emploi occupé par la personne a été facilité par l'aide à la réintégration



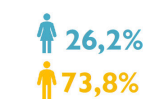
Intérêt pour certaines filières vertes



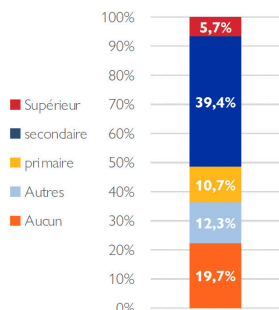
1. Région de Bamako

Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

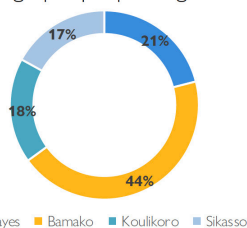
Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)



Niveau d'éducation

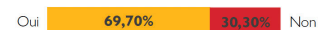


Répartition géographique par région d'origine

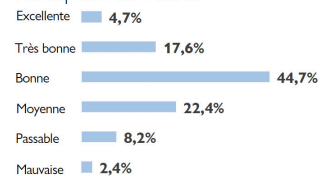


Région	Pourcentage	Commune	Pourcentage	Région	Pourcentage
Kayes	21%	Bafoulabé	4%		
Bamako	44%	Commune 1	11,8%		
Koulikoro	18%	Kati	5,5%		
Sikasso	17%	Bougouni	8,8%		
		Kayes	1,5%		
		Commune 3	9,1%		
		Kolokani	6,9%		
		Kolondieba	2,9%		
		Diema	5,1%		
		Commune 4	10,9%		
		Koulikoro	5,5%		
		Sikasso	4,4%		
		Kita	10,2%		
		Commune 5	8,8%		
		Yanfolla	0,4%		
		Commune 6	4,4%		
		Yorosso	0,4%		

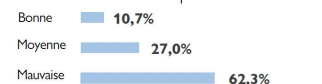
Retour direct dans la communauté



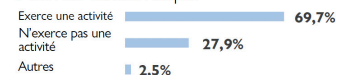
Perception du retour



Situation économique



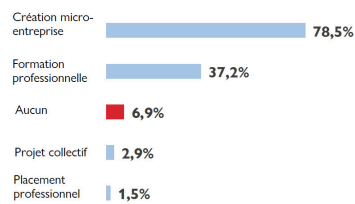
Activité économique



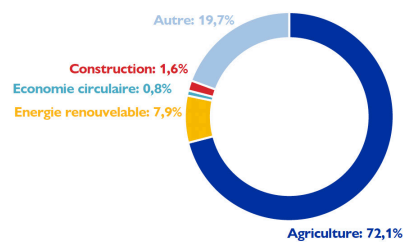
Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)

Quel accompagnement de l'OIM?



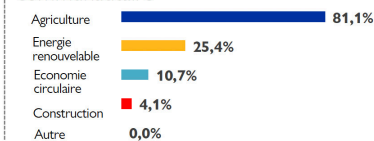
Activités occupées



Formation reçue sur le développement durable et l'économie verte



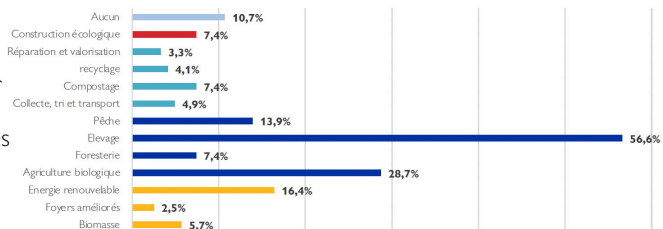
Volonté de participer à un projet communautaire



L'emploi occupé par la personne a été facilité par l'aide à la réintégration



Intérêt pour certaines filières vertes



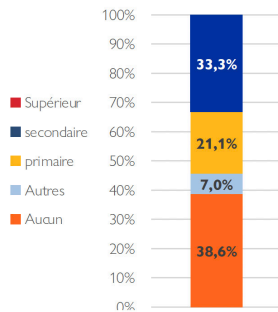
2. Région de Kayes

Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

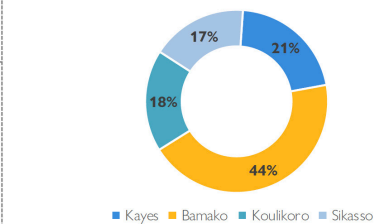
Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)



Niveau d'éducation



Répartition géographique par région d'origine

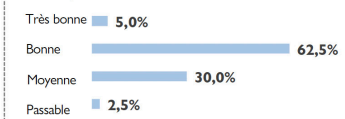


Kayes	21%	Bamako	44%	Koulikoro	18%	Sikasso	17%
Bafoulabé	4%	Commune 1	11,8%	Kati	5,5%	Bougouni	8,8%
Kayes	1,5%	Commune 3	9,1%	Kolokani	6,9%	Kolondieba	2,9%
Diema	5,1%	Commune 4	10,9%	Koulikoro	5,5%	Sikasso	4,4%
Kita	10,2%	Commune 5	8,8%			Yanfolla	0,4%
		Commune 6	4,4%			Yorosso	0,4%

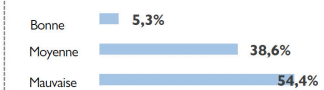
Retour direct dans la communauté



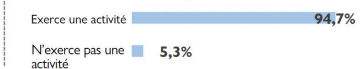
Perception du retour



Situation économique



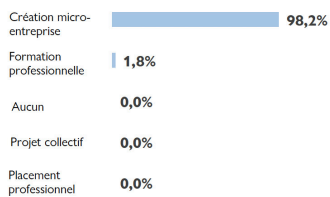
Activité économique



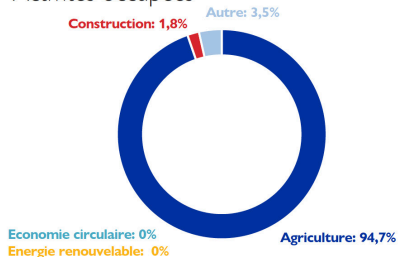
Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)

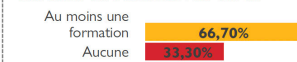
Quel accompagnement de l'OIM?



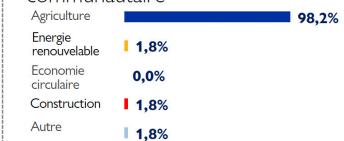
Activités occupées



Formation reçue sur le développement durable et l'économie verte



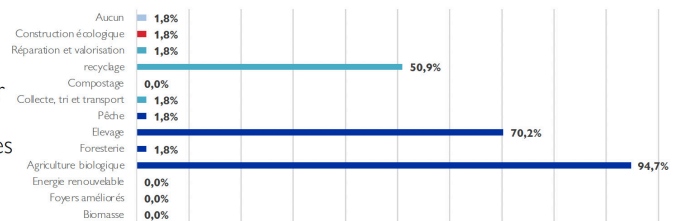
Volonté de participer à un projet communautaire



L'emploi occupé par la personne a été facilité par l'aide à la réintégration



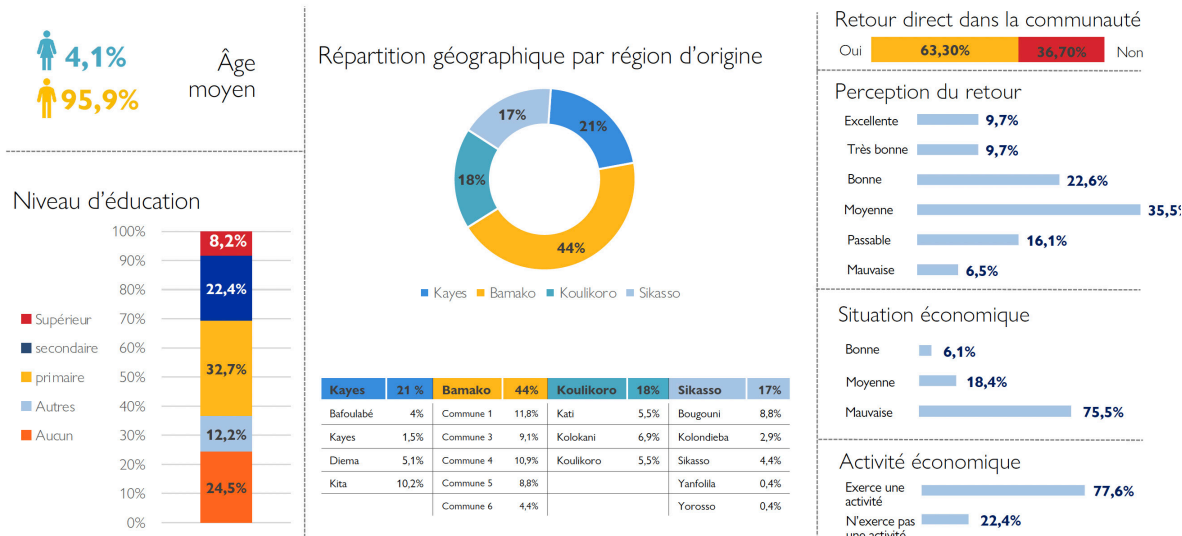
Intérêt pour certaines filières vertes



3. Région de Koulikoro

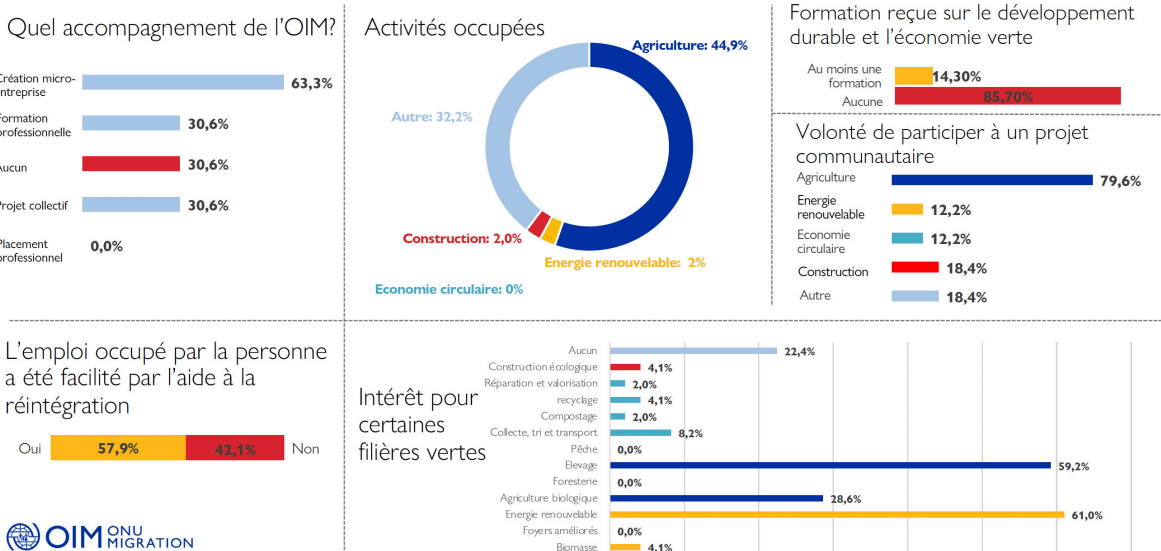
Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)



Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

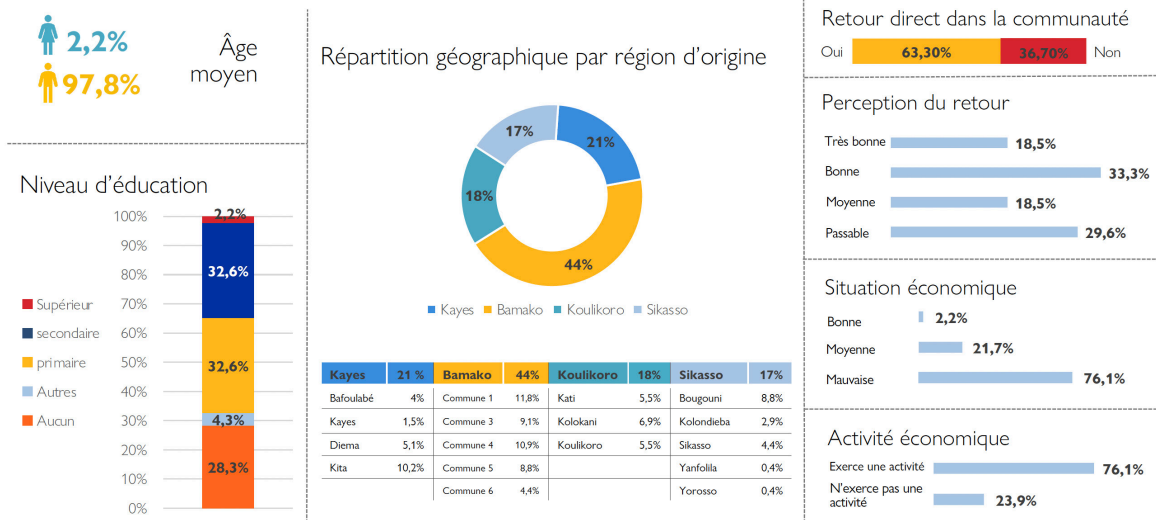
Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)



4. Région de Sikasso

Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)



Profils des migrants de retour ayant bénéficié de la réintégration de l'OIM

Données OIM Mali, enquête du 26 août au 14 septembre 2022 (échantillon de 274 personnes)

